

PAGES
MANQUANTES

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XX

MONTREAL, VENDREDI 2 AVRIL 1897

No 5

2381... ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

MOYENNE DE 1896

Ça et là.

Difficultés. Les télégraphistes du C. P. R. ont, paraît-il, des sujets de griefs, au moins dans l'une des divisions du chemin. Depuis quel ques jours un comité voudrait faire entendre des plaintes et demander que justice soit rendue aux employés qui prétendent ne pas être traités comme ils le méritent. Espérons que tout s'arrangera à l'amiable et que les menaces de grève de l'année dernière ne se renouvelleront pas au moment où nous allons entrer dans la période d'activité commerciale.

Le vice-président du C. P. R., M. Shaughnessy est attendu à Montréal; nul doute qu'une rencontre aura lieu entre lui et les plaignants et qu'il en résultera un arrangement donnant satisfaction à tous.

Prohibition ou tolérance. Il y a des *totaliters* convaincus qui s'abstiennent réellement de toute boisson enivrante; d'autres, au contraire, ne le sont qu'en paroles et caressent parfois la bouteille, mais tous font un tapage d'enfer pour empêcher ceux qui avouent qu'un verre de vin ou un doigt de liqueur sont excellentes choses, de savourer le jus du raisin ou le produit de la distillation.

Pour leur donner un semblant de satisfaction, le gouvernement qui tire ses plus clairs revenus des boissons fermentées ou distillées se croit dans l'obligation de demander à un plébiscite si oui ou non le Canada est mûr pour la prohibition. Les tempérants auront bientôt une réponse à leur intransigeance; elle sera assez catégorique pour leur montrer qu'on ne les prend guère pour sérieux.

Si au lieu de prêcher l'abstinence totale ils avaient tourné leurs efforts

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - EDITEURS-PROPRIETAIRES.
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2347. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2 00
Canada et Etats-Unis, un an 1 50
France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00
Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.
L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrearages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

contre l'intempérance proprement dite; si, en un mot, ils avaient attaqué l'ivrognerie en demeurant tolérants pour ceux qui ne font aucun abus de boisson, nul doute qu'ils auraient obtenu des résultats heureux pour la bonne cause. Mais en dépassant le but, ils ont par leur intransigeance même, fait peu de prosélytes, on les comptera au prochain plébiscite.

D'ailleurs les intérêts en jeu sont trop considérables au point de vue industriel et commercial pour que le résultat du plébiscite soit douteux, nous l'attendons donc de pied ferme.

Finances et commerce extérieur. Au 28 février le compte de la dette publique présentait un passif de \$330,461,295 en diminution de \$25,420 sur le compte arrêté au 31 janvier.

La dette nette qui, pendant le mois de février 1897 a diminué de \$710,497 est de \$259,209,449.78, tandis qu'elle était de \$252,165,386.78 à la même date de l'année dernière, soit une augmentation de \$7,044,063.

Le revenu à compte du fonds consolidé a été pour les huit premiers mois de l'exercice en cours de \$23,

071,548 en diminution de \$799,614 sur la période correspondante de 1896. Nous trouvons les diminutions suivantes dans les recettes : douanes, \$923,748; accises, \$18,490; travaux publics, chemins de fer compris; \$8,935. Par contre, le département des postes gagne \$102,987 et le chapitre des divers \$18,573. La différence pourra être comblée d'ici au 30 juin, le contraire même nous surprendrait car, une fois la question du nouveau tarif réglée, les importations, qui n'ont pas suivi leur cours normal depuis le changement de gouvernement, devront dépasser la moyenne habituelle pendant les mois de mai et de juin.

Les dépenses à compte du capital ont été de \$2,174,638 du 1er juillet 1896 au 28 février 1897 en diminution de \$47,350 sur la période correspondante de l'exercice précédent.

Durant le mois de février les importations ont été de \$7,710,311 et les exportations de \$6,590,844.

Aux importations, les marchandises entrées pour la consommation et acquittant des droits de douane se sont élevées à \$5,122,305 et ont payé des droits au montant de \$1,580,165; celles admises en franchise ont été de \$2,555,851, tandis que la monnaie et les métaux précieux figurent au total pour \$32,155.

Aux exportations, les produits du Canada figurent pour \$6,312,518 et ceux de l'étranger pour \$248,296, dont \$31,991 de monnaie réexportée.

L'HOTEL DE LA MONNAIE

Un des membres de la Chambre de Commerce du District de Montréal a lu, à cette assemblée un mémoire qui, comme conclusion, demandait la création d'un Hôtel de la Monnaie au Canada.

L'auteur du mémoire a évidem-

ment les meilleures intentions du monde puisqu'il dit :

" Nos mines d'or, d'argent, de nickel, et de cuivre qui ont pris récemment une extension si considérable, indiquent suffisamment qu'ayant sur les lieux la matière première, la main d'œuvre qui ne demande qu'à être employée, il est du devoir du gouvernement de créer cette industrie nouvelle dont le pays tout entier profitera si largement.

Ne nous payons pas de mots et examinons brièvement la situation en prenant les chiffres mêmes de l'auteur du mémoire :

Les Etats Unis ont monnayé en 1896, c'est-à-dire pendant une seule année, 78,330,772 pièces d'or, d'argent, de nickel, et de bronze représentant une valeur de \$71,188,468 et le Canada, toujours d'après le mémoire de l'auteur, n'aurait, tant en réserve qu'en circulation, que pour \$20,000,000 de pièces de monnaie de toute nature.

On pourrait déjà tirer la conclusion, puisqu'il suffirait d'un hôtel de monnaie d'une puissance de production quatre fois moins grande que celui des Etats-Unis pour frapper, en une seule année, toute la monnaie nécessaire au Canada.

Allons plus loin cependant et nous verrons ce qu'on pourrait donner de travail aux ouvriers, à cette " main d'œuvre qui ne demande qu'à être employée."

Ce sont les chiffres officiels qui vont parler. Dans l'exercice 1893-94 il a été demandé à l'Angleterre de monnayer pour le Canada : en pièces d'argent \$144,529.35 et en pièces de bronze \$20,000. La fabrication des pièces d'argent a coûté, fret et assurance compris, \$75,236.55 laissant au gouvernement canadien un bénéfice qu'il a encaissé de \$69,292.80 et celle de cuivre a coûté \$3,321.67 laissant en profit encore pour le gouvernement de \$8,678.33.

Que les pièces soient frappées en Angleterre ou ailleurs, on voit que le gouvernement encaisse les bénéfices.

En 1894-95 on n'a pas fait frapper de pièces d'argent, mais seulement de la monnaie de cuivre pour \$12,000. L'opération a coûté : métal, monnayage, frais de poinçon, fret et assurance \$3,321.67 laissant un bénéfice de \$8,678.33.

Ainsi, en deux années fiscales, le Canada a eu besoin de \$166,529.35 de monnaie nouvelle ; c'est peu pour occuper un hôtel de monnaie.

Voyons maintenant le travail pour les ouvriers. Les frais de monnayage ont été, y compris l'emballage et un prélèvement pour frais

généraux, etc... de \$4,335.53, \$2,000 et \$1,200 respectivement, soit au total \$7,535.53. ou moins de \$3,800 de main d'œuvre en moyenne par an.

Est ce pour payer \$3,800 de salaires par an à des ouvriers qu'on ira établir un hôtel de la monnaie qui, construction, machinerie, ameublement compris, coûtera peut être plus du million ?

Et le personnel de direction, des bureaux, etc... etc... combien tout cela coûterait-il encore annuellement au budget ?

Comme l'auteur du projet, le PRIX COURANT réclame du travail pour les ouvriers. Depuis plusieurs mois, il n'est peut être pas un seul de ses numéros qui n'en demande et qui ne presse les gouvernements fédéral et provincial et les municipalités de leur en procurer, mais il demande un travail utile au pays, ou au moins à une partie du pays. Il ne manque pas de canaux à creuser, pas de routes à faire, pas de ponts à construire et pas de chemins de fer à établir. Sans aller bien loin, est ce qu'à Montréal, il y a des docks et des quais suffisants, on parle toujours des docks et des quais de Maisonneuve et on n'a pas encore donné le premier coup de pioche. Le fleuve a besoin d'être creusé pour amener de plus forts navires dans notre port et on s'est borné, dans ces derniers temps, à ne pas trop laisser s'enliser le chenal au lieu de pousser les travaux avec vigueur et de nous donner un chemin en eau profonde vers la mer.

Voilà où l'argent, si on est en quête de dépenses, peut aller avec profit pour le pays, pour Montréal et pour les ouvriers sans-travail en quête de main d'œuvre.

LE PONT DE QUEBEC ET L'INTERCOLONIAL

Il y a une quinzaine de jours environ, l'Hon. M. Dobell dans une réunion de la Chambre de Commerce de Québec stimulait le zèle de ses concitoyens pour la construction d'un pont reliant les deux rives du St-Laurent, à la Chaudière, en promettant un subside de \$1,000,000 de la part du gouvernement fédéral et en souscrivant personnellement un certain nombre d'actions pour le même objet. L'enthousiasme fut grand alors et, dans l'emballage du moment, plusieurs personnes présentes souscrivirent un certain nombre d'actions. Tout semblait vouloir marcher à souhait.

Une douche d'eau froide est tom-

bée sur la tête de nos amis de la vieille capitale, simplement parce que le discours du Trône demande la ratification, par le Parlement, des mesures prises pour le prolongement de l'Intercolonial jusqu'à Montréal.

Nous nous demandons en quoi le prolongement de ce chemin de fer peut être un obstacle à la construction du pont ?

Le gouvernement est animé d'excellentes intentions ; il paraît avoir une compréhension nette des besoins du pays en créant partout où il font défaut des moyens de communication.

Le pont reliant les deux rives à Québec, le pont demandé à Montréal et le prolongement de l'Intercolonial manque à la Province pour sa prospérité. Aucun de ces projets de travaux ne nuit à l'autre, tous font au contraire partie d'un système qui sera incomplet si l'une ou l'autre de ces constructions est mise de côté.

Et, si le pont de Québec est ajourné aux calendes grecques, les habitants de cette ville devront faire un gros *meâ culpa*. Ne vont-ils pas maintenant, d'eux-même, et sans qu'on les en prie, dire que si l'Intercolonial pousse sa pointe jusqu'à Montréal, le projet du pont perd de son importance, qu'il n'a plus sa raison d'être, etc... etc...

Mais, bonnes gens, profitez donc des bonnes dispositions du gouvernement ; allez donc de l'avant ; ne cherchez donc pas la petite bête chez les voisins ; progressez, et laissez les autres suivre leur chemin !

Comment, Québec va être, la chose est à peu près certaine maintenant, le port d'attache, le point terminus d'une ligne transatlantique rapide ; on parle du prolongement d'un chemin de fer qui doit lui apporter un supplément de trafic et on en déduit là bas, malgré, et mieux, à cause de cette circonstance favorable pour le développement de son commerce, que le port de Québec a moins besoin d'un pont et que les actionnaires seront difficiles à rencontrer.

La question est celle-ci : le prolongement de l'Intercolonial est-il susceptible d'apporter ou de retirer à Québec, devenu tête de ligne de paquebots, un mouvement de trafic plus ou moins considérable ?

Poser la question, c'est la résoudre. Québec ne peut que gagner, comme port, par le prolongement d'un chemin de fer vers l'ouest ; si son port voit un développement de trafic, Québec, qui a déjà besoin de son pont dans les conditions actuelles, en aura un besoin plus

grand encore avec un accroissement de commerce.

Le malheur à Québec est qu'on ne jette un regard vers l'ouest que pour le jalouiser, au lieu de le fixer pour y conquérir une place et trafiquer avec lui.

Autrefois, on se chicanait sur l'emplacement à donner au pont; maintenant que presque tout le monde est d'accord qu'il ne peut être construit avantageusement qu'à la Chaudière, on voit un autre obstacle dans l'Intercolonial prolongé.

Si nos amis veulent un bon conseil, qu'ils fassent leur pont d'abord, ils discuteront ensuite tant qu'ils voudront. Le pont leur donnera le commerce du sud et le trafic du nord, tandis que l'Intercolonial apportera à leurs navires des marchandises du sud-ouest qui n'y vont pas actuellement.

Pour eux, les deux projets signifient mouvement et commerce; qu'ils profitent donc de toutes les chances qui leur sont offertes de prospérer et ne fassent pas comme l'enfant qui refuse une pomme parce qu'on lui donne en même temps une large tranche de pain.

MODES ET NOUVEAUTES

SOIERIES

Nous empruntons les renseignements qui suivent au *Moniteur du Tissage Mécanique des Soieries*. En sachant ce qui se demande davantage sur les marchés de production, nos lecteurs intéressés pourront se faire une juste idée des tissus de soie qui ont la faveur de la mode et pourront régler leurs achats en conséquence.

Dans les usines de tissage mécanique, la fabrication des unis teints en pièce se poursuit avec vigueur, et ne laisse aucun métier dans l'inaction.

Le *Pongée uni* chaîne grège tramé schappe, dans la qualité ordinaire, continue à bénéficier d'une demande très empressée en 108 centimètres Jámelle. Il en est de même pour le *Pongée Failletine* de contexture plus serrée qui se tisse, néanmoins, dans des proportions plus restreintes que le *Pongée ordinaire*.

Le *Batavia* chaîne grège tramé schappe, dans la qualité légère, comme dans la qualité forte, accuse un peu moins de vitalité que le mois dernier.

La *Doublure* teinte en pièce chaîne grège tramé coton ne cesse de recevoir des ordres dont l'importance, en *Sergé*, en *Satin* et en *Polonaise*, nécessiterait un nombre de métiers

de beaucoup supérieur à celui dont on peut disposer.

L'*Etoffe* pour parapluie teinte en pièce chaîne grège tramé coton s'efforce de rentrer au tissage mécanique, mais, malgré la majoration très sensible des prix de façon, les usiniers ne peuvent offrir qu'un outillage insuffisant pour donner satisfaction aux nombreux ordres qui leur sont proposés en *Austria* dans la largeur de 92 centimètres.

Le *Ruban uni* à disposition chaîne grège tramé coton donne lieu à de très importantes commissions dont l'exécution exige le concours du tissage à la main, aussi bien que celui du tissage mécanique.

Le *Satin* chaîne grège tramé coton, dans les comptes légers et moyens, conserve sa position, et ce maintient solennement sur tous les métiers qui lui sont consacrés.

La vente du *China*, de la *Florentine* et de la *Marceline* demeure assez médiocre, et la fabrication, cependant très réduite, suffit, à peu près, à l'alimenter. Toutefois, les stocks s'épuisent dans certaines qualités, et réclament le secours d'un supplément de métiers.

La vogue de la *Mousseline soie* semble s'accroître à mesure que les saisons se succèdent, et, chaque jour, ce tissu provoque de nouvelles commandes qui raffermissent les prix de la main-d'œuvre.

Le *Crêpe lisse* conserve aussi les mêmes faveurs, sans pouvoir atteindre une production assez large pour répondre à toutes les demandes dont il est gratifié.

La *Gaze façonnée* chaîne coton tramé soie se montre moins disposée que le mois dernier à persévérer dans la voie du progrès, et sa fabrication est en décroissance.

En *Damas* chaîne grège tramé schappe ou tramé coton il se manifeste une tendance au réveil, et, déjà, le tissage commence à recevoir quelques ordres accompagnés de dessins nouveaux.

En revanche, les *Damas cuits* noir et couleur et, même le *Damas glacé*, sont en complète défaillance.

L'*Armure* tout soie teinte en flotte se fait de plus en plus rare dans les usines mécaniques, où elle figure à peine sur quelques métiers de *Surah*.

La saison de l'*Etoffe pour parapluie* teinte en flotte débute par la présentation des nouveaux types de qualités. Les existences de marchandise en placard sont peu chargées, et justifient l'espérance d'une campagne d'affaires plus fructueuse que celle qui vient de finir.

La vente du *Satin* noir chaîne cuit tramé coton, dans les genres spé-

ciaux pour *Col*, *Chaussure*, *Gibus* et *Corset* se resserre au fur et à mesure que s'avance la fin de la saison des *bals* et *soirées*, et sa production s'affaiblit sensiblement, ainsi que celle de la *Polonaise* noire pour doublure.

L'*Etoffe du Levant* ne motive plus aucune transaction sur le marché de l'Inde, et les dernières nouvelles disent, que les calamités qui s'acharnent sur ce pays vont toujours grandissant. Les commandes pour la Syrie et la Perse sont, à peu près, toutes livrées, et l'on doit, pour quelque temps, renoncer à cet élément de fabrication.

Le *Mouchoir façonné* au carré ne fait pas meilleure figure que le mois passé. L'Exportation est, cette année, d'une stérilité encore plus marquée que précédemment, et la vente sur banque pour la consommation française est des plus médiocres. Toutefois, il faut faire exception pour le *Nagasaki* chaîne grège tramé grège qui provoque, en ce moment, un certain mouvement de fabrication.

A Lyon le nombre des métiers à la main atteints par le chômage s'est encore accru depuis le mois dernier, principalement dans les ateliers de *façonné* qui ont vu se terminer toutes les commissions pour le Printemps, et ne trouvent qu'une insuffisante compensation dans les premiers essais qui se font pour l'automne en *Damas 2 lats*, *Matelassés* et *Façonné* tramé laine. En uni, les métiers sont plus largement entretenus par le *Surah*, uni et *quadrillé*, le *Satin Duchesse* et les tramés laine unis et quadrillés.

A la campagne, on remarque dans la tenue du tissage à bras une légère reprise motivée par un surcroît d'ordres nouveaux en *Taffetas* cuit noir glacé, *Popeline* quadrillée, *Ruban grège*, *Mousseline soie*, et cette amélioration s'accroît depuis ces derniers jours, surtout au profit des étoffes teintes en flotte.

En résumé, la demande favorise, avec une remarquable constance, les articles teints en pièce, et le *Tissage mécanique* profite de cette préférence de la consommation qui lui assure un travail abondant et relativement bien rémunéré, tandis que la vente de l'*Etoffe* de soie pure teinte en flotte, soit en uni, soit en façonné, cause au *Tissage* à la main un grave préjudice que des commissions récentes tendent, cependant, à atténuer dans une certaine mesure.

Le Marché des soieries, à Londres, préside à un certain mouvement d'affaires que l'on peut attribuer, non seulement au prochain *Jubilé* de

la Reine, mais encore à une plus large circulation de l'argent causée par la réussite de certaines opérations financières. Notre Fabrique recueille, pour sa part, un bon nombre de commandes en nouveautés de tous genres. Damas de prix courant noir et couleur, Armures tout soie et tramées laine unies quadrillées.

Le marché de New-York conserve le même aspect que le mois précédent, avec une amélioration graduelle, à mesure que l'on avance dans la saison. La vente porte, principalement, sur la *Moire Velours*, la *Bengaline* unie et façonnée, l'*Écossais*, les *Rayés* et *Quadrillés* et le *Taffetas nouveauté*. En seconde ligne, on doit mentionner les *Imprimés*, le *Pingée*, le *Taffetas glacé*, le *Damas* noir et couleur et le *Swah* uni. Les Fabriques européennes bénéficient de l'écoulement de ces tissus dans une plus grande proportion que la Fabrique américaine dont la production est entravée par une grève importante des ouvriers de Paterson. Le *Tulle*, le *Crêpe*, la *Mousseline* et autres articles légers continuent leur carrière avec le même succès, mais le *Velours* reste délaissé. Les tissus écrus, soie et coton, en 92 centimètres pour doublures, de fabrication lyonnaise, expédiés à New-York pour y être teints et apprêtés, donnent lieu à de très grosses affaires pour l'automne.

LE COMMERCE EXTERIEUR DES ETATS-UNIS EN 1896

Le Bureau des statistiques vient de terminer son relevé des exportations des produits de l'industrie américaine et nous pouvons, à l'aide de cet intéressant document, établir une comparaison avec les années précédentes. En 1896, les exportations générales se sont élevées à \$986,844,193, contre \$807,742,145 en 1895 et \$807,312,116 en 1894. Celles des produits de l'industrie ont atteint les chiffres de \$253,688,527 en 1896, contre \$201,153,663 en 1895, et \$177,800,969 en 1894. Ces exportations sont donc de 50 p. c. environ plus élevées que celles des deux années précédentes. Il n'appert pas de ces chiffres que les produits de l'industrie américaine aient subi régulièrement les effets des changements du tarif douanier, mais une étude de toutes les conditions des six dernières années pourrait démontrer que ces changements ont eu de l'influence sur les exportations. L'augmentation des exportations est largement due à la demande de l'étranger pour les céréales, mais

le chiffre élevé des exportations totales serait de \$76,000,000 inférieur si les produits fabriqués étaient restés au même taux qu'en 1894.

Les exportations des produits autres que ceux fabriqués ont été, en chiffres ronds : 1892, \$771 millions ; 1893, \$677 millions ; 1894, 630 millions ; 1895, \$606 millions et, 1896, \$733 millions. Pour l'année 1892, le chiffre de toutes les exportations est \$923,237,315, soit environ \$63 millions de moins que pour 1896. Si le volume des produits fabriqués avait été le même, cette année-là, qu'en 1896, le total général des exportations se serait élevé à \$1,005 millions et l'année eût compté parmi les plus remarquables pour le commerce américain. Etant donné les chiffres actuels, 1896 tient la tête avec un total de \$957,339,705.

Les fortes exportations de céréales pendant l'automne de 1891 et le printemps de 1892 ont été distribuées sur deux années quoique réunies dans la seule année fiscale de 1892, ce qui, d'après ce classement, donne un excédent d'environ \$29 millions sur l'année 1896. Il n'est pas probable que l'année 1897 doive donner des résultats supérieurs à tous ceux donnés antérieurement, et que cette supériorité puisse être attribuée à l'exportation des produits fabriqués. Les exportations pour les six mois finissant en décembre ont déjà dépassé le chiffre de \$550 millions, et l'accroissement de l'exportation des produits fabriqués est si régulier, que celui de l'année fiscale paraît devoir atteindre \$260 millions. Si cet accroissement se maintient, le total des exportations sera de \$1,100 millions pour l'année fiscale dont près d'un quart portera sur les produits fabriqués. Le tantième pour cent de ces produits qui était, en 1895, 21.93, est pour 1896, 25.71.

Il n'eût pas été surprenant de voir diminuer la proportion des produits fabriqués, malgré la forte augmentation du total général, parce que la proportion des exportations de céréales a été très grande.

Le fait que le tantième pour cent comme le volume réel des exportations des produits fabriqués dénote une augmentation donne encore plus d'importance à la proportion de cet accroissement. Les exportations des produits de l'agriculture ont augmenté de \$545,715,881, en 1895 à \$664,962,505, en 1896, mais l'accroissement de l'exportation d'autres produits a été si grand que la proportion des produits de l'agriculture est, en réalité, tombée de 67.58 en 1895 à 67.38 en 1896. Les

statistiques pour les années courantes ne sont pas aussi faciles à se procurer que celles pour les années fiscales ; mais à l'aide des comparaisons données pour la moitié de l'année fiscale 1897 qui est déjà écoulée, le tableau ci-dessous pu être établi :

Années fiscales	Exportation de produits non fabriqués	Pour cent	Produits fabriqués indigènes	Pour cent
	Valeur		Valeur	
1894.	\$694,191,452	82 13	\$151,102,376	17 87
1895.	703,312,068	80 63	168,927,315	19 37
1896.	877,221,074	84 39	158,510,937	15 51
1893.	673,007,667	80 98	158,023,118	19 02
1894.	683,176,129	78 86	183,788,808	21 14
1895.	697,986,876	76 84	183,595,718	23 14
1896.	634,629,309	73 52	228,571,118	26 48

LA FALSIFICATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES

(Suite.)

Mêmes corrections pour les vins plâtrés, dans lesquels le plâtrage a laissé par suite de la double décomposition survenue entre le sulfate de chaux et le bitartrate de potasse, un peu de sulfate de potasse qu'on détermine séparément par des procédés appropriés. On admet, Dieu seul sait pourquoi, que les vins normaux contiennent tous un gramme environ de ce sulfate de potasse. On retranche donc pieusement ce gramme normal du poids de sulfate de potasse trouvé, et c'est l'excédent seulement qu'on retranche de l'extrait pour avoir ce qu'on appelle l'extrait corrigé ou réduit. Tout cet enchevêtrement risque de paraître confus si nous ne prenons pas un exemple.

Supposons un vin ayant donné 12°5 à l'alcoomètre, 26 p. 100 d'extrait à 100° sur lesquels il y avait 3 gr. 5 de sulfate de potassium et 4.5 gr. de sucre réducteur. Calculons son rapport. Le poids d'alcool par litre est à peu près de 125 x 0,8 = 100 grammes. D'un autre côté, pour avoir l'extrait réduit, il faut retrancher un gramme du sulfate de potasse et du sucre, ce qui donne respectivement pour ces deux corps 2 gr. 5 et 3 gr. 5 en tout 6 gr. Le poids de l'extrait réduit est donc de 20 gr. et le rapport de l'alcool à l'extrait est de 5.

Comme d'après la circulaire du ministre du Commerce, le poids de l'alcool est au maximum de 4 fois $\frac{1}{2}$ le poids de l'extrait, on voit que ce vin serait considéré comme additionné d'alcool, qu'on peut évaluer, quand on a la foi, en disant qu'il ne devrait y avoir dans ce vin que les $\frac{9}{10}$ de l'alcool qu'il contient, c'est-à-dire 1,25 p. 100. Il a donc subi

une addition de 1,25 p. 100 d'alcool en son volume.

On voit, en effet, que cette méthode ne peut servir à déceler que les additions d'alcool, dont le public ne se plaint pas d'ordinaire et auxquelles, du reste, il est rarement exposé. La règle que nous venons d'indiquer sert surtout à régler des contestations de douanes. Il en faut un autre pour déceler les additions d'eau.

III

Celle-ci a pour origine une ingénieuse remarque faite par M. A. Gauthier. Dans un raisin qui mûrit, l'acide libre diminue à mesure que le sucre augmente, le raisin de vient moins vert à mesure qu'il devient plus sucré. La compensation n'est plus exacte, le sucre augmente plus vite que l'acide ne diminue. Mais sucre et acide varient en sens inverse et, au voisinage de la maturité, un équilibre approximatif se produit. Après la fermentation, le sucre a disparu, mais il est représenté par un volume à peu près proportionnel d'alcool, de sorte que si on fait la somme acide + alcool, c'est-à-dire si on ajoute conventionnellement la richesse alcoolique du vin, évaluée en volume, au poids d'acide libre qu'il contient, évalué en acide sulfurique, on a un total qui est à peu près constant et qui ne dépasse guère 12,5 pour les vins rouges naturels. L'addition d'eau l'abaisse naturellement au dessous de ce chiffre, et de là, sans qu'il soit besoin d'insister, on voit qu'on peut tirer un moyen de démasquer les additions d'eau, quand elles ont été faites d'une main libérale.

Il faut reconnaître que ce terrain d'études est bien choisi. Ce qui varie le plus dans le raisin, au voisinage de la maturation, c'est le sucre, et comme le sucre ne donne qu'environ la moitié de son poids d'alcool, les variations du sucre sont réduites à moitié dans l'évaluation alcool-acide. La constance est par là plus assurée. En outre, la méthode bénéficie de quelques particularités qui lui sont extérieures. C'est ainsi que la quantité de bitartrate de potasse, qui reste en solution dans le vin est d'autant plus faible qu'il y a plus d'alcool, et inversement, de sorte qu'il s'introduit de ce fait une variation d'acidité en sens inverse de la variation alcool. Mais il ne suffit pas que la méthode soit une des meilleures parmi celles qu'on pouvait employer. Il faut qu'elle soit bonne, c'est-à-dire qu'elle n'expose pas les experts et les tribunaux à se tromper. Or, à cet

égard, il n'y a pas d'illusion à se faire, et elle ne mérite aucune confiance.

Elle table, en effet, sur un état moyen, pour un vignoble déterminé et ne tient compte ni des crus, ni des cépages, ni des différences de maturité au moment de la vendange. Comme c'est l'alcool qui fait la plus grosse part de la somme il suffit ou que le cépage soit peu sucré, ou sa maturité incomplète, pour que cette somme n'atteigne pas le chiffre fatidique de 12.5. Il y a même plus. Le vignoble de Bordeaux produit des vins dont la moyenne, d'après Faure, ne contient que 9.3 o/o d'al et 2.15 o/o d'acide, en tout 11.5. La règle recommandée par les circulaires du ministère du Commerce ferait donc déclarer additionnés d'eau des vins analysés comme authentiques par un œnologue expérimenté. Par contre, voici tel Pomard, analysé par M. Vergnette Lamothe, pour lequel la somme acide alcool dépasse 17, de sorte qu'on pourrait l'additionner d'un tiers d'eau et le présenter hardiment comme naturel et vierge de tout baptême.

Je n'insiste pas sur cette critique qui prend, sans que je veuille, un air cruel. Je ne peux pourtant pas ne pas dire les défauts de méthodes auxquelles on accorde trop souvent une aveugle confiance, et qui ont servi à motiver des milliers de condamnations dont un grand nombre assurément étaient imméritées. Je ne veux pas davantage insister sur les procédés indiqués pour découvrir les vins de seconde cuvée, c'est-à-dire ceux qu'on obtient en ajoutant du sucre et de l'eau au marc de la première cuvée, et en laissant fermenter à nouveau. Je passerai de même sous silence les moyens de pourchasser les vins de raisins secs, dont la fabrication s'est si notablement étendue et perfectionnée dans ces dernières années. J'aurais à accentuer encore la sévérité de mon jugement et de ma critique. Je crois pouvoir me résumer en disant qu'il n'y a pourtant là qu'incertitude et arbitraire.

IV

Pourtant, dira-t-on, il faut une surveillance et une répression et la société ne peut rester impassible devant l'audace croissante des falsificateurs.

N'oublions pas, répondrai-je, qu'il ne s'agit encore ici que d'un point très limité et d'une fraude qui ne met en jeu que des questions d'argent et non des questions de santé publique. S'il était possible d'atteindre partout et sûrement ces ad-

ditions d'eau dans le vin, même masquées par des additions d'alcool, il est clair qu'il faudrait agir. Mais le pouvez-vous ? Avez-vous au moins la prétention que vos règles d'analyse, même avec ce qu'elles comportent d'arbitraire, gênent en quoi que ce soit les fraudeurs ? Les petits, oui, peut-être, qui ne sont pas malins et qui parfois se laissent prendre. Mais non les gros, ceux qui font le commerce de la fraude. Pour eux vos règles sont trop naïves.

Ne se fabrique-t-il pas et ne vend-il pas, sous étiquette du vin naturel, des milliers d'hectolitres de vin de seconde cuvée. Pensez vous que les vins de raisins secs, à qui vous avez imposé des étiquettes spéciales, les conservent jusque dans le verre du consommateur. Ne savez-vous pas qu'il se consomme à Paris, par exemple, beaucoup plus de vin qu'il n'en passe à l'octroi. Toutes vos saisies chez les marchands de vin ne diminuent pas sensiblement leur consommation d'eau potable. Par contre elles donnent au public l'illusion que tout vin qui arrive sur le comptoir en étain est garanti par l'Administration et vous savez bien que cette garantie est illusoire.

Mais la question est encore plus haute. De quel droit l'État intervient-il dans un contrat entre un vendeur et un acheteur lorsqu'aucun vice caché n'existe dans la marchandise. C'est affaire au client de se renseigner : il goûte le vin, débat le prix, accepte ou refuse, et n'a besoin, pour cela de consulter que son goût personnel. L'État s'enquiert-il de ce que contiennent d'amidon ou d'eau les pommes de terre achetées chez le fruitier ? S'enquiert-il de ce qu'il y a de comestible dans 1 kilogramme de pois verts, de l'épaisseur de la peau des oranges, de la grosseur du noyau des pêches ? Pourquoi ne laisse-t-il pas le marchand de vins libre de ses pratiques. Oui, je sais bien, il y a des questions d'octroi, de douanes, d'impôt. Je me figure même que tout est venu de là et que s'il n'y avait pas eu des questions fiscales à propos de l'alcool, on n'aurait jamais songé à faire intervenir des questions de santé publique. Mais s'il en est ainsi, changez les bases de votre perception, ne visez et ne frappez que l'alcool, dont le dosage est précisément facile et précis, et laissez chacun libre d'ajouter autant d'eau qu'il veut à l'alcool qu'il boit ou qu'il sert à ses clients.

Ne vaut-il pas mieux dire honnêtement au public : nous ne répondons plus de rien, nos méthodes pour nous renseigner sont trop im-

parfaites, et nous ne pouvons atteindre tous ceux qui mouillent leur vin ; ils sont trop, comme disaient nos soldats à Waterloo. C'est à vous de vous débrouiller vous-même. N'ayez plus foi en nous, nous le méritons pas, et avec la meilleure volonté du monde, nous faisons autant de bien que de mal.

Dégustez le vin que vous achetez. Si vous l'aimez fort et qu'on vous le serve faible, changez de marchand ; n'en manque pas. Si vous récusez votre jugement, oh ! alors, trouvez bon que nous nous récusions aussi : l'Administration n'est pas une femme de ménage, chargée de faire le marché des citoyens.

J'arrive maintenant à l'étude du lait. Ici, les conditions sont un peu différentes. Le lait est un produit naturel qui, en principe, doit arriver au consommateur dans l'état où il sort de la mamelle. Encore cette condition qui semble si étroite est-elle insuffisante. Ce n'est pas tous les jours le même lait qui sort de la même mamelle du même animal. On sait que celui qui s'écoule au commencement de la traite est plus pauvre en matières grasses et plus riche d'ordinaire en caséine et en sucre que le lait des dernières portions. Ce n'est que dans son ensemble, dans la totalité de la traite, que le lait d'un animal bien portant se ressemble à lui-même à plusieurs jours de distance et c'est ce lait total que tout producteur scrupuleux doit faire entrer dans la consommation.

Mais comment l'y contraindre ? Les procédés par lesquels on y arrive, ou on croit y arriver, sont trop connus pour que je sente le besoin de les décrire à nouveau ici. J'ai insisté, dans mes *Principes de laiterie*, sur les diverses méthodes d'analyse, sur leurs avantages et leurs défauts, je me bornerai à résumer ce que j'en ai dit.

Il existe un certain nombre de méthodes, dites pratiques, telles que l'emploi du lactodensimètre, du lactoscope, du séparateur à force centrifuge, qui donnent rapidement des renseignements superficiels sur la constitution d'un lait, et qui peuvent servir à mettre sur la voie d'une falsification, qu'il s'agisse d'une addition d'eau ou d'une soustraction de crème. Mais aucune de ces méthodes ne peut donner des éléments de conviction permettant à un expert de demander à un tribunal de prononcer une condamnation.

Pour savoir exactement la composition d'un lait, il faut absolument recourir à l'analyse chimique, qui,

heureusement, est infiniment plus sûre qu'avec les vins. Tous les chimistes dignes de porter ce nom, qui auront à étudier un même lait, lui trouveront le même poids d'extrait sec à 100°, le même poids de crème, de sucre, de cendres, ils lui trouveront aussi le même poids de matière du même nom. Seulement tous n'appelleront pas cette matière du même nom. Il y en a qui feront de la caséine, d'autres, également convaincus, qui dichotomiseront à l'infini et émietteront cette caséine, en éléments distincts. Mais peu importe, le poids total sera le même pour tous. La composition d'un lait peut donc être connue avec une précision suffisante. C'est ensuite que les difficultés commencent.

Il n'y en aurait aucune si les laits de toutes les vaches et de toutes les régions avaient la même composition, mais on sait qu'il n'en est pas ainsi. Les divers laits se ressemblent beaucoup plus que les divers vins, mais présentent encore des variations considérables d'une vache à l'autre, d'une étable à l'autre, d'une année à l'autre, d'une région à l'autre. Là est le problème pour asseoir un jugement ou une condamnation, et ce problème n'est soluble que dans un petit nombre de cas.

Le seul moyen, en effet, de le résoudre avec sécurité est de faire l'étude comparative du lait suspect avec un lait de la même époque et de la même provenance. Il ne faut arguer d'aucune falsification avant d'avoir fait une comparaison minutieuse entre le lait suspect et le lait de la même vache ou de la même étable, prélevé aussitôt le procès engagé, en présence de l'expert lui-même, en trayant les animaux à fond et mélangeant les laits, de façon à pouvoir prélever un échantillon moyen.

Mais tous les experts n'ont pas ce soin, et la méthode n'est d'ailleurs applicable que dans les petites villes, où chaque ferme envoie sur le marché le produit de sa traite, où il n'y a pas de ramasseurs de lait, d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur, qui mélangent tout et rompent la piste.

Si ces ramasseurs tenaient à mettre leur responsabilité à couvert, ils feraient ce que font les fromagers dans les fruitières coopératives. Tout lait qui arrive est pesé à part, étudié au lactodensimètre ; pour peu qu'il semble sujet à caution, on le met à part, et on compare avec le produit de la traite suivante, prélevé devant témoins. On arrive ainsi, et avec une pénalité

sévère en cas de fraude, à ne mettre en œuvre que du lait tel qu'il sort du pis. Mais les producteurs ne sont pas solidaires les uns des autres pour la vente du lait en nature, et les ramasseurs ont d'autres soucis. Ils se défendent naturellement de leur mieux contre les mouillages faits dans les fermes, mais ils se défendent insuffisamment contre ceux qu'ils peuvent faire eux-mêmes, et comme ils sont, par nécessité de métier, très au courant des pratiques et des rubriques des laboratoires d'hygiène, et des habitudes des tribunaux, on peut assurer qu'ils se tiennent toujours très au voisinage de la moyenne de composition au-dessous de laquelle on est sûr d'une condamnation si le lait est saisi.

Car il a fallu se résoudre, dans ce cas, à cette détestable méthode des moyennes, ou plutôt fixer une composition minimum au-dessous de laquelle le lait est dit falsifié. Comment faire quand on a terminé patiemment l'analyse complète d'un lait suspect, pour savoir s'il a été allongé d'eau ? On ne peut pas remonter à ses origines : autant vaudrait essayer de distinguer dans la Seine, à Paris, les eaux de l'Yonne et de l'Armançon. Vite on se rapporte au type minimum. Le conseil d'hygiène publique de France a par exemple, officiellement adopté les chiffres suivants pour la composition moyenne du lait de vache, et pour la limite minima au-dessous de laquelle il y a eu addition d'eau.

Composition moyenne

Eau.....	87.00
Extrait sec.....	13.00

100

Extrait sec :

Matière grasse.....	4.00
Caséine et cendres...	4.00
Sucre de lait.....	5.00

13.00

Limite minima

Eau.....	88.5
Extrait sec.....	11.5

100.0

Extrait sec :

Matière grasse.....	2.7 à 3.0
Caséine et cendres...	4.3 à 4.0
Sucre de lait.....	4.5

11.5

Je pourrais bien discuter ces chiffres tout à fait étranges, demander, par exemple, pourquoi, dans la limite minima, le chiffre de la caséi-

ne est plus fort et celui du sucre de lait plus faible que dans la composition moyenne. Il semble qu'une affusion d'eau doive à la fois les diminuer l'un et l'autre ; mais on ne discute pas avec la loi. On l'applique, et si le lait suspect tombe au-dessous de la limite minima pour un de ses chiffres, surtout pour l'extrait sec et la matière grasse, il peut être assuré d'une condamnation si l'expert et les juges ne sont pas un tant soit peu sceptiques.

Je reconnais que ces chiffres sont très bas, et qu'en les fixant comme limite minima, le Conseil d'hygiène s'est montré indulgent. J'ai montré pourtant qu'il y avait des cas où un lait normal ne les atteignait pas et se trouvait exposé à une condamnation imméritée.

Mais j'ai un reproche plus grave à leur faire, c'est que les ramasseurs de lait et les grands laitiers les prennent comme étiage, et font tout ce qu'ils peuvent pour n'en pas dépasser le niveau. S'ils avaient le temps, si le commerce du lait n'exigeait pas une activité qui, à certains moments, devient fiévreuse, le public des grandes villes ne boirait que du lait de la composition minimum, c'est à dire du lait sûrement étendu d'eau.

Et voilà à quoi aboutissent cette organisation savante, et cette surveillance de la police sur le commerce du lait. Elles n'empêchent pas la fraude, elles la régularisent et lui donnent l'estampille officielle. C'est de ce point là qu'il faut partir pour la juger. Là-dessus, quelques uns disent : " C'est vrai, la fraude existe, mais si la surveillance n'existait pas, ce serait encore pis. " Qu'en savez vous ? leur répondrai-je. Si au lieu d'inspirer au public la sécurité trompeuse que lui donnent vos laboratoires, vos saisies, vos analyses, vous lui disiez, comme à propos des vins : " Nous ne pouvons pas tout vérifier, faire asseoir un gendarme sur les genoux de tout garçon laitier, installer un agent dans toutes les crémeries ; c'est à vous de regarder de près ce que vous achetez, et à changer de laitier si son lait ne vous semble pas bon, si, bouilli, il ne vous donne pas une couche assez épaisse de crème. Si vous ne trouvez pas de lait frais remplissant ces conditions, recourez au lait stérilisé ou concentré. "

Si vous êtes mécontent de ces derniers, renoncez à un liquide qu'on ne vous offre plus que frelaté ou allongé d'eau. Soyez tranquille, si vous vous gendarmez, ce sont les laitiers qui viendront les premiers à résipiscence. Le lait a l'avantage

pour le consommateur, l'inconvénient pour le producteur d'être une marchandise qui se renouvelle incessamment et qui ne se conserve pas. C'est pour cela qu'elle n'est pas à un niveau de prix comme matière alimentaire, et que, même avec les enrichissements subis dans ces dernières années, le kilogramme d'azote emprunté au lait comme matière alimentaire, revient encore à bien meilleur marché que le kilogramme d'azote emprunté à la viande. Le jour où les producteurs ou les laitiers s'apercevront qu'ils perdent de leurs clients pour avoir voulu trop les exploiter, le commerce du lait, si réglementé, si étroitement surveillé jusqu'ici, du moins en apparence, redeviendra un commerce normal, soumis aux lois de l'offre et de la demande, et tout le monde y gagnera ; au lieu du lait banal partout à peu près le même et partout étendu d'eau, vous aurez des marques différentes qui viseront à la stabilité des marques commerciales.

Ma conclusion pour le lait est donc la même que pour le vin ; tant qu'il ne s'agit que d'additions d'eau l'intervention du laboratoire a été aussi nuisible qu'utile, et on peut sans péril y renoncer. Au lieu d'employer à des études veines vos chimistes qui ne demandent qu'à bien faire, de leur faire perdre leur temps à des besognes de garçon de laboratoire, employez les donc à poursuivre des pratiques vis-à-vis desquelles vous restez inertes en ce moment, absorbés et hypnotisés que vous êtes par la découverte du mûillage. Vous admettez, puisque vous ne poursuivez pas, que les laits peuvent être additionnés de carbonate de soude, parfois d'acide salicique ou de borax. Ne croyez-vous pas que cette addition, qui est une falsification véritable, soit infiniment plus grave pour le consommateur qu'une addition d'eau ? Mais nous arrivons là sur un terrain différent qui serait trop long à parcourir.

MOUVEMENT COMMERCIAL DE TERRENEUVE POUR L'ANNEE 1896.

Le rapport des douanes de Terre-neuve pour l'exercice 1895 1896 n'a pas encore été mis entre les mains du public.

Cette lacune sera peut-être comblée plus tard, mais en attendant je crois devoir fournir les chiffres relevés par le commerce de Saint-Jean de Terre-neuve. Ces chiffres

sont favorables au dernier exercice comparé à celui de 1895.

On sait que la France ne fait pas directement d'affaires avec Terre-neuve ; ses produits pénétreraient ici par voie d'Angleterre en quantité trop insignifiante pour qu'il en soit tenu un compte spécial. Ce qui peut pénétrer par voie de Saint-Pierre et Miquelon échappe généralement à tout contrôle, si l'on en croit la rumeur publique. Les caboteurs de Terre-neuve se chargeraient de l'introduction de ces marchandises.

D'après les éléments dont je dispose aujourd'hui, il aurait été exporté 333,417 quintaux anglais de morue sèche en 1896, contre 389,538 en 1895, soit une différence en moins de 56,121 quintaux pour le dernier exercice. Cette différence est en grande partie occasionnée par la pauvreté de la pêche du Labrador et par des existences en magasin. En somme, le résultat de la saison de pêche 1896 est considéré comme satisfaisant. Les prix ont été rémunérateurs au début, et promettent de se relever à l'époque du carême.

Les quantités d'huile de phoque exportées ont été de 100 tonnes inférieures pour 1896, soit 471 tonnes contre 571 l'année précédente. Il en a été de même pour l'huile de foie de morue.

Le saumon a gagné 489 tierces en 1896, sur les 1,784 de l'année précédente.

Les exportations de hareng ont été en baisse.

Le homard en conserve présente pour 1896, 31,519 caisses, contre 23,910 seulement en 1895.

A l'importation on constate un progrès souvent très sensible pour 1896.

Farines, 314,373 barils, environ 16,000 de plus qu'en 1895.

Porc salé, 30,909, environ 4,090 de plus qu'en 1895.

Bœuf salé, 9,620 barils, environ 2,000 en moins qu'en 1895, cependant si l'on réunit les deux articles, on trouve que l'avantage est encore pour 1896.

Beurre, 6,637 cwt environ, 1,300 de plus qu'en 1895, bien que la fabrication locale des margarines soit en progrès.

Melasses, 13,192 poinçons ; environ 180,000 litres de plus qu'en 1895.

Sucres, 27,173 cwt environ, 5,000 de plus qu'en 1895.

Tabac manufacturés, 124,219 lbs., soit 11,122 en moins qu'en 1895 ; cette différence est à l'avantage de la main-d'œuvre locale.

Thés, 797,994 livres, soit environ

200,000 livres de plus qu'en 1895, et représentant une consommation annuelle de près de 4 livres de thé par habitant.

Café, 8,500 livres contre 5,700 en 1895.

Maïs, 7,095 barils contre 13,938 en 1890.

Pommes de terre, en baisse d'environ 7,000 barils, à l'avantage de la production locale.

Savon, 15,461 caisses contre 13,938 en 1895.

Bestiaux sur pied, 2,081 bêtes, soit environ 250 de plus qu'en 1895.

Quincaillerie, chaussures, nouveautés, sont aussi en augmentation pour 1896, mais les chiffres exacts ou même approximatifs font défaut.

Les importations de charbon de terre ont augmenté de 8,159 tonnes sur l'année 1895; un hiver rigoureux et des prix modérés sont cause de cet écart.

La situation commerciale de la colonie se remet visiblement du choc occasionné, il y a deux ans, par la faillite des Banques. On est plus prudent. Il le faut bien, car les succursales de banques canadiennes qui sont venues remplacer les anciens établissements fiduciaires, ne se prêtent pas comme on faisait jadis, à des avances mal étayées.

Comme il arrive toujours aux heures de pénurie, on s'est beaucoup porté vers la spéculation minière, la découverte des métaux précieux, d'huile de pétrole et autres produits géologiques, a été haussée bien des imaginations, mais jusqu'ici, aucun résultat sérieux n'est venu confirmer ces beaux rêves. On trouve de tout à Terre-Neuve, mais soit manque de capitaux, soit absence de direction compétente ou pauvreté réelle des gisements, on en est encore aux riches hypothèses et rien de plus.

Une compagnie pour la pêche à la baleine est en formation. M. Adolphe Nielson, le surintendant des pêcheries, en est l'initiateur, mais les actionnaires se sont montrés si rares ici, qu'il a fallu aller en Angleterre chercher des capitaux. Le succès financier de l'entreprise semble problématique.

RIBAILLER DES ILES,
Consul Général de France.

Ni pasteurisée, ni carburée, et exempte d'ingrédients nuisibles à la santé, la Bière de Labatt, de London, est la meilleure.

LA TEINTURE DES FOURRURES

(Suite et fin.)

(De la Halle aux Cuirs)

La méthode de teinture sera mieux comprise par une description détaillée de quelques exemples.

Par exemple, on peut donner aux peaux de lapin une couleur d'un brillant brun doré de la manière suivante: on nettoie soigneusement les peaux dans un bain composé d'environ 10 grammes de savon et 10 grammes d'ammoniaque pour 10 litres d'eau, on les laisse dans ce bain une heure à deux heures, pendant ce temps il faut avoir soin de les remuer souvent; puis on les enlève et on les rince avec soin.

On les immerge ensuite pendant douze heures dans un jus mordant composé de 20 grammes de bichromate de potassium et 10 grammes de crème de tartre par 10 litres d'eau, après quoi on enlève les peaux, on les rince et on les met dans le jus colorant, consistant en 6 grammes d'Ursol P pour chaque 10 litres d'eau; après dix heures d'immersion la fourrure aura la teinte désirée.

Pour donner aux peaux de mouton (angora) un brun jaunâtre, on procède comme suit: mordant, 20 grammes de bichromate de potassium et 15 gr. de crème de tartre par 10 litres (durée de l'immersion douze heures) on rince ensuite avec soin et l'on teint au moyen de 10 grammes d'Ursol P et d'une pinte de peroxyde d'hydrogène par 10 litres d'eau. Le procédé demande six heures.

L'Ursol D employé seul, produit la couleur grise; avec un mordant de bichromate on obtient des teintes violettes et employé sous une forme plus concentrée, on arrive au noir.

On obtient un magnifique brun foncé pour les "Thibet" ou les chèvres sauvages de la manière suivante: mordant, 40 grammes de bichromate de potassium et 20 grammes de crème de tartre par 10 litres d'eau (durée de l'immersion 12 heures), on rince bien et l'on teint pendant 24 h dans un bain composé comme suit: 5 grammes d'Ursol D, 5 grammes d'acide pyrogallique, 300 gram. de peroxyde d'hydrogène, 20 grammes d'ammoniaque et 10 litres d'eau; si l'on désire obtenir une action plus rapide, on se sert du jus colorant plus fort suivant: 20 gram. d'Ursol D, 10 grammes d'acide pyrogallique, 750 grammes de peroxyde d'hydrogène, 20 gr. d'ammoniaque et 10 litres d'eau. Avec cette dernière formule le temps nécessaire au travail est abaissé à une heure et demie.

Un brun grisâtre pour chèvre sauvage est produit par un mordant de bichromate et de crème de tartre, et par la composition colorante suivante: Ursol D 1 gramme, Ursol P 1 gramme, acide pyrogallique 1 gramme, peroxyde d'hydrogène 100 grammes, ammoniaque 10 grammes, eau 10 litres, on laisse 12 heures dans la teinture.

Pour donner au bœuf musqué à long poil une couleur brun clair, on se sert d'une solution composée de la manière suivante par litre d'eau: Ursol P 10 grammes, Ursol D grammes, acide pyrogallique 10 grammes, peroxyde d'hydrogène 100 gr et ammoniaque 8 grammes, on mélange d'abord les deux Ursols chauffés, puis le peroxyde d'hydrogène, ensuite l'acide pyrogallique et enfin quand toutes ces substances ont été intimement réunies, vient le tour de l'ammoniaque. Aucun mordant n'est né-

cessaire, on applique la teinture au moyen d'une brosse et on laisse sécher.

Pour faire une imitation de peau de veau marin avec un bœuf musqué tondu (clipped), on opère ainsi: mordant: le même que plus haut, bichromate de potassium, crème de tartre et l'on colore avec une solution de 8 grammes d'Ursol P, 6 grammes d'Ursol D, 5 grammes d'acide pyrogallique, 125 grammes de peroxyde d'hydrogène et 5 grammes d'ammoniaque pour 1 litre d'eau. Une fois sèches, il faut bien nettoyer les peaux et appliquer avec une brosse à l'extrémité du poil une teinture composée de 10 grammes d'Ursol D et 250 grammes de peroxyde d'hydrogène pour un litre d'eau, au bout d'une heure, l'extrémité des poils de la fourrure paraîtra noire et l'on aura une imitation de veau marin parfaite au point qu'il est presque impossible de la distinguer du véritable veau marin.

On obtient une imitation de coyput au moyen de lapin tondu (clipped), pour cela il suffit d'appliquer avec une brosse une solution de 12 grammes d'Ursol P, 8 grammes d'Ursol D, 6 grammes d'acide pyrogallique et 100 grammes de peroxyde d'hydrogène pour un litre d'eau.

Un noir intense pour la peau de chèvre angora ou autres peaux semblables s'obtient ainsi: on se sert du mordant suivant: de 20 à 30 grammes de bichromate de potassium et de 10 à 15 grammes de crème de tartre pour 10 litres d'eau (durée du bain 12 heures).

On ne conseille pas d'employer un mordant plus puissant, car il donnerait au noir une teinte bruyère d'un vilain effet. Après le bain, on rince bien et l'on teint avec: 30 grammes d'Ursol D et 1 litre de peroxyde d'hydrogène dans 10 litres d'eau. Au bout de 12 heures on a la couleur désirée. Dans le mordant on peut remplacer le bichromate de potassium par une proportion égale de sulfate de fer ou de cuivre.

L'Ursol D B est surtout utile pour produire une teinte d'un noir bleuâtre, mais dans ce cas l'on doit remplacer le mordant au bichromate de potassium par un mordant de sulfate de fer et de crème de tartre ou de sulfate de cuivre et de crème de tartre ou encore par un mélange des deux sulfates et toujours de la crème de tartre, ces sulfates donnent d'excellents résultats.

Voici comment on peut obtenir une teinte noire bleuâtre. Mordants: I—20 grammes de sulfate de fer et 10 grammes de crème de tartre pour 10 litres d'eau (durée 12 heures.)

II—20 grammes de sulfate de cuivre et 10 grammes de crème de tartre pour 10 litres d'eau (durée 12 heures.)

III—15 grammes de sulfate de fer, 5 grammes de sulfate de cuivre et 10 grammes de crème de tartre pour 10 litres d'eau (durée 12 heures), on teint alors avec: 20 grammes d'Ursol D B et 500 grammes de peroxyde d'hydrogène pour 10 litres d'eau (durée de 10 à 12 heures.)

Lorsque l'on emploie le mordant I, le noir a une teinte bleue sombre et la peau elle-même reste d'un bleu clair. Le mordant II donne un noir intense, tant is que la peau devient également noire. Par l'emploi du mordant III, la peau reste plus claire qu'avec les deux premières préparations sans cependant avoir aucune influence sur la couleur ultérieure de la fourrure.

Si l'on veut se servir à nouveau du bain de teinture, on peut le renforcer en ajoutant une proportion d'environ 60

des quantités de substances employées dans le jus primitif.

Un avantage particulier que possède, en teinture, les couleurs "Ursol" est leur énergie colorante considérable, que l'on peut surtout remarquer lorsqu'on applique la couleur avec une brosse sur l'extrémité des poils, ou lorsque l'on veut rayer ou bigarrer la fourrure. Par exemple; une simple application d'une solution d'environ 15 grammes d'ursol D et de 100 grammes de peroxyde d'hydrogène par 1 litre d'eau, sera suffisante pour couvrir de noir l'extrémité des poils de la fourrure ou pour donner une teinte légère.

Les accessoires nécessaires à l'emploi des procédés de teinture décrits plus haut sont: une chaudière pour chauffer l'eau, plusieurs petites cuves ou bariques à pétrole coupées en deux pour contenir les jus mordants et colorants, des chevalets pour suspendre les peau mouillés, un séchoir aéré pouvant être chauffé par les temps froids, et enfin une installation pour rincer arrangée de manière à avoir l'eau fraîche à portée de la main. Après chaque opération, les cuves contenant les jus doivent être recouvertes d'un couvercle en bois.

REGLEMENTS POUR PREVENIR LES ABORDAGES ET CONCERNANT LES SIGNAUX DE DETRESSE

Les règlements suivants concernant les feux, les signaux en temps de brume, les signaux de détresse, la route à tenir, et les trains de bois, s'appliqueront à tous les fleuves, rivières, lacs et autres eaux navigables du Canada, ou tombant sous la juridiction de son parlement, savoir:—

DISPOSITION PRÉLIMINAIRE.

Dans les règles qui suivent tout navire à vapeur, qui ne marche qu'à l'aide de ses voiles est considéré comme navire à vapeur, qu'il se serve de ses voiles ou ne s'en serve pas.

L'expression "navire à vapeur" comprend tout navire mû par des machines.

Un navire est en "marche" dans le sens des présents règlements, lorsqu'il n'est pas à l'ancre, ou amarré au rivage, ou échoué.

Règles concernant les feux, etc.

L'expression "visible" employée dans les présents règlements, au sujet des feux, signifie par une nuit sombre, mais sans brume.

Article 1. Les règlements concernant les feux seront suivis par tous les temps entre le coucher et le lever du soleil, et durant ce temps il ne sera exhibé aucun autre feu qui pourrait être pris par erreur pour un feu réglementaire.

Article 2. Un navire à vapeur,

lorsqu'il est en marche, portera les feux suivants:—

(a) Sur ou en avant du mât de misaine, ou si c'est un navire sans mât de misaine, alors à l'avant du navire, à une hauteur de pas moins de 20 pieds au-dessus de la coque, et si le navire a plus de 20 pieds de largeur, alors à une hauteur au-dessus de la coque au moins égale à cette largeur, de façon toutefois qu'il ne soit pas besoin de porter le feu à plus de 40 pieds au-dessus de la coque, un feu blanc placé de manière à fournir un rayonnement uniforme et non interrompu dans tout le parcours d'un arc horizontal de 20 quarts de compas,—établi de façon à projeter la lumière de 10 quarts de chaque côté du navire, c'est-à-dire, depuis l'avant jusqu'à deux quarts en arrière du travers de chaque bord, et d'une portée telle qu'il puisse être visible à 5 milles au moins de distance;

(b.) A tribord, un feu vert, établi de façon à projeter une lumière uniforme et non interrompue sur un arc horizontal de 10 quarts du compas,—placé de manière à projeter la lumière depuis l'avant jusqu'à deux quarts sur l'arrière du travers à tribord, et d'une portée telle qu'il puisse être visible à deux milles au moins de distance;

(c.) A babord, un feu rouge établi de façon à projeter une lumière uniforme et non interrompue sur un arc horizontal de 10 quarts du compas,—placé de manière à projeter la lumière depuis l'avant jusqu'à 2 points sur l'arrière du travers à babord, et d'une portée telle qu'il puisse être visible à 2 milles au moins de distance;

(d.) Ces feux de côté vert et rouge doivent être munis, en dedans du bord, d'écrans dirigés de l'arrière à l'avant et s'étendant à 3 pieds au moins en avant de la lumière, afin que le feu vert ne puisse pas être aperçu de babord avant, et le feu rouge de tribord avant;

(e.) Un navire à vapeur lorsqu'il est en marche peut porter un feu blanc supplémentaire semblable dans la forme au feu mentionné dans la subdivision (a). Ces deux feux seront placés en ligne avec la quille de telle façon qu'un feu sera au moins 15 pieds plus haut que l'autre, et dans une position telle relativement l'un à l'autre que le feu d'en bas soit en avant de celui d'en haut. La distance verticale entre ces deux feux sera moindre que la distance horizontale.

Article 3. Un navire à vapeur, lorsqu'il remorque un autre navire, doit, indépendamment de ses feux

de côté, porter deux feux blancs placés verticalement l'un au-dessus de l'autre, à pas moins de 6 pieds de distance, et lorsqu'il remorque plus d'un navire il portera un feu blanc brillant supplémentaire placé 6 pieds au-dessus ou au-dessous des dits feux, si la longueur de la remorque mesurée depuis l'arrière du remorqueur jusqu'à l'arrière du dernier navire remorqué excède 600 pieds. Chacun de ces feux doit être de la même construction et de la même portée et placé dans la même position que le feu blanc mentionné à l'article 2 (a), sauf le feu supplémentaire qui peut être porté à une hauteur d'au moins 14 pieds au-dessus de la coque.

Ce navire à vapeur peut porter un petit feu blanc en arrière de la cheminée ou de l'arrière-mât pour servir de guide au navire remorqué, mais ce feu ne doit pas être visible en avant du bau.

Article 4 (a.) Un navire qui, à raison de quelque accident, n'obéit pas à la manœuvre, portera à la même hauteur que le feu blanc mentionné à l'article 2 (a), à l'endroit le plus visible, et, si c'est un navire à vapeur, au lieu de ce feu, deux feux rouges placés verticalement l'un au-dessus de l'autre à pas moins de 6 pieds de distance, et d'une nature à pouvoir être visible tout autour de l'horizon à une distance d'au moins 2 milles; et durant le jour il portera placées verticalement l'une au-dessus de l'autre à 6 pieds au moins de distance, là où elles seront le plus visibles, deux boules ou formes noires de 2 pieds de diamètre chacune.

(b) Un navire employé à poser ou relever un câble télégraphique, portera dans la même position que le feu blanc mentionné à l'article 2 (a), et si c'est un navire à vapeur, à la place de ce feu, trois feux placés verticalement l'un au-dessus de l'autre. Le plus haut et le plus bas de ces feux seront rouges, et celui du milieu sera blanc, et ils seront d'une nature telle à pouvoir être visibles tout autour de l'horizon, à une distance d'au moins deux milles. Le jour il portera sur une ligne verticale et l'une au-dessus de l'autre, là où elles seront le plus visibles, trois formes d'au moins deux pieds de diamètre, dont la plus haute et la plus basse seront rondes et de couleur rouge, et celle du milieu en forme de losange et blanche.

(c) Le navire ci-dessus, lorsqu'il est stationnaire, ne portera pas de feux de côté, mais lorsqu'il sera en marche il devra les porter.

(A suivre)

Toujours
la
Meilleure
Qualité...

ACHETEZ LA

GRIFFIN

---MARQUE

Prunes de Californie et Fruits Desséchés

EMPAQUETES SEULEMENT PAR

The Griffin & Skelley Co.



A. P. TIPPET & CO.,
AGENTS
...MONTREAL...

Les maisons importantes ont ces marchandises en magasin.

**REVUE COMMERCIALE
ET FINANCIERE**

Montréal, 1^{er} avril 1887.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre de 1 1/4 à 1 1/2 p.c. Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre reste à 3 p.c.; on s'attendait à le voir descendre à 2 p.c., mais tant qu'il subsistera quelque point noir du côté de la question crétoise, il est douteux que les directeurs de la banque apportent aucun changement au taux actuel.

Les consolidés étaient hier en clôture à 111 1/2 au comptant et 111 1/2 à terme.

A Paris, la rente 3 p.c. se cote à francs 102.20.

A Montréal, les prêts à demande se font à 4 p.c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p.c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9 1/2 à 9 5/16; à demande, de 9 1/2 à 9 1/2 et par le câble à 9 1/2. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours de 9 7/16 à 9 9/16. à vue de 9 1/2 à 10 et par le câble à 10 1/2. A New-York entre banques les fonds sont de 1/16 à 1/10 et, sur le comptoir de 1/2 à 1/4.

L'argent en barre vaut à New-York 61 1/2 à 62 1/2 l'once pour les barres du commerce, et de 61 1/2 à 62 1/2 c pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote 28 5/16 d. l'once.

La Banque Nationale annonce un dividende semestriel de 2 1/2 p. c. payable à partir du 1^{er} mai. L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu, le 19 mai prochain, à Québec.

La Banque d'Écargnes aura son assemblée annuelle le 4 mai prochain.

La Dominion Bank paiera à partir du 1^{er} mai un dividende trimestriel de 3 pour cent sur le capital-actions; l'assemblée générale annuelle des actionnaires est fixée à la date du 26 mai.

Une assemblée spéciale des actionnaires de la Cie des Chars Urbains de Montréal est convoquée pour le 14 avril; le but de l'assemblée est d'obtenir l'autorisation d'augmenter le capital-actions.

La semaine à la Bourse a été bonne; Montréal ne s'est pas laissé influencer par l'épée de panique qui s'est produite sur les places de Londres et de New-York; il y a eu de bonnes journées et les prix des principales valeurs de spéculations ont été généralement bien tenus; il y a exception pour le Gaz de Montréal qui se cote en dividende à 184 1/2.

A signaler un gain de 2 points sur les Dominion Cotton à 79 et une vente de Montreal Cotton à 124. Les actions des compagnies manufacturières de coton attirent en ce moment l'attention de plusieurs capitalistes, la question du tarif n'est pas étrangère à cet état de choses. Il est vrai que plusieurs de ces compagnies en voyant arriver le gouvernement libéral ont diminué considérablement leur production; on en conclut qu'une activité plus

grande va régner dans cette industrie maintenant débarrassée de ses surplus de stocks et que les actions sont bonnes à acheter au cours actuels.

La compagnie des chemins de fer Urbains de Montréal est en gain de 4 1/2 points

Les actions des banques ont été presque complètement délaissées.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal	172 1/2
" Toronto	108
" Commerce	83
" des Marchands	145
" Molsons	108
" British	83
" d'Halifax	145
" Union	108
" Ontario	83
" Hochelaga	145
" (nouveau)	108
" Québec	83
" Nationale	145
" East, Townsh.	108
" Ville-Marie	83

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Vendeurs Acheteurs	
Banque du Peuple	100 89 1/2
" Jacques-Cartier	131 129
" Hochelaga ex-div.	77 1/2
" Nationale	100 72
" Ville Marie	100 72

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal [ex-div]	184 1/2
Colored Cotton (bons)	184 1/2
" " (actions)	184 1/2

A VENDRE...

TERMES FACILES

La Bâtisse faisant le coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMEROS CIVIQUES :

25, RUE ST-GABRIEL,
25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à A. LIONAIS.

Chambre 401, Bâtisse New York Life.



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires.

MONTREAL.

MINES D'OR

— DE LA —

COLOMBIE ANGLAISE



Nous vendons et achetons des parts de mines à commission. Agents pour la MINE COLONNA.

A. W. ROSS & CO.

R. MEREDITH, GERANT
No 108, St-François Xavier
MONTREAL.

ou 4, King St. W., Toronto.

FONDEE EN 1842.

L. CHAPUT, FILS & CIE

EPICIERIS EN GROS ET IMPORTATEURS

2, 4 et 6 rue de Bresoles, 17 rue St-Dizier, 123 à 131 rue Le Royer,
MONTREAL

Montreal Cotton.....	124
Dominion Cotton.....	79
Royal Electric (ex-div).....	145½
<i>Compagnies de transport :</i>	
Can. Pac. Ry.....	47½
Toronto St. Ry.....	72
Montreal St. Ry.....	231½
Halifax St. Ry (action).....	91½
“ “ (bons).....	103
Duluth ord.....
Duluth pref.....
Rich. & Ont (action).....	91½
“ “ (bons).....
<i>Valeurs diverses :</i>	
Montreal Telegraph (ex-div).....	165
Cable Commercial (actions).....	165½
“ “ (bons).....
Postal Telegraph.....
Bell Teleph (actions).....	161½
“ “ (bons).....
West. Loan & Trust.....
Loan & Mortgage.....
Windsor Hotel.....

COMMERCE

Le G. T. R. et le C. P. R. abandonnent à partir de ce jour leurs tarifs d'hiver; la diminution qui en résulte dans le taux du fret aura pour effet d'activer le commerce qui, d'après les apparences, de la semaine écoulée s'annonce comme devant être moins languissant au début de ce printemps que l'an dernier.

Les stocks sont presque partout réduits à leur dernière limite et on n'attend pour les renouveler ou les compléter que le nouveau tarif de droits de douane devra voir le jour sous peu. Nous faisons des vœux pour que, dans notre prochain numéro, nous parlions

de ce tarif comme d'une chose accomplie.

La température si douce et si clémente de cette semaine a rendu les chemins impraticables pour les transports à la campagne, mais comme nous devons passer par là chaque année, nous sommes heureux de voir un printemps bâtif qui donnera à la culture plus de temps pour ses travaux de labour et de semencement. Bientôt, dans quelques jours, la verdure va apparaître à nos yeux; les pâturages ouverts plus à bonne heure laisseront plus de foin à vendre aux fermiers qui pourront en même temps fournir aux fromageries et beurrieres un lait plus abondant et plus riche. Il semblerait que la nature elle-même ne veut interdire à notre province un excès de fabrication du fromage d'étable.

Le commerce de gros est plus satisfait des collections que pendant les dernières semaines.

Cuir, Peaux et Laines.—Les cuirs ont subi un ralentissement dans la vente, ce qui n'empêche le combine de maintenir les prix majorés la semaine dernière et de songer, nous dit-on, à une nouvelle hausse.

Nous n'en serions pas surpris car les prix des peaux ayant également subi une hausse, les membres du combine ne sont pas gens à laisser échapper longtemps une occasion de présumer la clientèle avec une apparence de raison.

On paie en effet aux bouchers le double de plus pour les peaux de bœufs, soit No 1 9c; No 2, 8c et No 3, 7c la lb.; les peaux de veau, d'agneau et mouton sont sans changements. Les peaux d'agneau de

printemps sont maintenant sur le marché au prix de 10c la pièce.

Drapes et nouveautés.—Les marchands de détail de la ville achètent plus volontiers et cela n'a rien d'étonnant car, en réalité, nous sommes au printemps, printemps non-seulement de par la date du calendrier, mais mieux par le douceur de la température. Tant mieux pour nos marchands s'ils peuvent compter au moins de temps à autre sur une bonne saison d'une longueur inaccoutumée, ils avaient besoin d'une compensation, la Providence la leur offre, qu'ils en profitent donc largement.

Il arrive d'assez bons ordres de la campagne et les paiements y sont meilleurs. Le commerce de gros aura bientôt la visite des marchands du dehors et encaissera en même temps de plus fortes sommes que pendant les deux ou trois dernières semaines.

Epiceries.—Assez bonne demande pour les articles de réassortiment général. Il se fait de grosses affaires en sucre; il y a même une excitation assez prononcée chez les acheteurs. On prétend que des quantités énormes de sucre brut ont été retirées de l'entrepôt ces jours derniers, car les raffineurs s'attendent à une augmentation de droits sur la matière première des raffineries.

En thé, la demande ne se ralentit pas, les prix sont tenues fermes par les détenteurs qui ferment l'oreille à toute demande de concession.

On a vendu ce matin le stock de la faillite D'herby et, au dire des con naisseurs, les thés ont été achetés par leur

Maison de gros en **Epicerie, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce. Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

THÉS, CAFÉS, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIÉTÉ DE FINES DENRÉES ET CHOIX CONSIDÉRABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et 22, rue De Bresoles,

MONTREAL

Aux Marchands de détail..



Nous sommes persuadés que les marchands de gros font moins de profit sur la vente du **Scotch Whiskey de Dewar**, que sur n'importe quelle autre marque. Quoique les prix de gros soient établis par arrangement spécial, les profits réalisés par les marchands de détail dépassent de beaucoup ceux réalisés par les importateurs directs.

Recommandez le Whiskey Dewar

Vos clients seront certainement satisfaits, car il ne peut pas se produire rien de mieux malgré la volonté de l'homme.

pleine valeur, ce qui indique bien l'excitation qui existe sur cet article.

Depuis notre dernière revue les marchés des Barbades sont en hausse de 2c; la méasse est à 10c ferme au lieu de 8c; il en est de même à chaque campagne nouvelle, le prix de début est toujours bas, mais on ne trouve jamais de vendeur à ce prix.

La demande en mélasse a été bonne, mais elle va forcément se ralentir maintenant que nous avons le sirop et le sucre d'érable nouveaux.

Les sucre d'érable ancien ou nouveau vaut pour les épiciers de détail à acheter dans le gros, de 6 à 8c la lb.; le sirop ancien se vend encore de 5 à 5½c mais le nouveau fait de 4½ à 5c la lb et, en canistres, de 55 à 6 c.

Les fruits secs de Californie sont toujours négligés et il en a été de même pendant toute la saison, malgré les bas prix auxquels ils sont tombés cette année. Les consommateurs semblent préférer les fruits d'autre provenance qui ont été presque autant demandés malgré l'abondance et les bas prix de tous les fruits verts en général.

Il y a une bonne reprise dans la vente des raisins de Malaga; les noix et les pommes évaporées se vendent également bien.

Parmi les conserves en boîtes, nous devons noter la fermeté des tomates qui pourraient bien hausser encore avant la nouvelle fabrication. Il n'y a plus d'olives en quart sur le marché; l'importation d' printemps sera plus chère

que la précédente, le cours des olives ayant haussé sur les marchés de production.

Les poivres sont fermes à nos prix.

Les bougies de fabrication canadienne sont en baisse de 1c par lb., les fabricants se font une rude concurrence, de là la baisse des prix; nous cotons; paraffine la lb. de 10 à 10½c et, spermaceti de 9 à 9½c.

Fers, Ferronneries et Métaux — Il y a un bon commencement de demande pour les articles nécessaires à la culture, tels que pelles, fourches, rateaux, etc. Le clou de broche et le fil de fer barbelé se vendent peu pour la saison; les articles nécessaires à la bâtisse sont également délaissés; ce serait pourtant le bon moment pour ces diverses marchandises; ce n'est sans doute qu'un retard.

A l'heure où nous allons sous presse les fabricants de clous et de boulons sont réunis à Montréal. On s'attend à ce que la combine décide de baisser les prix de quelques articles pour pouvoir empêcher les produits similaires américains de pénétrer au Canada.

Nous rectifions le prix du fer canadien en le portant de \$1.45 à \$1.50 les 100 lbs.

Huiles, peintures et vernis — Un de nos abonnés nous fait savoir qu'il a payé l'huile de pétrole au char 14½c le gallon, tandis que nous la cotons 15½c et nous prie, en conséquence de rectifier notre liste de prix. Comme plusieurs de nos lecteurs se trouvent certainement dans le même cas, nous croyons devoir dire,

ici même, que notre prix de 15½c est un prix moyen et qu'il peut varier, suivant la longueur du transport, de 14½ à 16c. C'est du prix du fret que dépend le prix réel.

L'huile de castor est plus faible dans les pays de production, on pourra donc payer moins cher celle de la prochaine exportation.

Les autres huiles n'offrent rien de particulier à noter.

Poissons. — Marché calme pour la saison; les prix n'ont pas varié depuis la semaine dernière.

Produits chimiques et drogueries. — La baisse dans le prix du fret des deux grandes compagnies de chemin de fer permet l'expédition des ordres recueillis par les voyageurs. On est donc occupé dans cette ligne de commerce, à la livraison des commandes.

Nous n'avons aucun changement de prix à signaler.

Salaisons, saindoux, etc. — Les prix sont maintenus; il se traite encore quelques affaires de moyenne importance.

A la dernière minute nous apprenons que, demain matin vendredi, tous les sucres jaunes et blancs sans exception subiront une augmentation de ½c sur les prix portés à notre liste de prix-courants.

Pickles dit qu'il se consomme 4,000,000 de bouteilles de marinade, par semaine, aux Etats-Unis.



G. G. GAUCHER
FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les chevaux et bêtes à cornes.
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURATIF et VERMIFUGE.

91 et 93 RUE DES COMMISSAIRES
ET 22 PLACE JACQUES-CARTIER

Montreal

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAUDEAU FRERES & CIE

Montreal.

— QUEBEC —

THIBAUDEAU BROTHERS & CO

— LONDON —

SPÉCIALITÉ DE

TAPIS & PRELARTS

GRAINES DE SEMENCES

Notre catalogue illustré de graines de semences est prêt et sera adressé gratis sur demande. Ecrivez pour en avoir un. Stock considérable et complet de semences pour la **Ferme, le Jardin et les Fleurs.** Prix justes pour **Timothy, Trèfle** et toutes autres graines. Ecrivez pour avoir nos prix et nos échantillons avant d'acheter.

W. EWING & CO., Marchands-Grainetiers,
142, rue McGill, MONTREAL.

T. PREFONTAINE

H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues **NAPOLÉON ET TRACY**
STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Laehine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.
Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

CANADA LIQUOR COMPANY, LTD.

Successors de AND. BRISSET & FILS

IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS ET CONSERVES ALIMENTAIRES

REPRESENTANTS AU CANADA DES PLUS GRANDES MAISONS DE VINS ET CONSERVES ALIMENTAIRES DE FRANCE, ITALIE ET ESPAGNE

Monopole pour le Canada des marques de COGNACS OPTIMA, CARAFONT et MAUPETIT.

F. POUPART,

Directeur Gérant.

21, 23, 25 rue Gosford, Montréal

Revue des Marchés

Montréal, 1er avril 1897.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

On cotaît hier les marchés du Royaume-Uni, comme suit :

"Londres.—Chargements à la côte : blé et maïs tranquilles ; chargements en route, blé, un peu plus facile ; en partie 3d plus bas ; maïs tranquille et soutenu. Marchés anglais de l'intérieur, blé terne. Liverpool.—Blé disponible tranquille ; maïs disponible soutenu. Farine première à boulanger de Minneapolis 21s 9d. Sur futurs : blé soutenu : 5s 11½d mai et juillet ; 5s 10d septembre ; maïs, tranquille, 2s 6½d mars et avril ; 2s 8d mai ; 2s 8½d juin et 2s 10d juillet."

A Paris, on cotaît hier : blé 21 fr 75 sur mars et 21 fr. 85 sur avril ; farine 45 fr. 30 sur mars et avril. Les marchés français de l'intérieur étaient tranquilles.

On lit dans le *Marché français* du 13 mars :

Au début de la semaine, le temps était beau et un peu froid, c'est-à-dire favorable aux récoltes en terre et aux travaux des champs. Mais, depuis mercredi, la pluie a fait de fréquentes et trop abondantes réapparitions. Les avis concernant la situation culturale deviennent de moins en moins favorables ; les blés d'hiver commencent à souffrir sérieusement de cet excès d'humidité et les semences de printemps se trouvent à nouveau complètement interrompues dans nombre de régions. Plus nous avançons dans la saison, et plus il paraît à craindre que la superficie ensemencée en blé pour la future campagne ne soit en déficit très sensible ; beaucoup de cultivateurs semblent

en outre décidés à porter leurs préférences vers la culture de l'avoine, qui les expose à moins de surprises.

Dans la région sucrière, les marchés de betteraves qui étaient à peu près terminés l'an dernier à cette époque de l'année sont tenus en suspens par l'in croyable lenteur qu'apporte le Parlement à voter la loi sur les primes sucrières. Il est dès lors difficile de se prononcer à cette heure sur l'étendue des emblavements. L'on croit cependant à une diminution en raison du bas prix du sucre et de la situation peu satisfaisante de la distillerie de betterave.

Dans les autres pays d'Europe, les prix des betteraves sont en général, notablement inférieures à ceux de l'année dernière et, sauf en Russie et en Allemagne, une diminution d'emblavements est considérée comme inévitable.

Le marché de Chicago est en plein à la baisse. Depuis la semaine dernière 2 points entiers ont été perdus sur le prix du blé en comptant, 2½ points sur le blé de mai et 1½ point sur juillet. Les liquidations marchent bon train, les marchés anglais sont faibles et en baisse, le beau temps favorise les récoltes en terre et permet les ensemencements de bonne heure pour le blé de printemps, autant de raisons bonnes à invoquer par les acheteurs qui réclament la baisse.

On cotaît hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps.....	71½
New-York, No 2, rouge.....	nom.
Duluth, No 1, dur.....	72½
Detroit, No 2, rouge.....	86½

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Mai	Juillet
Chicago	70½	70
New-York	77½	75½

Duluth.....	73	
Détroit.....	87½	73½

Voici les cours en clôture pour chaque jour de la semaine écoulée sur le marché de Chicago :

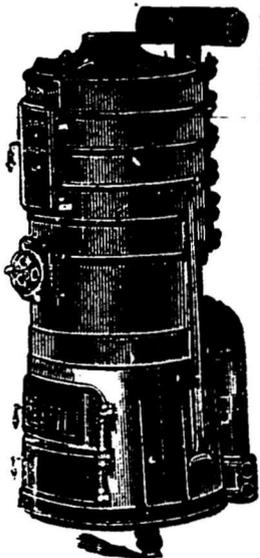
	Mai.	Juillet.
Judi.....	72½	71½
Vendredi.....	72½	71½
Samedi	72½	71½
Lundi.....	73½	71½
Mardi.....	71½	70½
Mercredi.....	70½	70

Sur le même marché on cotaît hier en clôture : le blé d'inde 24½c mars ; 24½c avril ; 24½c mai ; 23c juillet et septembre et l'avoine 16½c mars et avril ; 17½c mai ; 18½c juillet et 18½c septembre.

MARCHÉS CANADIENS

Le retour du printemps au Manitoba se fait attendre : cette province qui d'habitude est en avance d'une quinzaine sur la nôtre au point de vue de la température et des travaux de la culture est menacée, cette année, de nous voir prendre les devants ; il y a quelques jours la température était encore à 25° degré, au-dessous de zéro à Winnipeg pendant qu'ici nous étions en plein dégel. La terre, là-bas, est encore couverte d'une épaisse couche de neige ; les rivières sont très hautes et on craint des inondations à la fonte des neiges qui se fera rapidement par suite d'un soleil déjà chaud. Les meuniers ont pris et prennent encore des mesures pour parer à l'éventualité d'un débordement des eaux et mettent leur grain à l'abri.

Les inondations advenant, la culture aurait à en souffrir, car elle ne pourrait se livrer aux travaux de labour avec un sol détrempé et subirait les retards éprouvés l'an dernier par suite des pluies au début du printemps, ce qui



LA FOURNAISE A EAU CHAUDE STAR

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

Est aujourd'hui la plus perfectionnée sur le marché Elle est la seule fournaise pourvu d'un SYPHON INJECTEUR Breveté qui active de beaucoup la circulation et la rend capable de chauffer à son niveau.

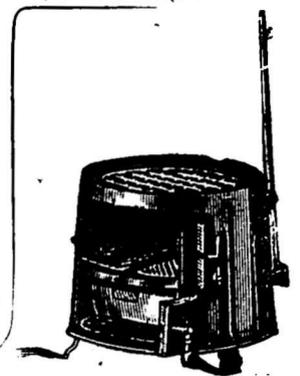
Elle est aussi pourvue d'une GRILLE MOBILE Brevetée pour sasser les cendres.

Manufacturée par.....

LA STAR IRON CO.

No 590 rue Craig, MONTREAL

La grille du charbon et celle qui sert à sasser les cendres sont mises simultanément en mouvement par le même bras tout en laissant les portes fermées ; ce qui empêche les cendres de se répandre sur les sections et autour de la fournaise.



L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1461, des Marchands 902.

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE **BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS**

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE GALLIERE Montreal

-:- EN GROS -:-

BERNIER & CIE Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE

Bureau et Entrepot :-

SOLICITEE.

PRES DE LA GARE DU GRAND TRONG, **ST-HYACINTHE**

aurait pour résultat certain de diminuer la superficie à ensemercer.

On lit dans le *Commercial* de Winnipeg daté du 29 mars :

“ Les recettes de blé à Fort William ont été, pendant la dernière semaine, de 34,524 minots et les expéditions de 5,839 minots, laissant en magasin, à la date de samedi dernier, 3 027,000 minots. Pendant la semaine correspondante de l'an dernier les arrivages à Fort William ont été de 91,000 minots et les livraisons de 25,000. Les stocks étaient de 3 872,000 minots. Il y a deux ans les stocks s'élevaient à 911,000 minots.”

“ Il s'est fait plus de transactions cette semaine sur les marchés intérieurs du Manitoba, les livraisons des fermiers ayant été plus importantes. Les prix sont plus faciles, variant de 53 à 56c pour échantillons de choix. Il s'est fait un petit mouvement d'affaires à Winnipeg aux environs de 72c, prix en magasin à Fort William et à environ 1c de plus pour livraison à la campagne du blé dur No 1.

La dépêche de Toronto en date d'hier cote, comme suit, le marché d'Ontario :

“ Marché terne. Farine sans affaires; Straight rollers, de \$3 65 à \$3 70 nominal. Son, peu d'offres, coté par tonne de \$10 00 à \$11 00, ouest et gru de \$10 00 à \$11 00 pour lots de char. Blé, rouge d'hiver lourd, coté à 73c et blanc à 74c ouest; No 1 dur Manitoba coté à 83c, Midland et No 3 dur coté à 81c Midland; No 1 dur coté de 72 à 73c à Fort William. Sarrasin, bien tenu; prix fermes à 26c et 27c ouest. Orge, soutenue; demande modérée; No 1 coté à 31c; No 2 à 28c; No 3 extra de 24 à 25c et No 3 à 21c. Avoines, bien tenues; prix fermes; ventes de blanche à 19c ouest, et de mé-

langée de 17½ à 18c. Pois, tranquilles; ventes à 39; nord et ouest. Blé-d'inde, demande modérée; prix de 28 à 29c ouest; lots de char vendus sur rails ici à 35c. Farine d'avoine, tranquille; lots de char de \$2 55 à \$2 85. Seigle, terne; lots de char cotés à 32c au dehors.”

Le marché de Montréal est en meilleure position. Les farines de blé sont plus demandées, tant pour les besoins locaux que pour remplir les vides faits par la consommation dans les Provinces Maritimes; on a également acheté 1000 sacs à destination de Londres. Nous cotons, plus faciles, les patentes de printemps \$4 60 à \$4 70 et les fortes boulanger, coté, de \$4 40 à \$4 50 par baril.

La farine d'avoine est sans changement; affaires moins treées.

Les arrivages restreints d'avoine ont eu un bon effet sur les prix qui se sont relevés en présence d'une demande assez active; on vend à 23½c.

Les pois ont une vente modérée de 48 à 49c; les autres grains sont sans changement à nos cotes.

En issues de blé la demande est toujours bonne; les prix sont sans changement de \$11 à \$12 pour le son et de \$12 à \$13 pour le gru, à la tonne, sacs compris.

Nous cotons :

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2	\$0 92 à 0 94
Blé blanc d'hiver " " No 2	0 93 à 0 95
Blé du Manitoba No 1 dur	0 95 à 0 97
" " No 2 dur	0 93 à 0 95
Blé du Nord No 1	0 93 à 0 95
Avoine blanche No 2	0 23 à 0 23½
Blé d'inde, Canadien	0 36 à 0 37
Pois, No 2 par 60 lbs	0 48 à 0 49
Orge, par minot	0 30 à 0 32

Sarrasin, par 48 lbs	0 32 à 0 32½
Seigle, par 56 lbs	0 39 à 0 40

FARINES

Patente d'hiver	\$4 60 à 4 70
Patente du printemps	4 70 à 4 75
Straight roller	4 10 à 4 15
Forté de boulanger (citée)	4 40 à 4 50
Forté du Manitoba	0 00 à 4 20

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils	\$2 90 à 3 25
Farine d'avoine granulée, en barils	2 90 à 3 25
Avoine roulée, en barils	2 90 à 3 25

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Londres le 19 mars :

La demande revet principalement un caractère de spéculation; il n'y a presque pas de demande de la campagne.

Nous cotons :
Canadien, fin blanc et coloré
frais, sept..... 56 à 58s
Importation du Canada et des Etats-Unis 3,666 boîtes.

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

La question du *fodder cheese* fait toujours parler d'elle. Ce fromage a ses partisans et ses détracteurs et la polémique n'est pas près de prendre fin. Il y a des intérêts difficiles à concilier, ceux de l'exportateur et ceux du producteur ne sont pas toujours, ni tout à fait identiques. Le producteur du lait ne peut pas le jeter, il lui faut donc faire ou du beurre ou du fromage; s'il compte obtenir un meilleur prix de la fabrication du fromage, il délaissera la production du beurre et vice-versa.

B. HOUDE & CIELes plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont

HUDSON, (à fumer et à chiquer). **MORNING DEW**,
(Virginia Flake Cut). **GOLDEN LEAF**, (Virginia Cut Plug.)

Nos Tabacs en Poudre sont

Rose No 1, Rose Extra, Rose & Fève, Naturel No 2.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYES SUR DEMANDE

BUREAUX :

ENTREPOT et MANUFACTURE :

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 à 197 rue Richelieu

TABAGS CANADIENS MANUFACTURÉS EN TORQUETTES ET GOUPÉS

" PARFUM D'ITALIE," " QUESNEL,"
" PAPINEAU," " CITADEL,"
" SEA BIRD," à chiquer et à fumer

MANUFACTURES PAR

SONT SUPÉRIEURS.

ECHANTILLONS SUR DEMANDE.

EAGLE TOBACCO COMPANY

229 à 242, rue St-Paul, QUEBEC

De sorte que tous les raisonnements n'auront d'influence sur le fabricant qu'en autant que les conseils qui lui sont donnés sont appuyés par son avantage immédiat. Il est difficile de faire entendre à certains fabricants de fromage que leur intérêt immédiat doit être sacrifié à leur intérêt de toute une saison et la preuve c'est que malgré tous les conseils et les avertissements que leurs ont été donnés de toutes parts, quelques-uns ont fabriqué du fromage d'étable et il s'en vend en ce moment sur notre place. On té géographie, en outre, de Belleville, Ont., que deux exportateurs ont passé des contrats avec plusieurs fromagers pour toute leur production d'Avril et une partie de celle de mai à des prix variant de 9½ à 9¾ ; c'est 2c de plus que le prix payé l'an dernier à l'ouverture de la saison pour le même fromage. Le prix était tentant et il devait provoquer la fabrication ; le beurre, à la valeur actuelle qu'on lui donne, ne rapporterait pas autant de profit.

Le prix du câble public à Liverpool reste à 57s 6d, sans changement sur la semaine dernière.

Les épiciers paient chez leurs fournisseurs le fromage nouveau de 11 à 11½c.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 19 mars courant :

Les seules qualités demandées sont la meilleure et celle à bon marché ; les qualités intermédiaires sont encore négligées.

" Nous cotons :

Crémeries Argentine et des colonies en boîtes	92 à 96s
" canadiennes de choix en boîtes	90 à 96s
" canadiennes, très fin boîtes	78 à 84s
" " fin tinettes	75 à 80s
Crémeries, imitation,	70 à 75s
Ladles, fin	53 à 58s
Ladles Améric, bon, tinettes	45 à 50s
Irlande, crémeries, en boîtes	94 à 96s
Danois, " en barils	100 à 106s
Importations du Canada et des E. U. ;	
979 paquets.	

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Les prix sont plus faciles par suite des arrivages plus importants des nouveaux beurres de crémérie, qu'on paie aux fabricants de 19½ à 20c. Les beurres de crémérie anciens ne trouvent plus d'acheteurs à vrai dire aux prix de 15 à 16c.

Les épiciers paient les prix suivants : townships vieux, de 12 à 13c et frais de 18 à 17½ ; et les crémeries d'octobre de 15 à 18c. Ces prix indiquent une baisse de 2 à 3c sur ceux de la semaine précédente. Les autres sortes de beurres sont sans changement aux cotes de notre dernier numéro qu'on trouvera reproduites plus loin.

ŒUFS.

A la date du 19 mars les œufs d'Irlande étaient abondants sur le marché de Liverpool et à prix plus bas. On cotait : œufs frais d'Irlande, de 5 à 5½ 6d ; ordinaires du continent, de 4s 10d à 5s 4d ; les œufs du Danemark étaient à prix nominal.

Les œufs viennent en grande quantité sur notre marché et n'obtiennent pas plus de 9½ à 10c la doz pour œufs frais pondus ; le prix n'est jamais descendu aussi bas à cette époque de l'année.

Le bas prix des œufs au Canada a donné l'idée à un Londonien de venir s'établir au Canada, pour y emballer des œufs et les expédier sur les marchés anglais ; il a, nous dit-on, acheté une grande étendue de terrain à London, Ont., et construit de vastes bâtiments destinés à l'emballage. Rien n'empêcherait un capitaliste d'en faire autant à Montréal, il gagnerait la différence de fret par chemin de fer entre London et Montréal.

LÉGUMES

Les oignons sont en hausse de 25 à 50c par baril, la raison en est que les beaux oignons deviennent rares, les américains nous enlevant tout ce qu'ils peuvent trouver.

On cote :

Choux de 50 à 75c le quart ; carottes et bettes 20s le panier et de 50 à 7c le quart ; panais 25s le panier et de

\$1 00 à \$1.25 le quart ; oignons rouges et jaunes de \$2 00 à \$2 50 le baril ; pommes de terre de 30 à 35c le sac par lots de char et de 40 à 45c pour lots de détail ; pois cuisants de 55 à 58c le minot par lots de char et 70c au détail ; haricots triés à la main de 60 à 70c le minot par lot de char et de 80 à 90c au détail.

FRUITS VERTS

Il se vend très peu d'atocas, les prix sont en baisse ; les plus chers ne valent pas plus de \$3 00. Les bananes se vendent de \$1 25 à \$1.75. Les pommes perdent également : les Spies de 25 à 50c et les Russets 25c par baril, on les cote maintenant : Spies de \$1 75 à \$2 00 ; les Russets de \$1 75 à \$2 00 également.

Il n'y a plus de raisin Almería sur le marché.

Les oranges de Valence, boîtes de 714 valent le même prix que les 420, soit de \$3 25 à 3 50 ; les oranges sont sans changement.

A la vente à l'encan d'hier les pommes ont été vendues de \$1.10 à \$1.15 pour les sortes communes et de \$1 40 à \$1 90 les qualités supérieures.

Les oranges de Californie, qui n'étaient pas de qualité extra d'ailleurs, ont rapporté \$2.50 et celles de Valence \$3 00.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 25 mars :

Les arrivages ont été, la semaine dernière, de 271 chars de foin et 15 chars de paille pour le marché local et de 17 chars pour l'exportation, ils avaient été, pendant la semaine correspondante de l'année dernière, de 402 chars de foin et 8 chars de paille.

En général, la demande a été tranquille spécialement pour les qualités inférieures de foin. Il y a un fort surplus de numéro 2 et de foin de trèfle mélangé sur le marché et nous ne pouvons conseiller d'expédier ces deux sortes sur Boston pour le moment. Nous avisons de le conserver ou de l'envoyer sur un autre marché qui n'aurait pas un si fort surplus. Le foin de choix et le No 1 se vendraient en réalité au-dessus de nos prix.

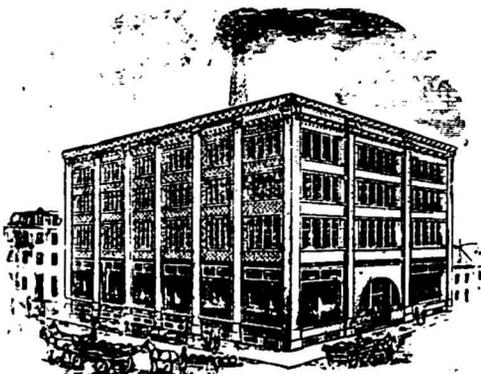
SADLER & HAWORTH,

Ci-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH

MANUFACTURIERS DE **COURROIES EN CUIR**

BUREAU ET MANUFACTURE : **TANNÉ AU CHÈNE**

COIN DES RUES WILLIAM ET SEIGNEURS, MONTREAL.



La paille de seigle a une bonne demande, celle d'avoine est lourde et ne fait pas défaut.

Nous cotons :

Foin, grosses balles, choix à fantaisie.....	\$16 00
— petites balles, choix à fantaisie.....	14 00 à 14 50
— moyen à bon.....	13 00 à 14 00
— pauvre à ordinaire.....	12 00 à 13 00
— très et très mélangé.....	11 00 à 12 00
Paille de seigle, bonne à choix ...	16 50 à 17 00
— d'avoine.....	7 50 à 7 50
— de seigle mêlée.....	10 00 à 10 50

Le marché de Montréal est moins bien approvisionné par suite de l'absence des cultivateurs qui ne peuvent plus traverser le fleuve sur la glace.

Les prix sont plus élevés, notamment pour le foin No 1 qu'on paie à la tonne par lot de char de \$9.00 à \$9.50. Le foin No 2 a une avance plus faible que le No 1. de \$8.00 à \$8.25.

Au détail le foin No 1 se vend de \$9.50 à \$10 la tonne.

Les exportations se sont ralenties par suite de l'état des chemins, mais les acheteurs à la campagne sont obligés d'offrir un peu plus cher pour pouvoir traiter.

On donne comme certain que le Sénat américain ne changera rien au tarif adopté par le congrès sur le foin et que les droits portés à \$4.00 devant être payés chez nos voisins.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	9 50 à 10 00
do do No 2 do	8 50 à 9 00
Paille d'avoine do	4 50 à 5 00

Moulée extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Gru blanc do	00 00 à 17 00
do No 2, do	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

Et au char :

Foin pressé No 1.....	9 00 à 9 50
do do No 2.....	8 00 à 8 25
Paille d'avoine.....	4 00 à 4 50

VENTES PAR LE SHÉRIF

Du 6 au 13 avril 1897

DISTRICT DE MONTREAL

Wm L. Bond vs Emma H. Harris, veuve de James H. Oakes et al.

Montréal—Partie du lot No 1677 du quartier St Antoine située rue Ste Catherine avec bâtisses.

Vente le 8 avril, à 11 h. a.m., au bureau du Shérif.

Dame Victoria St Pierre, épouse de Alfred Levesque vs Siméon Patenaude.

Boucherville—Une terre située au 4e rang désignée sous le No 148, contenant 50 arpents avec bâtisses.

Vente le 7 avril à 10 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Alex Walker vs John B. McConnell. Westmount.—Les lots No 1415-4 situés rue Hollowell avec bâtisses.

Vente le 8 avril, à 10 h. a.m., au bureau du shérif à Montréal.

Alex Saunders vs Ths J. Vipond et al.

Montréal—Le lot 1685 du quartier St-Antoine situé rue Guy avec bâtisses.

Vente le 7 avril, à 11 h. a.m., au bureau du shérif.

Alex Walker vs J. B. McConnell. Westmount.— Le lot No 1415-6 situé rue Hollowell avec bâtisses.

Vente le 10 avril, à 10h. a.m. au bureau du shérif à Montréal.

Dame Marie-Louise Cholette, épouse de Octave Demers vs Nap. Bélanger.

Rigaud.—1o Le lot No 12 avec bâtisses.

2o Le lot No 51 avec bâtisses. Vente le 7 avril, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

Louis Perras vs Simon Robert. St Constant—Le lot 73 formant un emplacement avec bâtisses.

Vente le 7 avril, à 11 h. a.m., à la porte de l'église paroissiale.

L. J. P. Desrosiers vs Frs. Saumur et al. Montréal—Le lot 10-34 S. du quartier St Jean-Baptiste situé rue St André avec bâtisses.

Vente le 7 avril, à 10h, a.m., au bureau du shérif.

Ant E. Gauthier vs Julien Montpetit.

Ste Jeanne de l'Isle Perrot—1o Le lot 290, superficie 9 arpents 55 perches.

2o Le lot No 49 contenant 3 arpents et 75 perches.

3o Le lot No 47 contenant 5 arpents et 76 perches avec bâtisses.

Vente le 7 avril, à midi, à la porte de l'église paroissiale.

Pierre Gravel et al vs Israël Charbonneau.

Mile End -- 1o Les lots 11-282, 283, 284 et 285, situés rue St Laurent et partie

Meublez votre Salon ou votre Boudoir avec...

LE CHAMPION

C'est la combinaison la plus ingénieuse du siècle, pour convertir au besoin votre salon ou boudoir élégamment meublé en un chambre très confortable

Voyez les vignettes ci-bas ---



Sofa de salon confortable et élégant.



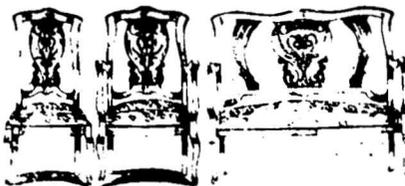
En entrant un cordon d'abord imperceptible au centre du sofa, le siège s'ouvre et la combinaison fait baisser le dos.



Et vous avez un lit très confortable avec un matelas compris; en dessous est dissimulé un tiroir pour couverture du lit. Monture en noyer noir ou chêne solide.

PRIX DE \$20.00 A \$30.00

Selon la couverture et la largeur.

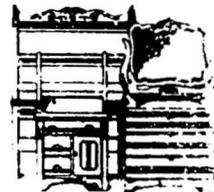


Set de salon de fantaisie recouvert en soie

\$12.00



Table de salon en chêne solide, \$1.75



Sets de chambre nouveaux dessins, glace anglaise découpée et bisautée, \$14.50

Aussi, toujours en mains l'assortiment le plus..... complet de....

Meubles de Gout

A des Prix sans précédent. Jugez vous-même.

IMMENSE REDUCTION DURANT LE MOIS DE MARS.

LES MARCHANDISES SERONT EMMACASINEES GRATIS JUSQU'AU MOIS DE MAI.

chez N. G. VALIQUETTE, 1575, Ste-Catherine, Montreal

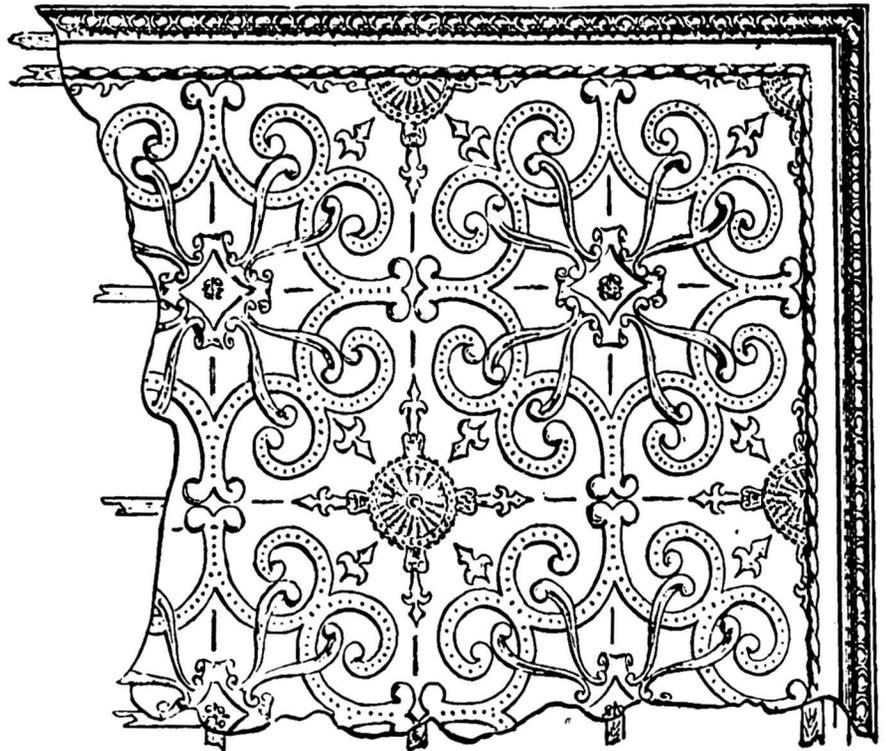
Plafonds d'Acier en Relief...



VOICI UN DES PATRONS QUE NOUS FABRIQUONS

CONVENABLES POUR

Les Magasins Les Bureaux
 Les Eglises Les Ecoles
 Les Bâtisses privées et publiques, etc.



Demandez notre Catalogue "T"

METALLIC ROOFING CO. Ltd, Manufacturier, TORONTO, ONT

sud-est du lot 11 286, avec moulin à scie et autres bâtisses.

2o Le lot No 11-378, situé rue Clarke, Vente le 12 avril, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

DISTRICT DE BEAUHARNOIS

Narcisse Papineau vs Herm. Plante.

St Timothé et Valleyfield — 1o Un emplacement désigné sous le No 72, superficie 50 perches, avec bâtisse.

2o Un emplacement désigné sous le No 92-65 situé à Valleyfield, avec bâtisses.

Vente le 8 avril, à 11 h. a. m., à la porte de l'église de St Timothé, pour le 1er lot désigné, et le 9 à 11 h. a. m., à la porte de l'église de Ste Océile de Valleyfield pour celui désigné en second lieu.

DISTRICT D'IBERVILLE

Solyne Bessette vs Siméon Chateaufvert

St Athanase—Le lot 127 situé au coin des rues Burton et Eimond, avec bâtisses.

Vente le 12 avril, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE QUÉBEC

F. X. Bédard vs Louis Beaulieu.

St Ambroise—1o Partie du lot 335 formant une terre à bois.

2o La partie nord-ouest du lot 1358, contenant 15 arpents.

3o Le lot 1357, situé concession nord-ouest du lac St Charles.

Vente le 7 avril, à 11 h. a. m., à la porte de l'église St Gabriel pour le 1er lot et le 8 avril, à 10 h. a. m., à la porte de l'église St Ambroise pour les autres lots.

La Cité de Québec vs Louise Giguère, veuve de Jacques Légaré.

Québec—Le lot 404, situé rue Chateauguay, avec bâtisses, sujet à une rente annuelle.

Vente le 9 avril, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

The Cowan et al vs Louis Piet.

St Philémon de Stoke — 1o La moitié sud-est de la moitié sud-ouest du lot 17 du 5e rang, avec bâtisses.

2o Partie du lot 18 du 5e rang, contenant 25 acres.

Vente le 7 avril, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

H. D. Martin vs La Cie Industrielle de Richmond.

Richmond — 1o La partie du lot 15 du 14e rang.

2o La partie du lot No 11 du 8e rang.

3o La partie du lot No 15 du 14e rang.

4o Le lot No 15 du 14e rang, avec bâtisses.

Vente le 9 avril, à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

Jas Gibb Robertson vs Geo. Irvine et al.

Sherbrooke — Les lots 165, 171, 172, 173 et 174, situés rue Wellington, avec bâtisses.

Vente le 12 avril, à 10 h. a. m., au bureau du shérif à Sherbrooke.

Le 12 mai prochain, à 10 h. a. m., le C. P. R. vendra les effets non réclamés depuis 12 mois. Avis aux retardataires en même temps qu'aux acheteurs.

PROVINCE DE QUÉBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Absents		
Robert Edouard.....	A. Choinière	2500
Charlesbourg		
Dery C. et vir.....	C. Pill	214
Cowansville		
Barker John J.....	The Canada Paper Co	167
Carter W. P.....	H. Hulburd	112
Lévis		
Desjardins Jos.....	G. Demers	124
Maskinongé		
Fréchette Casimir.....	L. Casimir	1000
Montréal		
Allard E.....	A. D. Nelson et al	107
Anbry C.....	Dame C. Mitcheson	242
Arcand H.....	A. Aubry	150
Barrette N.....	Dame A. Leclaire	2e cl.
Brodeur S. A.....	J. Mayer	4e cl.
Beau T.....	Dame A. Morille	717
Boschen F. W.....	E. Heald	242
Bolt J. T.....	W. B. Allan	223
Bowes R. J.....	R. J. E. Scott	100
Boudreau J. M.....	F. Frédeveau	259
Brannen J. B.....	J. Brown	1e cl.
Boyer B.....	P. Claude	128
Bernard C. et al.....	A. Gouard	1e cl.
Beemer H. J.....	A. J. Brier	404
Bonn L. S.....	S. Snyder et al	105
Boisvert Dame P.....	M. Brassard	164
Campbell C.....	A. Rochette	4e cl.
Chapman A.....	Dame A. Gougou	283
Carlsack G.....	J. St-Onge	2600
Chéné H.....	J. Leiget	224
Chartrand J. P. et al.....	K. J. Demers	3e cl.

Courtemanche O. Banque Jacques-Cartier	2e cl.	Lachapelle dit Jeannotte C. F. Brière	150	St-Rémi	
Chasse Dame M. W. Moat	824	McCaig D. McLaughlin Carriage Co	119	Letourneau David. A. Renaud	155
Charlebois A. P. Martineau et al	186	Maz-C D. et al. Montreal Board of Trade	2	St-Sylvere	
Delisle M. N. esqual et al. Cité de St-Henri	123	McRae F. A. B. Shepherd	514	Lapierre Odilon. E. Gelinas	509
Deslauriers F. F. Meoche	114	Metivier Dame M. P. et vir. T. Préfontaine	218	Trois-Rivières	
D'Olier R. W. R. J. Tocke	216	Martineau J. B. et al. Dame M. Roy	600	Sweezy A. E. P. E. Parneton	105
Dansseau M. E. N. J. Laporte	320	Messier H. F. Bécicot	281	Valcartier	
Deslouchamps E. Fils. L. H. Henault	742	Martin M. S. Martin	356	Hatton John. J. L. H. Neilsou et al	374
Dyer W. A. W. E. Phillips	660	Miron Delle O. et al. L. Fautoux	171		
Denis A. G. W. Sadler et al	509	McDonald P. H. H. Lord	583		
Desjardins L. J. B. Miron	465	Millette A. et al. Dame J. Guimet esqual	2e cl.		
DeWitt J. P. McCoy Clark et al	1e c.	Nolet J. E. Dame M. E. Drapeau	509		
Drolet T. M. et al. T. Gauthier	241	O'Brien J. J. Dame W. R. Darling	242		
Duval A. Dame J. Faré	272	Patton J. N. T. J. Darling	168		
Ewens Wm. Bank of Montreal	291	Pelletier S. H. A. Nelson et al	102		
Eaton K. A. L. Kent et al	129	Protain G. C. Prevost	2e cl.		
Foley M. C. J. D. Webb	158	Perrault L. R. Préfontaine et al	2e cl.		
Froette T. Dame V. Sigouin	2e cl.	Pinoteau L. et al. M. H. Davis et al	117		
Gleason Dame M. A. J. Benty esquad	1e cl.	Robert F. A. L. Allard	1e cl.		
Globinsky E. et al. Z. Caron	4e cl.	oy J. A. et al. R. Maillet	150		
Gillis J. A. D. Nelson	117	Richard A. et al. Dame P. Beaudry	172		
Gordon W. Dame G. Gordon et vir	150	Smith Dame S. A. et vir. Bank of Montreal	1e cl.		
Grosson C. Dame S. Robitovitz	2e cl.	Salomon A. et al. Corp. de Ver. au	702		
Gagnon P. E. A. Trudeau	2e cl.	Santone E. A. Generoux	3e cl.		
Grohe T. O. J. Corbille	258	Tessier N. J. C. Lepierre	114		
Gantwout H. L. C. Rundermann	852	Tiel Dame T. E. Ashford	118		
Huart T. A. R. cine	321	Terri G. F. Sun Life Ass. Co	1e cl.		
Hurston A. et al. G. N. A. Montgomery	277	Villeneuve G. et al. F. Beaupré	25000		
Heath J. F. G. W. Cryden	173	Walker W. J. F. Noeh	125		
Hebert N. T. M. russette	119	Watson G. C. Langlois	146		
Jacobi F. G. T. Vincent	3-9	Williamson W. S. Banque Montreal	1e cl.		
Joucas D. A. B. E. McGale	175				
Joucas D. A. B. E. McGale	105				
Jean J. L. Quimet et al	349				
Kei y W. H. B. Shepherd	220				
Kerr J. L. T. Lect	325				
Kingsley G. F. Groulx	118				
Lambert N. et al. R. J. Midar	5000				
Lapante J. B. Sun Life Ass. Co	1e cl.				
Latourtek G. R. Préfontaine et al	216				
Lefebvre E. E. Monette	413				
Longtin A. A. C. Barbeau	135				
Lessard Dame E. Toronto Type Foundry Co	875				
Latendresse J. C. A. Sylvestre	177				
Lemoy T. Montreal Loan and Investment Co	2e cl.				
Livermois J. The Quaker City Fruit Co	2e cl.				

Marinades Heinz...

LES FEVES AU LARD, SAUCE TOMATE DE HEINZ, est un met nutritif et plaisant, prêt à être employé. Mis en boîtes de grandeurs convenables pour les familles. Peuvent être servies froides ou rechauffées en les mettant dans de l'eau bouillante pendant dix minutes.

AUTRES SPECIALITES POPULAIRES—

Marinades Sucrées. Chutney aux Tomates.
India Relish. Ketchup aux Tomates, Etc.

EN VENTE PAR—

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL,

H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.



MÉDAILLES--

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC.

The **GENUINE**
always bear this
Keystone trade-mark.



BRODIE & HARVIE Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie
Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé,
Farine de Seigle, Maïs Pils, Farine de Blé
d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

Bureaux à Louer

25 RUE SAINT-GABRIEL
Trois Chambres, 1er Etage.

BON MARCHÉ...

S'adresser :

A. LIONAIS,
Chambre 401, Bâtisse New-York Life.

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

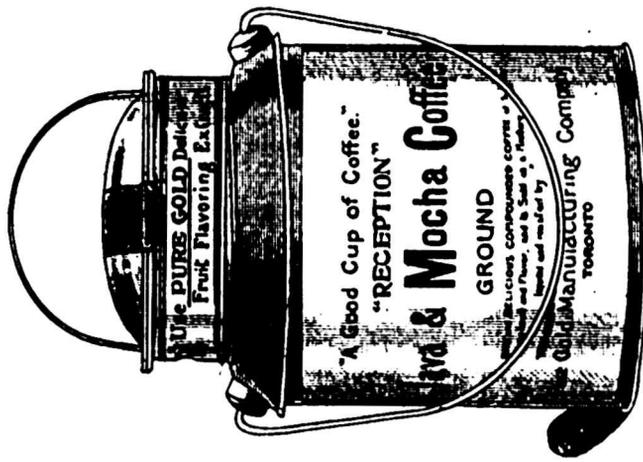
Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forge-
rons, telles que Fer en barres, Acier,
Charbon de forge, Peintures,
Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,

MONTREAL.

Téléphone 576



Les Cafés Pure Gold

Continuent à devenir populaires parmi le commerce.

C'est ce qu'il y a de mieux.

W. H. DUNN, Agent, No 394 rue St-Paul MONTREAL

PURE GOLD M'FG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

Jobin Hypolite J. L. A. Wilson
Jobin Joseph. Dame Delima Contant
L'Amoureux Arthur. J. W. Shaw et al
Lukhardt D. C. M. Weichel & Son
McNally John et Thos. Hector
A. Kufler et al
MacDonell C. A. C. W. Coats
Sabiston Alex. A. E. Blount
Scanlon James T. H. Dumont
Vouburgh Percy. Dame Emma Watts et al
Wilson Arthur C. T. Ligget

Richmond

Dear 'eu Mme Fik. Mme W. F. Dearden
Sherbrooke

Doherty J. J. M. Sheridan
St-Louis de Gonzague

Desnoyer Odilon. L. Bastien
St-Paul

Houy W. R. Banque St-Hyacinthe
Ste Rose

Desjardins Louis. F. Léonard
St-Stanislas

Lafontaine Louis. Dame A. E. Trudel
St Sébastien

Braut Médard. N. Demers
Waterloo

Beauregard Chs. L. Beaudry
Westmount

McCawns John. J. Dwyer

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEPENSEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Brome Canton

Chapman John. M. E. Bullard
Côte St Paul

Jackson W. H. et al. H. W. Atwater
Farnham E.

Dawe Francis. P. Blain
Guillet T. & Cie. R. W. Carpenter
Lachine

Valois Dame Thérèse et vir. H. Cohen
Lac à la Tortue

Lamothe Olivier. Dame C. Boudy
Montréal.

Andas W. et al. E. Wadsworth
Bellev H. T. J. J. Miloy
Bourassa Dame Maria et al. J. C. Robitaille
Bush Geo. J. Kelly
Beemer H. J. C. Charbonneau
Bélair Albert. Dame A. Méniard & Co
Beausoleil C., jr. J. Shaw et al
Bernier C. Dame E. Bergevin

188 Charbonneau F. X. et al. J. E. Berthiaume
100 Cyr Michel. S. Dagenais
832 Caron La A. The Montreal Gas Co
538 Crawford H. C. J. Rollin
Couvrette Adolphe et al. A. Pallacio
248 Caty Dame Pelagie. H. Soucisse et al
115 Contant Cleophas. A. Brodeur
2575 De Cotret O. R. A. L. Brault
348 Dauphinois Dame Mary et vir
140 W. C. Finley et al
118 Dean Wm. J. O. Deziel
Devine R. A. A. Beed
Decary Armand. C. E. de Lamirande
200 Fowler W. J. C. O'Brien
Fauteux Edouard. T. Galarnau
110 Gélinas E. J. F. Gravel
Gnnette J. Anthime. M. Hamel
315 Groulx Michel. F. Bélaire
Howard Benj. C. E. Ranger
276 Holden C. J. C. Austin
Humphray D. A. D. Taylor
Harris Osborne N. W. M. Knowles
Howard F. B. A. Renaud et al
43 Kelly Bros (Pat). C. X. Trachenontagne
69 Lafiteuin Théop. Dame H. Groulx et vir
45 Manny Eug. G. O. Marchand
48 Marin Oscar et al. Banque Jacques Cartier
275 O'Dell F. W. N. G. Grace
Ouellette Chs. M. Walsh
40 Price Jno. B. Price
77 Petrakos Geo. A. Brisset
40 Pimoteau Ls. et al. H. Laporte et al
30 Peltier George. Banque St-Hyacinthe
Primesau Arthur. W. M. McMillan
Ryan Jno. R. A. Turenne et al
Rowan Wm. J. E. O'Brien
Robert Henri A. A. Scott
Rheume L. F. et al. A. O. Chalifoux
65 Riekner Wm. et al The Montreal Biscuit Co
23 Riekner Wm. et al. A. Broseau et al
26 St-Onge Arthur. M. J. Curot
27 Sargent H. E. J. F. Richer et al
38 Saunier Clement, pere. J. et M. Mongeau
25 Sherman Jno. A. Daube
30 Thibaut Médéri. H. Cross
44 Thompson Henry C. T. Emblem
Tessier F. X. J. O'Brien
Vill-maire Raoul. H. Ferrand
Walker Wm. J. Logan

North Troy

28 Norris L. N. W. Lacasse

Richelleu

Templier Ernest. P. P. Mailloux

Stukeley

16 Stuart T. G. E. T. Mutual Fire Ins. Co

Saint aux Récollets

35 Fatt Sam. C. T. Berthiaume
57 Picard Geo. D. Leonard

37 **Sherbrooke**
31 Boisse Hubert. G. E. Lemay
26 **Stoke**
36 Lemay Jos. Hedge & Walley
42 **Ste-Agathe des Monts**
43 Lemieux Pierre. Cité de St-Henri
42 **Ste-Angèle de Laval**
33 Bourgeois Joseph. G. Beaumier
45 **Ste Cunégonde**
28 Cote Henri. S. A. Morin
64 Bouvier Philias. J. A. R. Leonard
60 **St Henri**
38 Leduc Alph. T. Lemoine
60 Prévost Alph. C. A. Chouillou et al
50 **St Hyacinthe**
49 Benoit Louis jr. J. F. Poirier
26 **Ste-Monique**
32 Ledurre Art. G. Labbé
42 **St-Paul**
45 Morgan Henry. Dame L. Gibb
43 **St-Pierre les Beoquets**
69 Tellier Alph. J. B. Houle
45 **St-Polycarpe**
48 Lantier Alb. et al. k. J. Demers
65 **Trois-Rivières**
29 Dargis Dame J. U. Carignan
40 Lemay Arcadius. T. Grenier
77 **Westbury**
40 Millar James. L. C. Nutter
52 Shorter Thos. L. P. Roberge
30 **Windsor Mills**
35 Forgues Peter. L. J. O. Beauchemin et al
86
34
71

JOURNAL DE LA JEUNESSE -- Sommaire de la 126^{te} livraison (20 Mars 1897). -- Au pays du mystère, par M. Pierre Maël. -- Les calendes grecques, la semaine des quatre jeudis, par H. Lecadet. -- Lettres du régiment, par Louis d'Or. -- Le Donjon de Kergoat, par le Commandant Stany. -- Les timbres-poste : Italie, par Lucien d'Elne.
49 A BONNEMENTS : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.
Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, A Paris.

TOUR DU MONDE. -- Journal des voyages et des Voyageurs. -- Sommaire du No 12 (20 Mars 1897). -- 10 Journal de Campagne de l'expédition de Madagascar, par M. le docteur Edouard Hocquard, médecin principal de l'armée, attaché à l'état-major du corps expéditionnaire. -- 20 A travers le monde : Dans le Nord-Ouest Canadien, par M. Helle d'Anvers. -- 30 Mission archéologique : Fouilles à l'Acropole d'Athènes. -- 40 Dans le monde du travail : La Locomotion électrique dans le monde. -- 50 Civilisation et religion : La Russie et le Japon en Corée. -- 60 Livres et cartes. -- 70 Conseils aux Voyageurs : La photographie dans les voyages : Les obturateurs, par Frédéric Dillaye.
16 A BONNEMENTS : Un an, 26 fr. six mois, 14 fr.
Bureaux à la librairie Hachette et Cie., 79 boulevard Saint-Germain, Paris.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATIONS DE COMMERCE

Lévis—Couture Marc, chaussures et nouv.

Montréal—Laporte Jos., tailleur.
Roman S., mfr cigares.
Wilder H. A. & Co., meuble, la succursale de la rue Notre-Dame.
Bélanger A., meuble.
Sault aux Récollets — La jeunesse N., hôtel; W. J. Grace cesse de faire affaire sous cette raison sociale.
St Narcisse—Trudel J. N., mfrs d'instruments aratoires.

CESSIONS

Chapeau—McMahon P., mag. gén.
Coaticook—Fox A. E., épïc.
Montréal—Deschamps A., sr., boucher
Bourdon J. E. & Cie, bois et charbon.
Gagnon & Vaillancourt, mfrs chaussures
Québec — Vidal, Fils & Co, agents de machineries.
O'Donnell John, épïc.
St Gervais—Girard Alpha, épïc.
St Jean — White Job, mfrs de biscuit, ass 3 avril.
Ste Martine—Lague J. E., instruments agricoles.
St Rosaire — Huard Théophile & Cie, chaussures.

CONCORDATS

Berthier—Laporte Jules, sellier à 25c dans la piastre.
Montréal—Jacques & St-Pierre, nouv. à 50c dans la piastre.
St-Julie—Turcotte Geo., mag. gén., à 50c dans la piastre.

CURATEURS

Juliette — Odilon Beaupré à Landreville Frères, tailleurs.
Lorette Lefebvre & Taschereau à M. B. Berry, amiante
Montréal — Kent & Turcotte à R. Michaud & Cie.
Gagnon & Caron à St Denis & Dubé, plâtriers.

Riddell & Common à The C. A. Liffiton Co [Ltd.]

Valleyfield — Lamarche & Benoit à J. A. H. Plante, mag. gén.

DÉCÈS

Montréal—Cowan John, marchand à com.
Roxton Falls—Tarte J. B., farine, etc.
Warden — McLaughlin Curtis, charbon.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Adamsville—Decelles et Parker, charbon, etc.
Coaticook—Coaticook Junk Co.
Cowansville—Brown & Murray, nouv. et chaussures. Wm O. Murray se retire.
Granby—Dussault & Normandin, mag. gén.
Montréal—Breunau & Marks, restaurant.

Montbriant & Gratton, tailleurs.
Décary Frères, épïc.; Eugène Décary continue.

Lalonde et Girard, mfrs de portes et châssis; D Lalonde continue.

Raith & Watson, mfrs de chapeaux.
Aberdeen (The) Printing Works.
Québec — Paradis & Drouin, tabac; Drouin continue.

Morency L. & Cie, doreurs; chacun continue seul.

Plamondon & Co, confiseurs.
Vézina & Hardis, pompes funèbres, etc.
West Shefford—Bail & Sabourin, mag. gén.

Lang & Hayes, bouchers.

EN DIFFICULTÉS

Montréal—Lafleur Mde E, poterie, etc.
Ball Geo., contracteur, ass 3 avril
Havana (The) Cigar Co., ass 3 avril.
Bolt J. T., bijoutier, ass 8 avril.
Repentigny — Mercier O., forgeron, offre 25c dans la piastre.
Ste Anne de Bellevue—Leduc George, mag. gén., offre 25c dans la piastre.
St David—Beauvac Victor, mag. gén., offre 70c dans la piastre.

FONDS A VENDRE.

Lachine—Michaud R. & Cie, mag. gén.
Lévis—Bégin P. E., épïc, 6 avril

Montréal — Doherty Thos & Co, théa en gros, 1er avril.

Barrington George & Sons, mfrs de valises, 8 avril.

Dulude & Ole, nouv., 6 avril.

Lachance N., confiseur, etc.

Québec—Gillespie & Co, chaussures, 6 avril.

Ste Ounégonde—Fautoux H., quincaillerie, 8 avril.

St Henri de Montréal—Sauvé A., nouv.

St Jean — Parker John [Richelieu Brewing Co.]

FONDS VENDUS

Maisonneuve—Dudevoir T. & Cie épïc.
Montréal—Walker A., confiseur.

Kelly Bros, merceries: le stock de la rue Notre Dame à 55c et celui de la rue Ste Catherine à 70c dans la piastre.

Pointe aux Trembles (co Portneuf)—Magnan J. B., mag. gén., à 58½c dans la piastre.

Richmond—Desmarais H. & S. mag. gén. à 55c dans la piastre.

St-Cunégonde—Vidal A. épïc.

St-Henri de Montréal—Lamarre W. & D., bois et charbon.

St-Hyacinthe — Bourbonnière Melle, mode à 35½c dans la piastre.

Westmount—Burn W. T. S. & Co, farine et grain à F. Carter.

St-Isidore — Beaudoin Sévère, mag. gén., à 39c dans la piastre.

St-Julienne—Racette J. mag. gén.

St-Martine — Bourcier & Cie mag. gén., à 57½c dans la piastre.

INCENDIES

Montréal—Lalonde J. B., épïc., ass.
Reid Robert, sculpteur de marbre, endommagé, ass.

Martin & Rivet, nouv., ass.

McDonald P., nouv., ass.

Montreal Cold Storage and Freezing Co, ass.

Niven Wm, exportateur de beurre et fromage endommagé, ass.

Reinhardt Mfg Co, mfrs de jouets etc. ass.

Ware W. T. & Co, exp rtateur de fro mag., endommagé, ass.

Cabana H., restaurant. endom., ass.

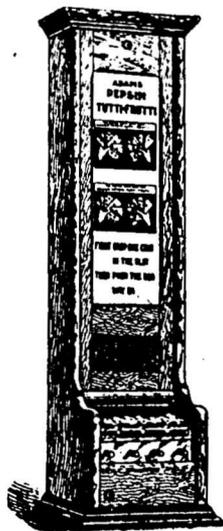
Cacaos, Chocolats
et Cafés

COWAN

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERIS DE LA PUISSANCE

ILS SONT ABSOLUMENTS PURS

The Cowan Co'y, Ltd, Toronto, Ont.



Machine Automatique pour la Vente

Au detail du

Tutti Frutti
Adams

Pour renseignements, s'adresser à . . .

Globe Automatic Selling Co.

13 rue Jarvis . TORONTO, ONT.

BANQUE D'EPARGNES

Dé la Cité et du District de Montréal.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette Banque aura lieu à ses bureaux, rue St Jacques, le

MARDI, 4 Mai prochain à 1 hr. P.M.

Pour la réception du rapport et des états, et pour l'élection des directeurs.

HY. BARBEAU.

Montréal, 1er avril '97

Gerant.

BOIS DE SCIAGE . . .

Bureau: 512 LaGauchetière

MONTREAL.

CLOS,

Tel. Bell

Canal Lachine

No 6867

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tel. Bell No 8308.

SEMENCE

TREFLE Blanc, Aisike, Rouge, Ordinaire.
Vermont Mammoth etc. MIL Canadien,
et de l'Ouest. BLE Manitoba et d'Ontario.
Avoine, Pois, Orge, Plâtre pour la terre, etc.
Aussi Fleur, Engrais, Lard, Poisson,
Huile de Poisson, Sel Beurre, etc.

GEO. TANGUAY

Magasins: 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,

Bureau: 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE

Quais: Rues St-André et Dalhousie

QUEBEC

NOUVEAUX ETABLISSEMENTS.

Windsor Mills — Robert & Bowles, comptables; Jos P. Robert & James Bowles.

East Farnham — Hulbird & Stevens, mag. gén.; Frk Hulbird et Merritt Stevens.

Granby — Normandin & Fleury, mag. gén.; Oza Normandin et Azarie Fleury.
Lévis — Bégin & Labrecque, épïc., 1er mai.

Lavergne Auguste, épïc., 1er mai.
Maisonneuve — Tremblay & Gingras, mfrs de portes et châssis.

Hurtubise & Thérien, grain, bois et charbon; Adonal Thérien et Alex. Hurtubise.

Montfort — McKenzie James, hôtel.

Montréal — Brassard, Prévost & Gagnon, liquidateurs; Jos N. Brassard, Hector Prévost et Timothé Gagnon.

Coté Frères, maçons; Jean Coté et Henri Coté.

Devot & McLeod, maçons; J. B. Devot et Chs McLeod.

Dumont A., épïc.

Jelly H., restaurant.

Lalande & Frère, épïc.

Murphy Phillip & Co, restaurant; Elizabeth Bernard, épouse de Philip Murphy.

Canadian Last Mfg Co; Chs. A. L. Fisher.

Monette L. & W, maître charretiers;

Léandre & Wilbrod Monette.

Bregent Aug. E, quincaillerie.

Pelletier & Watts, quincaillerie; J. Pelletier et James O. Watts.

White John & Co, épïc.; John White.

Allen John, merceries et chaussures a ouvert une succursale rue Ste Catherine ouest.

Forest E., St James Hotel.

Identification and Protective Co of Canada [Ltd.]

Latimer [The] Carriage and Implement Co [Ltd.] demande d'incorporation.

Marse P. L., machine à coudre, etc
Vallée C. & N., hôtel, ont pris possession du Queen's Hôtel.

Vineberg I. & Co., hardes en gros et en détail, ont ouvert une succursale à St-Hyacinthe.

Wolowitch B., mfr de chapeaux et de casques.

Christmas W. H., chapeaux, etc., a ajouté les merceries et un tailleur.

Desroches Bros., nouv.

Doré & Langlois, charpentiers; Edm Doré et Armand Langlois

Ménard J. O., épïc.

Pointe-Fortune — Brown W. & Sons, mag. gén., ont ouvert une succursale à St-Eugène.

Québec — Browrigg & Co, confiseurs; Joséphine Plamondon et Mamie Brownrigg.

Vézina N. G. & Co, articles de fantaisie.

Fortin J. A., nouv., a ouvert une succursale à la Haute-Ville.

La Compagnie d'Impression de l'Avant-Garde demande incorporation.

Michaud & Gauvin nouv.; Wm R Michaud et Jules Gauvin.

Vézina & Moisan, pompes funèbres etc.

Richmond — Gales Melles, mode.

Ste Cunégonde — Lauzon Ssmuel, épïc.

Stanstead — Downs J. C. & Co, épïc.; Jos O Downs.

St Henri de Montréal — Marceau U. A & Cie, quincaillerie; U. A. et Jos Marceau.

St Narcisse — Brouillette F. X., Mfrs d'instruments aratoires.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE
Blackstock — Corfield Jane, hôtel; Frk E. Hawkins succède.

Cardinal — Going G. G., bijoutier.

Hanover — Currie Geo, tailleur.

Iroquois — Wallace H. A., écurie de louage, déménagé à Winchester.

Kincardine — McDonald John, hôtel.

Malcolm — Campbell A. J., meunier, déménagé à Tiverton.

McNiven Lachlin, forgeron.

Port Dover — Jackson & Co., mag. gén.; H. B. Barrett & Co. succèdent.

Pine River — Wellwood S. D., mag. gén.

Ripley — Bourgoin M., bijoutier, déménagé à Cardinal.

Tilsonburg — Treblecock H. T., bijoutier; Geo. H. Gledhill succède

CESSIONS

Bracebridge — Bettes Albert, moulin à planer.

Ornwall — McDonald M. & Co., théa, ass. 3 avril.

Cannington — May John R., poêles et ferblanterie.

Hamilton — Robertson & Co., marchands tailleurs.

Taylor Joseph (The) Jewelry Co. Ltd., ass. 6 avril.

Galt — Welland Jesse, tailleur.

Ottawa — Lochead D. C., chaussures.

Tæger — P. J., tabac, ass. 6 avril.

London West — Deel, W. H., boulanger, etc., ass 31 mars.

Mattawa — Quennel Alfred, hôtel.

North Bay — Torrance Adam, mag. gén.

Newmarket — Vernon Elie, hôtel.

Ottawa — Scripture Wm H., pharmacien.

Parkhill — Weir A. L., libraire.

Pickton — Tully Walter, cordonnier.

Preston — Hpbura & Co., mfrs de chaussures, ass. 1er avril.

St-Thomas — Tarrant Amélie, couturière, etc.

Ridgetown — Summer Seth, papeterie.

Rockwood — Strange Henry.

Toronto — Bonner Jas, merceries.

Corrie Lily, mode, ass. 5 avril.

Westminster Canton — Carroll Fred. L., marchand, ass. 5 avril.

LA COMPAGNIE DES PLUMES ET DES DUVETS

"ALASKA"

No 290, rue Guy

MONTREAL

Vend
les Matelas.
les Lits et
les Oreillers
aux meilleures
institutions
par tout le
pays.

Demandez sa
manufacture
au marchand
de détail.



LA COMPAGNIE CANADIENNE

DE GAOUTGHOUG

DE MONTRÉAL

Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs clapnet et pardeuses ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque....

"20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts :

333 rue St-Paul, Montréal

Succursales : TORONTO et WINNIPEG

J. BENJAMIN DAGENAI

ENTREPRENEUR

210, rue Guy, Montréal.

REPRESENTANT LA CELEBRE COMPAGNIE

THE PEDLAR

METAL ROOFING CO.

OSHAWA, ONT.

En Entrepot : Pierre, Brique, Clapboard et Bardeaux peints ou galvanisés. Corniches, Dalles et Dalots en tôle galvanisée. Plans et estimés fournis pour plafonds ornemental en acier, ou pour extension de bâtisse en tôle galvanisée.

Tel. Bell 8118.

Demandez nos prix

DÉCÈS

Harriston—Collison John, grain.
Marshville—Brown Wm, mag. gén.
Ottawa—Bélanger & Co, peintres; J. F. Bélanger.
Toronto—Britton James & Son, bouchers; James Britton.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Cornwall—McDonald D. & Son; voitures et harnais etc; Duncan J. McDonald continue.
Drayton—Bleiler Bros, hôtel; Ohs Bleiler continue.
Hamilton—Carpenter & Ramsay, quincaillerie; F. A. Carpenter continue sous la raison sociale F. A. Carpenter Co.
Kincardine—MacIntyre Bros épico; Solomon MacIntyre continue.
Meaford—Barber & Watson fondrie; C. Barber continue.
Parry Sound—Ansley Sons & Co, épico, etc; Wm M. Ansley continue.
Stratford—Humphrey & Milburn, articles de fantaisie etc; J. A. Humphrey continue.

EN DIFFICULTÉS

Galt—Welland, Jesse, tailleur, ass. 1er avril.
Markham—Campbell A., mfrs tapis.
Ottawa—Johnston George S., mag. gén, ass. 2 avril.
Thompson A. M., chaussures, ass. 30 mars.

EN LIQUIDATION

Toronto—Young, Margaret H., épico et provisions.

FONDS A VENDRE

Chesterfield—Decker C. R., forgeron et charbon.
Cobourg—Hewson A. & Son, nouv. 7 mars.
Foxboro—Tunncliffe Fred, hôtel
Holland Centre—Bell Edward, charbon.
Ottawa—Erratt J. & Co, meuble.
Payne A., hôtel; encan 29 mars.
Templeman John, épico.
Bérubé Joseph, confiseur.

Riversdale—Lockart Richard, moulin à scie.
St Thomas—Terrant Amélie, couturière, 5 avril.
Tilsonburg—Waterhouse John, mfr lainage.
Toronto—Kiely M., écurie de louage, 1 avril.
Young Margaret H. épico, etc.
Murphy M. D. & Co, chaussures, par huissier, 29 mars.
Toronto Dry Goods Import Co.
Ladies Tailoring Co, par huissier, 5 avril.
Whithby—Collins M., chaussures 7 avril.
West Montrose—Lehman H. J., mag. gén.
Wellesley—Wettlanfer George, meunier.
Woodstock—Mackay & Hugart, merceries etc. 7 avril.
Wilson W. C., épico.

FONDS VENDUS

Campbellford—Drenna Ohs. nouv. et épico à Wms & Co.
Dalgluish, Paterson & Barrett, mfrs. lainages à Geo Dalgluish qui continue les affaires
Drayton—Cooper D., sellier à Fred Loth.
Hamilton—Dessell J. A., hôtel à Geo Vanderlip.
Iroquois—McGinn Thos, forgeron.
Mitchell—Dale M. C. & Co., nouv.
Ottawa—Chabot & Co, tailleurs, à 57c dans la piastre
Cornish Mde Sarah, mode, à 22c dans la piastre.
Sayhan James A., cigares, à 55c dans la piastre.
Orangeville—Endacott Bros, mag. gén.
Parham—McGillivray John, hôtel.
Teeswater—McHardy John H., quincaillerie.
Toronto—Eckley E. O., tabac, etc.
Wingham—Irwin Geo. H., tailleur, à W. T. Sullivan.

INCENDIES

Norwood—Brennan O. A., écurie de louage
Mongraw J. hôtel.

O'Reilly C., instruments aratoires.
Roigers W., boucher.
Wilson R. sellier.
Ottawa—Brown & Bruce, boulangers; ass.
Port Hope—Port Hope Carpet Mfg Co.
Port Elgin—Harron Bros, forgeron.
Izzard D. J., hôtel; les écuries seulement.
Toronto—Potter R (The) Co, meubles, ass.
Toronto Brass Co Ltd ass.
Waterloo—Waterloo Mfg Co, instruments aratoires.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Beamsville—Ontario (The) Remedy Co
Harriston—Harriston (The) Flax Mfg Co.
Cardinal—Bourgoin M., bijoutier.
Byers Joseph, boucher.
Wilker Wm P., épico.
Drayton—Henry E. G., épico et chaussures, a admis Thos Henderson; raison sociale Henry & Henderson.
Hawkesbury—Harbic & Bergeron, mag. gén.
Lucknow—Grenache Wallace, chaussure, a ouvert une succursale à Teeswater.
Iroquois—Merchant J. F & Sons, tailleurs, ont ouvert une succursale à Cardinal.
Morrisburg—Lahue Mlle, mode.
Ottawa—Model Creamery.
Olderano A., fruits et confiserie.
Parham—Bertrand W. J., hôtel.
Rat Portage—Uphaz (The) Gold Mining and Development Co of Ontario.
Outhbert Andrew, tailleur.
Stratford—Shaver H. G., libraire, a admis W. J. Shaver: raison sociale Shaver & Co.
St Mary's—Garner T. T., meuble et pompes funèbres, a admis W. H. Tovell; raison sociale Garner & Tovell.
Sparta—Butterwick & Smith, bouchers.
Toronto—Ball Nozzle (The) Co. of Toronto.
Consolidated (The) Gold Fields Development Co. of Ontario.

Chaussures...

UN
 AVANTAGE
 D'OGGASION



J. C. HEMOND & CIE

No 1483 rue Notre-Dame

MONTREAL

Il nous reste encore à disposer actuellement un nombre considérable de belles ligues de Chaussures, qu'il nous faut sans retard offrir en vente. L'occasion pour en profiter est excellente pour le détail. Et nous invitons tout spécialement les détaillants et les marchands de la campagne à se présenter à cette vente **A BON MARCHÉ**. Les commandes par la malle reçoivent notre meilleure attention.

Tél. Bell 8374

Tél. des Marchands 671

B. ETHIER

MARCHAND EN GROS ET DÉTAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON (près du Canal)

ET 1119 ST-JACQUES

J. G. LAVIOLETTE, G. de G. LANGUEDOC, F. GAUTHIER
 Président. Sec-Trés. Gerant

Capital Souscrit, \$250,000.00
 Depot au Gouvernement, \$25,000.00

ST. LAWRENCE

Compagnie d'Assurance contre le FEU

Bureau Principal: 10, Place d'Armes, Montréal

CERTIFICAT DE DEPOT

QUÉBEC, 10 Décembre 1896.
 Je certifie, par les présentes, que la **Compagnie d'Assurance contre le Feu St. Lawrence**, de Montréal, a déposé entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de **VINGT CINQ MILLE DOLLARS**, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 29 Juin 1896.

(Signé) H. T. MACHIN,

Asst.-Tresorier de la Province de Québec

BELLEAU & BELLEAU,
 Agents Généraux. QUÉBEC.

Toronto (The) Biscuit & Confectionary Co. Ltd.
 American (The) Exporters Association of Toronto Ltd.
 Winchester—Wallace H. A., hôtel.
 Windsor—Windsor (The) Specialty Mfg Co.

NOUVELLE-ECOSSE

CESSATIONS DE COMMERCE

Halifax—Morrison Henrietta C., hôtel; Annie J. Williston succède.
 Lawrencetown—Shaffner J. E., mag. gén.; J. & E. Shaffner succèdent.
 Truro—Vineburg & Co., harde et mercerie, déménagé à Halifax.

CESSIONS

Halifax—Sheraton M. J., hôtel

Mount Uniacke—Emmerson & Thomas, mag. gén.

DÉCÈS

Shag Harbor—Crowell Warren, mag. gén.
 Sydney—Woodhill Benj., épici. et liqueurs.

EN DIFFICULTÉS

Pictou—Tanner R. & Son, chaussures en gros offrent 20c comptant, ou 25c à 4 mois ou encore 40c à 6, 12 et 18 mois.
 Sydney—Sydney Hotel Co.

FONDS A VENDRE

Halifax—Brennan A. N., liqueurs.
 Gray Obs W., pompes funèbres, par shérif.

FONDS VENDUS

Louisburg—Bourgeois T. P., mag. gén., à M. M. Stattery.

Williamston—Morse J. L., mag. gén., à Byron Morse.

INCENDIES

Antigonish—Hale Rufus, hôtel, ass.

NOUVEAUX ETABLISSEMENTS

Digby—Copp & Denison; J. A. S. Copp et H. L. Denison.

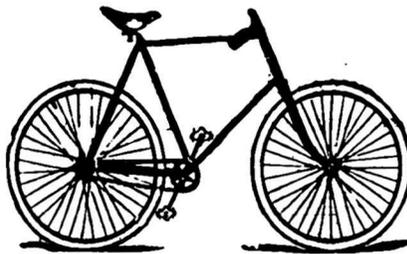
Halifax—Jackson Geo R. confiseur.
 McIntyre, Catherine, épici; au nom de son mari.

Williston H. M., au nom de son épouse.
 Annie J.

New-Glasgow—Sibley Aaron; Susan son épouse

Wolfville—Zinck A. A. merceries.

SOYEZ CERTAIN



DE VOTRE CYCLE

Les Bicycles Gendron, avec le Bandage Buckeye, ont gagné plus de courses que toutes les autres marques de bicyclettes de tout le Dominion, comme on peut le voir par les faits suivants :

Le tournoi de courses tenu à Toronto l'automne dernier a été gagné par M Elliot sur un	GENDRON
La course Dunlop a été gagnée, avec le bandage Buckeye, par M. Greatrix sur un	GENDRON
La R. C. B. C a gagné le trophée Dunlop sur un	GENDRON
La Q. C. B. C. a gagné le deuxième prix sur un	GENDRON
Dans les Courses R. Q. T. un cinquième des coureurs se servaient du	GENDRON
Et un cinquième des prix fut gagné par les	GENDRONS
Dans la Course Montreal Inter-Club, cinq ante pour cent des bicyclettes étaient des	GENDRONS
Cecil Elliott a fait son record d'un heure sur un	GENDRON
G. W. Riddell de Winnipeg a gagné les courses de un et demi et d'un mille sur un	GENDRON
A. Ayerst de Moncton, N. B., a gagné les courses de un et de trois milles sur un	GENDRON
E. Morin, aux Courses de la M. A. A. A. a gagné la course de un mille sur un	GENDRON
S. Broadhurst, au jeux de la Y. M. C. A., a gagné la course sur un	GENDRON
W. Warden aux jeux Inter-Scholastic a gagné plusieurs premiers prix sur un	GENDRON
Le jeune Massey aux jeux Inter-Scholastic a battu le record de 1/2 mille sur un	GENDRON
A. Suckling aux Courses de la M. B. C. a gagné la course de un demi mille sur un	GENDRON
Gratz & McCall ont gagné le Championnat Canadien des Tandem à Québec sur un	Tandem GENDRON
Martineau & Morin ont battu le record de deux milles sur un	Tandem GENDRON
Riddell & Boswell ont gagné le Championnat du Manitoba sur un	Tandem GENDRON

Ce qui précède est un faible aperçu des courses gagnées sur des BICYCLES GENDRON.

Depuis quatre ans, les BANDAGES BUCKEYÉ ont été mis sur les BICYCLES GENDRON, et il n'y a pas d'instance ou avec ces bandages les joutes se soient fendues ou que le bandage soit tombé.

Les points principaux du BANDAGE BUCKEYÉ sont l'absence totale de ciment ou de fils de fer dans sa confection, choses qui ont toujours été une source d'ennui pour les bicyclistes lorsqu'ils venaient à percer le bandage en chemin.

Notre atelier de réparation est en pleine opération et tous les ouvrages qui nous seront confiés recevront notre attention immédiate. Nous demandons à nos clients et aux bicyclistes en général qui auraient l'intention de faire faire des changements à leurs bicyclettes, de vouloir bien nous essayer; ayant l'atelier le mieux monté du Dominion pour les réparations, nous sommes certains de donner pleine et entière satisfaction.

Bicycles émaillés de n'importe quelle couleur.

Gendron Manufacturing Co., Ltd

2413 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

NOUVEAU-BRUNSWICK**CESSIONS**

Dorchester—Alexander Wm J. épic.

DÉCÈS

St Jean—Oavanagh John C., chaussures.

Woodstock—Craig W. P., variétés.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Moncton—Fairweather Bros, pharmacien; H. H. Fairwater continue.

St-Jean—Levis Bentley & Co prop. de médecine; Frk G. Wheaton continue.

EN DIFFICULTÉS

Flatlands—Smith Hugh, mag. gén., offre 50 dans la piastre.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

St Jean—Edgecombe & Chaisson, tailleurs.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST**CESSATIONS DE COMMERCE**

Gretna et Altona—Schueltz & Hansen, mag. gén.; Schuliz & Stiefel succèdent.

Regina—Ryan G. B. & Co., nouv.

DÉCÈS

Maple Creek—Lawrence J. H., mag. gén. et meuble.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Gretna, Altona, Winkler & Morden—Schultz & Hansen, mag. gén.

FONDS A VENDRE

Deloraine—Herron & Evans, mag. gn., 29 avril.

Mathven—Stewart G., mag. gén.

Oakville—Anderson Joshua, mag. gn.

Wirden—Pineo & Merrick, mag. gén.

FONDS VENDUS

Prince Albert—Shannon D. L. & Co., moulin à scie, à S. McLeod.

Portage La Prairie—McLeod Angus, hôtel à Mde Bell.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Indian Head—Densmore & Fleury's, selliers.

Prince Albert—Haldenby A., sellier.

Qu'Appelle—Creamer & Gray, machinistes.

Regina—Stemshorn John T, horloger.

Winnipeg—Central Dry Good Co.; nouvelle raison sociale The N. R. Preston Co. (Ltd).

Kilgour Rimer (The) Co. Ltd.

Rublee (The) Fruit Co. Ltd.

COLOMBIE ANGLAISE**CESSATIONS DE COMMERCE**

Blaine—Atkinson J. B., hôtel; Atkinson & Kyle succèdent.

Colwood.—Sere Frk, hôtel; H. M. Bechtel succède.

Hatzic—Lazenby Bros., mag. gén.; V Ross succède.

Rossland—Weston John, hôtel.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Trail—Tanner & Reynolds, hôtel; Mde L. Reynolds continue.

Vancouver—English Bay Canning Co.

EN DIFFICULTÉS

Vancouver—Bray H. J., poisson.

Hooper W. H., encanteur.

McConnell G. S., chaussures.

FONDS A VENDRE

Victoria—Powell Wm, forgeron.

FONDS VENDUS.

Cody Creek—Madsen Hans, hôtel; les deux tiers des intérêts à Clair & Thomson.

Greenwood City—Rendell & Co, mag. gn., la part de Powell à J. J. Caulfield.

Nanaimo—Orr & Rendell, chaussures, à A. B. Erskine.

Rossland—Fraser A. W & Co., harde, à Houghton & Bannell.

Rossland & Vernon—Campbell Bros., meubl.; la succursale de Rossland à R. C. Waterson.

Vancouver—Dunlop, Cook & Co., tailleurs, à Sheasgreen & Co.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Kamloops—Inland (The) Sentinel, éditeur.

Vancouver—Vancouver Hardware Co.

Victoria—Mellow J. W., peinture, a ouvert une succursale à Rossland.

ILE DU PRINCE EDOUARD**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS**

Summerside—Mechanics Mfg Co. Ltd.

PETITES NOTES

Les manufacturiers de pulpe et de papier ont envoyé une délégation à Ottawa pour demander du gouvernement d'imposer un droit d'exportation sur la pulpe à papier.

Le C. P. R. et le G. T. R. sont en pourparlers dans le but d'unifier leurs tarifs entre leurs stations de l'est et le district de Kootenay. Le G. T. R. a un tarif un peu moins élevé et les deux compagnies qui ont déjà le même tarif à destination de Chicago cherchent à s'entendre pour les autres points qu'ils desservent concurremment.

Pour s'assurer si une bouteille est de bonne qualité, il n'y a qu'à la remplir d'eau, y ajouter 10 grammes d'acide tartrique et agiter pour faire dissoudre. Au bout de cinq ou six jours, s'il ne s'est rien produit, le verre est de bonne qualité; si, au contraire, la solution est devenue gélatineuse, ou s'il s'est formé des cristaux qui sont déposés au fond de la bouteille, le verre doit être considéré comme de mauvaise qualité.

D'après une statistique officielle, les chemins de fer de l'Etat ont au Chili une longueur de 1734 km. leur valeur approximative est de 72 millions de piastres. Le matériel roulant consiste en 234 machines, 335 wagons de voyageurs et 3927 wagons de marchandises.

La consommation annuelle de charbon est de 250,000 tonnes.

Les lignes d'entreprises privées ont une longueur de 1587 km. dont la plus grande partie est au nord de Valparaiso, dans la région des nitrates.

On croit généralement qu'un bicycliste est relativement en sûreté pendant un orage accompagné de tonnerre à cause de l'isolation du sol fournie par les pneumatiques. La mort récente d'un cycliste tué par la foudre, à Chicago, pendant qu'il courait sur sa machine, tendrait à prouver que cette immunité n'existe pas. Les pneumatiques, la ma-

C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, AUDITEUR et COMMISSAIRE

87 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites.

BILGDEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

L. W. TELMOSSE

(Ci devant de Gaucher & Telmosse)

COMPTABLE

Liquidateur de Faillites,

Agent d'Immeubles,

Assurances, Collections, Etc.,

Commissaire de la Cour Supérieure.

BATISSE ROY: CHAMBRE 9 ET 10

No 16, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

SPECIALITE: AGENT DE SUCCESSION.

Téléphone Bell 6170.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITE:

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

ARTHUR GAGNON.

L. A. CARON.

GAGNON & CARON

Experts-Comptables,

Auditeurs, Liquidateurs, Fidei-Com., Commissaires, C. S.

Administration de Successions

Achat de Débentures Municipales.

Téléphone Bell 815.

Boite B. P. 911

BATISSE DES CHARS URBAINS,

MONTREAL.

PROVIDENT SAVINGS LIFE ASS.

SOCIETY OF NEW YORK

EDW. W. SCOTT.

PRESIDENT

La meilleure Compagnie pour les assurés et les Agents. -----

Les agents habiles et les personnes recherchant une position rémunératrice, peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la Compagnie

R. H. MATSON,

Gerant Général pour le Canada

37. rue Yonge, Toronto.

chine, les effets du cycliste peuvent se mouiller par la pluie et deviennent d'excellents conducteurs de la décharge électrique.

Il y avait en 1870 aux Etats-Unis 3151 fabriques de chaussures. Le produit en était de \$146,000,000.

En 1890, 2082 manufactures fabriquaient pour \$220,000,000 de chaussures. Il y avait donc une diminution de 33 0/10 sur le nombre de fabriques et une augmentation de 40 0/10 sur la valeur de production. Les chaussures valaient en moyenne \$1.00 la paire.

En 1870, 135,890 ouvriers étaient employés dans ces fabriques de chaussures; en 1890, il y en avait 139,300. En comparant les chiffres on trouve qu'avec 4,000 ouvriers de plus seulement, on fit en 1890, 75,000,000 paires de chaussures de plus qu'en 1870. C'est à la diffusion des machines que l'on doit cette augmentation de production.

On écrit de Calcutta que de nombreux travaux vont être entrepris cette année aux Indes, afin de procurer de l'ouvrage aux populations éprouvées par la famine. 1,725,500 offrant leur travail contre la quantité d'aliments nécessaire à leur existence sont déjà employées dans les *Famine Works*; les plus importants de ces travaux sont des terrassements de chemins de fer.

Pour le moment, les fonds disponibles sont surtout employés dans la partie des ouvrages qui réclame de la main-d'œuvre, afin de soulager le plus de monde possible.

Certains chemins de fer seront pourtant terminés d'emblée et on croit que les autres ne resteront pas longtemps inachevés.

Une usine de construction américaine, d'après ce que rapporte *Engineering Review*, étudie, en ce moment, la construction d'un moteur qui ferait 10,000 tours à la minute. Ce moteur, si sa construction donne toute satisfaction, serait employé par le gouvernement des Etats-Unis sur un navire de guerre pour la mise en marche des mécanismes des torpilles Howel, un peu avant leur lancement à l'aide des tubes lance-torpilles. Cette torpille, actionnée par la force vive emmagasinée dans un petit volant placé à l'intérieur, devrait tourner à une vitesse de 10,000 tours; actuellement, une turbine à vapeur est le seul moteur qui paraisse susceptible de faire tourner le volant à cette vitesse.

Le gouvernement de la colonie de Victoria favorise par tous les moyens son pouvoir le développement des industries agricole et minière, qui sont les grandes sources de richesse du pays. Parmi les mesures prises récemment, on peut citer le "Mining development act" du 14 décembre dernier, qui a notamment pour but d'accorder des avances aux compagnies qui s'établiront en vue de l'exploitation des mines d'or; ces avances ne pourront dépasser 80,000 liv. st. et s'étendront sur une période de 3 ans, soit 20,000 liv. par an. Il est affecté aussi un subside total de 45 000 liv. st. ou 15,000 liv. par an, à la construction de routes conduisant aux mines d'or; un subside de 7000 liv. st. à la construction de barrages pour traiter les dépôts d'alluvion d'or; un subside de 15,000 liv. st. comme avances aux mineurs

s'occupant de la recherche de mines d'or et autres; un subside de 3000 liv. st. pour publier en Angleterre, et dans d'autres pays des renseignements sur les ressources minières du Victoria et pour organiser dans la colonie une exposition de machines.

Il nous paraît intéressant d'ajouter que les mines d'or de la colonie de Victoria ont produit 805 087 onces en 1896, soit 65,001 de plus qu'en 1895.

Le nombre des fabriques de produits chimiques en Allemagne s'est élevé, en 1895, de 157 à 189. Parmi celles-ci, il y avait 95 compagnies par actions qui ont payé en moyenne comme dividende 12,71 p. c., contre 13 1/2 l'année antérieure, qui avait été extraordinairement favorable. Parmi les compagnies 21 n'avaient payé aucun dividende, 15 avaient versé plus de 15 p. c.

Les Compagnies d'alcali et d'acides ont payé en moyenne 8,64 contre 9,23 en 1894. Les préparations de produits pharmaceutiques, photographiques et chimiques un peu plus de 9 p. c.; l'aniline 23 1/2, soit un peu plus qu'en 1894; l'industrie des explosifs 18 1/2 contre 17 1/2 (elle exporte surtout au Transvaal; les allumettes 7 1/2; les engrais 3,75 contre 6,69; ces dernières industries souffrent de ce que le pouvoir d'achat des cultivateurs a diminué.

Pour amalgamer les zincs des piles, l'*Electrochemische Zeitschrift* a donné dernièrement un procédé dû à M. Opperman, qui donne, paraît-il, d'excellents résultats. On prépare une solution presque saturée de sulfate mercurique neutre dans l'eau, et on y ajoute la quantité d'acide sulfurique nécessaire pour opérer complètement la dissolution. Cela fait, on mélange cette solution avec de l'acide oxalique, jusqu'à ce qu'on obtienne une masse grêlée ayant la consistance d'une crème: on y ajoute encore un peu de sel ammoniac. Il suffit alors d'enduire les zincs de cette mixture, après quoi on les frotte fortement. Il aurait été reconnu que les zincs ainsi amalgamés résistent bien mieux aux acides et aux sels que ceux qui sont amalgamés par le procédé ordinaire. Si on ne doit pas les utiliser immédiatement, on doit les sécher.

Du *Shoe and Leather Reporter* :

Le dernier décret de la mode en Angleterre est que la teinte verte se portera le printemps prochain. Le vert dominera dans la chaussure les guêtres, en un mot, toutes les parures de cuir dont on se sert en dehors de la maison. Même les selles de bicyclette devront arborer cette teinte, sous peine de crime de lèse-mode.

Les nuances qui figurent déjà sur le marché, sont vert de mer, olive et bouteille.

Les fabricants de chaussures achètent le cuir et ils donneront ces teintes à leurs meilleurs produits.

Shakespeare dans *Love's labor lost*, dit: Le vert est en vérité la couleur des amoureux; dans les temps reculés, le vert, en Angleterre, était la couleur des robes royales.

Nous pouvons ajouter qu'aux Etats-Unis quelques personnes ont déjà adopté la nouvelle mode et portent des bottines vertes; on fait également des bottines mordorées pour hommes.



A VIS DE FAILLITE
Dans l'affaire de
HERCULE FAUTEUX,
No 3174, rue Notre-Dame, Ste-Cunégonde. Failli
Les soussignés vendront à l'encan public sur les lieux, No 3174 rue Notre-Dame, Ste-Cunégonde,

Mardi le 6 avril 1897, à 11 hrs 2 m.

L'actif mobilier du susdit failli, consistant en:
10 Ferronnerie \$1905 61
Ferblanterie, granit, etc. 358 70
..... \$1,264 31
20 Vitres \$ 664 55
Peintures, huiles et vernis, ... 426 00
..... \$1,090 55
30 Mobilier du magasin 312 69
40 Roulant 483 00
50 Bois de sciage (pour être vendu en lots d'après numéros d'inventaire) 1,802 35
60 Dettes de livres, billets recevables, jugements, etc., d'après liste 5,416 78
Le tout pour être vendu en lots, comme ci haut mentionné et pour argent comptant.
Le magasin sera ouvert pour l'inspection du stock lundi, le 5 avril 1897.
Pour autres informations, s'adresser à
LAMARCHE & BENOIT,
1709 rue Notre-Dame, Montreal
MARCOTTE FRERES, encanteurs.

Chronique de Québec

Mercredi, 31 mars 1897.

Tout commence à annoncer le vrai printemps ; plus d'erreur possible à ce sujet.

Certains travaux se poursuivent activement dans la rivière St-Charles pour réparations aux nombreux vaisseaux qui y ont hiverné et emploie déjà un bon nombre d'ouvriers. Le fleuve est libre de glaces et tout indique la débâcle prochaine au-dessous de Québec. Enfin, le sucre et le sirop d'érable ont fait leur apparition sur nos marchés. Étaient-ils pur ou falsifiés. Il y en avait certainement des deux, car il est connu qu'il devient de plus en plus difficile de se procurer ces produits éminemment nationaux à l'état naturel. On nous affirme que des cultivateurs avoisinant Québec, chez qui il y a de grandes érablières en exploitations, emploient jusqu'à deux mille livres de glucose, chaque printemps, pour falsifier le sucre et le sirop d'érable.

Il s'en est vendu parfois, dans une seule paroisse, jusqu'à dix mille livres. Voilà des faits alarmants pour quiconque a souci, du commerce honnête qui consiste essentiellement, croyons-nous, à livrer aux clients l'espèce de marchandise pour laquelle il paye et qu'il entend bien acheter. Le temps est venu de protéger efficacement le public contre de telles fraudes, d'abord en les dénonçant comme nous le faisons, ensuite en priant les autorités d'y voir. Dorénavant une inspection sévère devrait être ordonnée de tout le sucre et le sirop qui vient sur le marché, et la confiscation devrait atteindre sans merci tout produit adultéré.

De fait, il ne devrait être vendu ni sucre ni sirop additionné de glucose, cassonade, sucre granulé, etc, sans être marqué ou étiqueté tel que voulu par la loi.

C'est une protection d'autant plus nécessaire que le mal semble être plus grand et que l'audace de certains cul-

tivateurs et commerçants ne connaît plus de bornes.

La semaine a été assez occupée dans les nouveautés, bien que le contingent de la clientèle ait été restreint aux acheteurs de ville. Par suite d'un récent incendie il s'annonce et se fait des ventes assez considérables de marchandises avariées, avec réduction proportionnelles, ce qui attire toujours la multitude. De leur côté les magasins réguliers, ou se rencontrent les choses esquissées des modes nouvelles, ont le privilège d'attirer la crème des clients. Il y en a donc pour tous les goûts, et le public n'a que l'embarras du choix.

ÉPICERIES

Nous signalons, au printemps dernier, l'ouverture d'établissements nouveaux, sans capital et sans nécessités urgentes. Au cours de l'année, trois ou quatre ont disparu ou du moins, ont eu des embarras financiers. Les seuls qui sont restés étaient situés dans des centres où ils avaient leur raison d'être. En général, il semble que les jeunes gens qui veulent s'établir à leur compte ont tout intérêt à ne le faire qu'après avoir mûrement considéré les avantages de succès. C'est une question d'affaire. Quelconque fait-une telle entreprise sans avoir les moyens nécessaires, risque de perdre son avenir. L'exemple d'un grand nombre démontre cette vérité et devrait rendre prudent.

Sucres : Brun, 3½ à 3½c ; Jaunes, 3½ à 3½c ; Powdered, 5c ; Granulé, 4½ à 4½c. Paris lump 5½c.

Sirops : Barbades tonnes, 31 à 32c ; Tierce, 32 à 33c.

Conserves en boîtes : Tomates, plus fermes et rares sur le marché : 80 à 85 ; saumon, \$1.40 à \$1.50 ; do No 2, \$1.20 à \$1.25 ; homard, \$2.00 à \$2.15 ; pois, 70c à 85c ; blé d'Inde, 65 à 70c.

Soda à laver, de 80 à 90c ; do à pâte, \$2.40 ; Empois, 4½c ; do, satin, 7½c ; Corn-starch "No 1" 6½c ; do, No 2, 5½c la lb.

Raisins : Layer \$2.00 à \$2.10 ; Corinthe 4½ à 5c ; Sultana, 7½ à 9c ; London layers, \$1.65 ; ½ boîte, \$1.0 ; Californie 2 cou-

ronnes 6½ à 6½c ; 3 couronnes, 7½ à 7½ ; 4 couronnes, 8½ à 8½c

Valence Off Stalk 5½ à 6c ; fine Off Stalk 6 à 6½c.

Figues en sac, 5c ; Dattes, 6c ; Pruneaux 12c.

Amandes : Tarragone écaillée 20c ; amandes tendres, 11 à 12c ; avelines 9 à 6½c.

Allumettes :

Telegraph..... \$3 75 la caisse
Telephone..... 3 50 —
Phoenix..... 3 20 —
New- Dominion.... 3 15 —

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Le commerce est assez bon. Les farines sont faibles. Les stocks de poissons sont nuls et les prix fermes.

Farine (en poches) : Fine \$1.20 à \$1.30 ; Superfine, \$1.35 à \$1.50 ; Extra, \$1.60 à \$1.75 ; Patent, \$2.05 à \$2.15 ; S. Roller \$1.95 à \$2.05 ; Forte à levain \$2.30 à \$2.50.

Grains : Avoine Ontario par 34 lbs 28 à 32c ; "Province" 27 à 30c ; orge 40 à 45c ; son, 55c à 60c ; gru, 70 à 80 ; blé d'Inde, 42 à 43c.

Gruau : en sac : \$1.60 à \$1.70 ; do granulé, \$1.75 à \$1.80 ; do "Rolled oats", \$1.65 à \$1.75.

Lard : Short Cut, \$13.00 à \$13.50 ; saindoux composé, en saix, \$1.20 à \$1.25 ; do pur, en saix, \$1.40 à \$1.50 ; en chaudières, 7½ à 8.

Poissons : Morue No 1, \$3.75 à \$4.00 ; do No 2, \$2.50 à \$3.00 ; Hareng, No 1, \$4.00 à \$4.25 ; do No 2, \$3.00 à \$3.25 ; do Cap Breton, \$4.00 à \$4.50 ; Anguilles, 4 à 4½c ; Saumon \$15 à \$17.

Huile : Loup-Marin "Straw", 38 à 38½ ; Huile de morue, 28 à 30.

Les manufacturiers continuent à employer un grand nombre de malus. Des renseignements reçus d'agents de banques nous permettent d'assurer que le papier s'y escompte libéralement et que les échéances sont généralement bien remplies.

La Chambre de Commerce a adressé au gouvernement d'Ontario des résolutions de protestation contre le prolongement de l'Intercolonial jusqu'à Montréal.

Cette démarche a d'autant plus d'im-

POISSON

Harengs Labrador, Harengs Cap Breton, Anticosti, Etc. Morue verte et sèche ; Saumon, Truite, Sardines, Flétant, Etc. HUILE de Morue et Loup-Marin.

EXPORTATEURS DE BEURRE ET FROMAGE

J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140, rue St-Paul, QUEBEC

Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

Notre Assortiment pour le Printemps est au grand complet...

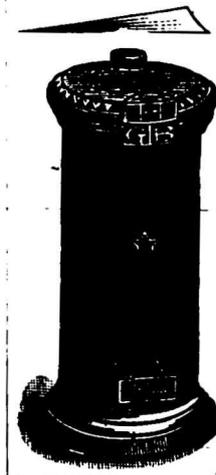
Spécialités : Valises, Sacs de Voyage, Etc., aux prix de fabrication. Nos balais sont toujours les meilleures valeurs du marché. Nous payons le fret sur des quantités de 5 doz ou plus.

JOB, 75,000 pièces de Tapissierie, depuis 3 cts en montant.

LABRECQUE & MARCOTTE, 13 rue St-Antoine, Quebec.

SUCCESSORS DE BOISSEAU & MARCOTTE

Poêle L'ETOILE ★



Grande
Réduction
Sur notre
Célèbre
Poêle
L'ETOILE...

Breveté 10 mars '9
Médaille à l'Exposition Provinciale de 1894

GEO. BROUSSEAU

MANUFACTURIER

79-83 Rue St-Paul, - Québec.

AUTRES SPECIALITES Balances et Estampes FAITES SUR CUIVRE

portance qu'elle vient après une déclaration officielle contenue dans le discours du Trône, à l'effet de favoriser ce prolongement. Dans l'opinion du vice-président de la Chambre de Commerce qui nous avons interrogé à ce sujet, cela prouverait que la Chambre ne sait pas de politique. Voilà un mois que l'honorable M. Dobell, son président a donné l'éveil. "Prenez-garde disait-il, Montréal demande le prolongement de l'Intercolonial jusque chez lui. On travaille fort. Prenez-les devants il n'y a pas de temps à perdre."

La Chambre de Commerce a attendu la convocation du Parlement sans n'en faire ni rien dire, malgré l'avertissement catégorique et autorisé qu'elle avait reçu. Suivant nous on aurait dû protester avant l'ouverture du Parlement.

Espérons toutefois que tout tournera pour le mieux.

L. D.

NOTES SPECIALES.

Ripans Tabules cure headache.

M. J. A. Villeneuve qui, depuis trois ans environ, était au service de la Cie Richelieu et Ontario est nommé trésorier et chef comptable de la dite Compagnie. Nos félicitations.

La maison Geo. Tanguay, rues St-Paul, St-André et Dalhousie, de Québec, offre dans une autre colonne des grains de semence, trèfle de différentes espèces, mil et blé, plâtre pour la terre.

On trouvera aussi chez M. Tanguay farines, engrais, lard, poisson, huile de poisson, sel, beurre, etc.

Les marinades de Heinz atteindront bientôt les limites de la terre habitée. Il y a quelques jours, une grosse consignment de ces produits est partie de New-York à l'adresse de M. H. C. Spar à Johannesburg, Afrique du Sud.

Les épiciers trouveront les conserves et marinades de Heinz à Montréal chez MM. Hudon, Hébert & Cie.

Pour donner plus d'extension encore à ses affaires la maison R. J. Latimer va se transformer en compagnie incorporée, sous le nom de "The Latimer Carriage and Implement Co (Ltd)", des lettres patentes ont été demandées à cet effet. Les demandeurs sont MM. R. J. Latimer, O. F. Lacroix, comptable; W. L. Smith, voyageur de commerce; à Pike River; D. A. Ross, agent à Huntingdon; J. M. Clelland Redmond, agent, à Toronto.

AVIS AU COMMERCE

La Canada Liquor Co. (Ltée), a repris la suite des affaires de la maison André Brisset & fils; elle a l'honneur d'en faire part au commerce.

La Canada Liquor Co. (Ltée) qui déjà possédait par elle-même un stock très important de vins et liqueurs dispose maintenant d'un approvisionnement qui ne peut être surpassé en vins, liqueurs et conserves alimentaires.

Tous les produits mis en vente proviennent des maisons les plus réputées et les plus honorables de France, d'Italie et d'Espagne.

Tous les départements de la Canada Liquor Co (Ltée) se trouvent maintenant ou doublés ou triplés tant par la quantité que par la variété des produits de premier choix qu'elle offre au commerce.

La compagnie possède à sa tête des hommes d'une expérience réelle dans le commerce des Vins, Liqueurs et Conserves Alimentaires; leur réputation d'honorabilité est partout établie. Le Directeur Gérant, l'âme de la compagnie, très avantageusement connu du commerce de détail, M. Poupert se propose de pousser les affaires avec un redoublement de soins et d'énergie qui n'excluera pas la prudence.

La compagnie s'est assuré des services de M. Monge, l'ancien et principal collaborateur de MM. André Brisset & Fils, donnant ainsi une garantie de plus aux clients de la maison.

La Canada Liquor Co [Ltée] invite Messieurs les épiciers et hôteliers de la ville et les marchands de la campagne à venir visiter ses caves et entrepôts, certaine qu'ils y trouveront des articles avantageux pour les besoins de leur commerce.

D'après une dépêche de Toronto les présidents des principales chambres de commerce du Canada seraient invités à un dîner que la Chambre de Commerce de Londres offrira aux Premiers Ministres des Colonies pendant les fêtes du Jubilé.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL

DIRECTION.	Mailles fermées.		Mailles livrables	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
GRAND TRONC.				
Montréal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall, Local		4 00	9 00	
M. et Lachine	6 00	2 15	9 30	5 00
M. Hunt. et Dundas		3 30	9 30	
M. et Valleyfield	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Roules Point	6 30	5 20	9 00	11 00
M. et Island Pond	6 45	3 00	8 00	12
		10 15		
PACIFIQUE.				
M. et Toronto		8 00	9 0	
M. et Mansonville		300 & 1015	11 00	
M. et St-Jean, N. B.		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke		3 00		12 5
Farnham et St-Pie		3 00		12 30
Sherbr. et L. Mégan.	6 45	6 50	10 00	
M. et Qué.-Côte Nd.	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O. (Sam. 810p.m)	7 45	315 & 80		1 00
M. et Winn. et Col A.	8 10			10 00
M. et Pte Fort (S. 5.15)	6 45	4 15	9 30	
Montréal et Malone		4 50	10 30	11 30
PROVINCES.				
Alberta C.P.R.	8 50	8 10		10 00
Assiniboine do	8 50			10 00
Colombie Ang. do	8 50	8 10		10 00
Manitoba do	8 50			10 00
N. B. unswick G.T.R. et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Nouv. Ecosse G.T.R. et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Ontario G.T.R.	8 00	645 & 930	9 30	9 00
Ile du Prin. Ed. do	6 45	6 50	9 30	8 30
Saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
ETATS-UNIS.				
Centre D. & H.	8 00	5 20	9 00	Mt.
		7 25	9 00	
		5 00		
Nouv. Anglet. C. V.		7 30	00	
		5 20	9 00	
		7 25	9 00	10 15
Ouest G.T.R.	8 00	7 15	9 30	9 00

Les lettres chargées, pour les Etats de New York et d'Ohio, (celles pour Toledo et Cincinnati exceptées) seront expédiées à 3.25 p.m. pour la route de Montréal et Malone.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5.00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m.

Le sac des lettres enregistrées ferme à 5.00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11.32 a.m. le lendemain.

VOUS ACHETEZ

...ET JE VENDS DU...

Vinaigre "Eureka"



A L'ESTRAGON

Alfred Robitaille

---LE SEUL MANUFACTURIER DE VINAIGRE (EN ENTREPOT) A---

➔ **QUEBEC**

LS. DESCHENES
ENCANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de jobs pour leur commerce,

JAPAN ----- JAVA

MARQUE "MOUNT"

• **RIZ** •

ROYAL MILLS."

PATNA ----- BURMAH
D. W. ROSS CO., Agent, MONTREAL

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS. - MONTREAL, 1ER AVRIL 1907.

Allumettes.	Chocolats et Cacaos.	Conserves alimentaires.	Canistres rondes :
Télégraph, la caisse..... \$ 70	<i>Felix Potin:</i>	<i>Légumes.</i>	Roast Beef can. 1 lb. 24 à la c. dz 1 10
Telephone "..... \$ 50	Chocolat, qualité No 1, lb..... 0 27 1/2	Asperges..... doz. 4 00 4 50	" " " 2 " 12 " " 2 00
Tiger "..... 3 35	" " " 3, lb..... 0 35	Baked Beans Hoegg..... 1 20 1 25	Bœuf bouilli " 1 " 24 " " 1 10
Phoenix "..... 3 00	Cacao, botte 1/2 lb..... 0 27 1/2	" Windsor..... 0 00 0 75	" " " 6 " 12 " " 2 00
New Dominion "..... 3 15	<i>Chocolat Fry.</i>	" Yarmouth 2 lbs..... 0 00 1 50	" " " 6 " 12 " " 6 00
<i>Frêt payé à destination et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et au-dessus, assorties ou non.</i>	Caracas 1/2 botte de 6 lbs la lb 0 42	" Windsor..... 0 70 0 75	Mouton roti " 2 " 12 " " 2 20
Parlor, la caisse..... \$1 45	Vanille 1/2 lb 0 42	Champignons la botte 0 14 0 24	Lang. de bœuf " 2 " 12 " " 6 00
" pur 5 "..... 1 40	Gold Medal (sucré) " la lb 0 20	Citrouilles, 3 lbs..... doz. 0 85 0 90	" pr. lunch " 1 " 24 " " 2 40
	Pur non sucré 1/2 lb 0 42	Haricots de Boston..... 2 10 2 25	Sauc. Camb'ge " 1 " 24 " " 1 80
	Diamond 1/2 et 1/4 lb 0 24	Haricots verts..... 0 70 0 90	Bœuf fumé " 1 " 24 " " 2 20
	Monogram 1/2, 6 div. " la lb 0 24	Olives Pints..... 3 75 4 00	
Articles divers.	<i>Cacao Fry.</i>	" Pints..... 2 00 2 50	<i>Conserves :</i>
Bleu Parisien..... 0 11 0 13	Concentré 1/2 1 lb botte de 1 doz 2 40	Petits pois français..... botte 0 69 0 11	Jambon pot 1/2 lb. 48 à la c. ind 65
Bouchons communs gr..... 0 18 0 30	Homéopathique 1/2 bte 14 lbs la lb 0 33	" fins..... botte 0 13 0 14	Giber " " 48 " " 65
Bougie Paraffine, lb..... 0 10 0 10 1/2	" 1/2 bte 12 lbs la lb 0 33	" extra fins..... botte 0 15 0 18	Poule " " 48 " " 65
" London Spermin..... 0 09 0 09 1/2	<i>Cacaos Cowan.</i>	" extra surfins..... 0 17 0 18	Dinde " " 48 " " 0 65
Briques à couteaux, doz. \$0 35 à 0 37 1/2	Hygiénique, en tins de 1/2 lb dz 3 75	Pois canadiens 2 lbs..... 0 75 0 90	Langue " " 48 " " 0 65
Brûleurs pour lampes	" " " 1/2 lb 2 25	Tomates..... doz. 0 80 0 85	Bœuf " " 48 " " 0 65
No 1, doz..... 0 00 1 00	Essence cacao, non sucré, p. dz 1 40	Truffes..... 4 80 5 00	
No 2, "..... 0 00 0 75	" sucré, tins 1/2 lb dz 2 25	<i>Fruits :</i>	<i>Pates truffes :</i>
No 3, "..... 0 00 0 70	<i>Chocolats Cowan :</i>	Ananas, 2 et 2 1/2 lbs..... doz. 2 10 2 50	Canards sauv. can. 1/2 lb 48 à la c. dz 1 10
Cable coton 1/2 pce., lb..... 0 134 0 14	French Diamond 6 div. 12 lbs..... 0 23	Bluettes, 2 lbs..... 0 65 0 70	Perdrix " " 48 " " 1 10
" Manila, lb..... 0 12 0 14	Queen's dessert, 1/2 et 1/4 la lb..... 0 40	Fraises, 2 lbs..... 1 55 1 65	Poule " " 48 " " 1 10
" Sisal, lb..... 0 37 0 08	" 6 div..... 0 42	Framboises, 2 lbs..... 1 61 1 75	" et jambon " " 48 " " 1 10
" Jute, lb..... 0 084 0 09	Mexican Vanilla, 1/2 et 1/4 la lb. 0 35	Pêches, 2 lbs..... 1 70 1 91	
Cartes à jouer, doz..... 0 25 3 60	Parisien, morc. à 5c, la lb. f. 0 30	" 3 lbs..... 2 50 2 95	<i>Soups :</i>
Chandelles suif, lb..... 0 00 0 09	Royal Navy, 1/2 et 1/4 la lb..... 0 30	Poires, 2 lbs..... 1 65 2 00	Pois can. 1 pte 48 à la c. dz 1 10
Épingles à Jinge, bt. 5 gr 0 00 0 60	Chocolat icing paq. 1 lb. la dz. 2 25	" 3 lbs..... 2 20 3 00	Mulligatawny " " 48 " " 1 10
	Pearl Pink Icing " 1 " 1 25	Pommes, gal..... 1 45 1 80	Queue de bœuf " " 48 " " 1 10
	White Icing " 1 " 1 75	" 3 lbs..... 0 75 0 50	Rognons " " 48 " " 1 10
	Confitures et Gelées	" 2 lbs..... 0 00 0 35	Tomates " " 48 " " 1 10
	<i>Confitures :</i>	Prunes, 2 lbs..... 1 65 1 90	Légumes " " 48 " " 1 10
	Crosse et Blackwell, doz. 1.90 à 2.50	<i>Poissons :</i>	Julienne " " 48 " " 1 10
	<i>De Michel Lefebvre et Cie :</i>	Anchois..... 3 25 0 00	Poule " " 48 " " 1 10
	Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb. 0 13	Anchois à l'huile..... 3 25 4 50	G-blotte " " 48 " " 1 10
	do 3, 4 et 5 lbs..... " 0 12	Clams, 1 lb..... doz. 1 50 2 00	Mock Turtle " " 48 " " 1 10
	do 6, 7 et 10 lbs..... " 0 11	Harengs marinés..... 1 50 1 60	Consommé " " 48 " " 1 10
	Seaux de 7 lbs..... la lb. 0 12	Harengs aux Tomates..... 1 40 1 50	Plum Pudding " 1 lb. 24 " " 2 00
	do 14 "..... " 0 11 1/2	Homards boîte ronde..... 2 20 2 50	
	do 28 "..... " 0 11	" boîte plate..... 2 60 2 85	<i>Viandes en conserve :</i>
	Tumblers de 8 onces..... la douz. \$1 25	Hutres, 1 lb..... dz 1 30 1 40	Corned Beef, 1 lb..... doz. 1 20 1 50
	do de 1 lb..... " 2 25	" 2 "..... " 2 20 2 40	" 2 lbs..... " 2 15 2 65
	<i>De A. C. Dionne :</i>	Maquereau..... 1 30 1 40	" 6 lbs..... " 6 75 8 60
	Canistres de 1 lb..... douz 1 50	Sardines françaises..... boîte 0 08 0 25	" 14 lbs..... " 14 0 17 75
	do de 2 lb..... douz 2 60	Sardines Royan à la Vatel..... 0 00 0 15	Langue de porc, 1 lb..... " 2 65 3 20
	<i>Gelées</i>	Sardines Royan à la Bordelaise..... 0 00 0 15	" 2 lbs..... " 5 25 6 00
	<i>Michel Lefebvre et Cie.</i>	Saumon boîte ronde..... 1 12 1 45	Langue de bœuf, 1 1/2 lb..... " 0 00 7 55
	Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb. 0 11	" plate..... 1 51 1 75	" 2 lb..... " 6 75 8 95
	do 3, 4 et 5 lbs..... " 0 10	Smelts (Eperlans)..... doz. 0 50 0 00	" 3 lbs..... " 0 00 13 49
	do 6, 7 et 10 lbs..... " 0 09 1/2	Thon à la Vatel, jarre 0 00 0 27 1/2	English Frown..... " 0 00 1 30
	Seaux de 7 lbs..... la lb. 0 10	Spécialités de W. Clark.	Bœuf (lip and dried)..... " 0 00 2 25
	do 14 "..... " 0 09 1/2	<i>Canistres carrées :</i>	Dinde, 1 lb..... " 2 20 2 00
	do 28 "..... " 0 09	Bœuf, can. 1 lb. 24 à la c. la doz 1 10	Pâtée de foie gras..... " 5 25 8 00
	Tumblers de 8 onces..... la douz. \$1 25	" " 2 " 12 " " 2 00	Pieds de cochon, 1 1/2 lb..... " 0 00 2 30
	do de 1 lb..... " 2 25	" " 6 " 12 " " 6 60	Poulets, 1 lb..... " 20 2 36
	<i>Lazenby.</i>	" " 14 " 6 " " 14 30	
	Tablettes de Gel., 13 variétés, pts 1 20	Jambon " 1 " 24 " " 1 65	<i>Lazenby's.</i>
		Pieds de cochon " 2 " 12 " " 2 10	Soups Real Turtle..... doz 0 00 9

CHOCOLAT EN VENTE-PARTOUT. CACAO FRY

AGENTS,

D. MASSON & CIE, MONTREAL.

C. X. TRANCHEMONTAGNE

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANCAISES, ANGLAISES ET ECOSSAISES.

TOUJOURS EN MAINS : Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fouritures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPEDIES SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

PRIX COURANTS. — MONTREAL, 1ER AVRIL 1917

Table listing various types of Fluid Beef (No 1, No 2, No 3) and Milk granules with their respective prices.

Table listing Sauces et Marinades, including varieties like Marinated Morton, Crêse & Black well, and others.

Table listing Coriçons arom with prices.

Cirages, Mines et Vernis.

Table listing various oils and varnishes such as Cirages français, Mine Royal Dome, and Silverine grande.

Drogues et Produits Chimiques

Table listing various chemical products and drugs like Acide carbonique, Citrique, Oxalique, and others.

Table listing various salts and iodine products like Iodure de potasse, Opium, Phosphore, Résine, and others.

Eaux Minérales.

Table listing mineral waters such as Vichy Celestins, Hôpital, and others.

Epices pures.

Table listing various pure spices like Poivre blanc, noir, Cannelle, and others.

Fruits Sechs.

Table listing various dried fruits like Abricots, Amandes, Dattes, and others.

Table listing various fruits and berries like Pommes évanorées, Pruneaux, Raisins, and others.

Fruits Verts

Table listing various fresh fruits like Ananas, Alcool, Bananes, and others.

Gomme à Mâcher

Table listing various chewing gums like Adams Sons, Tutti Frutti, and others.

Grains et Farines

Table listing various grains and flours like Blé roux, Blé blanc, and others.

FARINES

Table listing various types of flour like Patente d'hiver, Straight roller, and others.

FARINES D'AVOINE

Table listing various types of oat flour like Farine d'avoine standard, and others.

ISSUES DE BLE

Table listing various types of wheat issues like Son d'Ontario, and others.

Farines préparées

Table listing various prepared flours like Farine préparée, Brodie, and others.

Huiles et graisses.

Table listing various oils and fats like Huile d. morue, and others.



LION BRAND logo with large stylized letters.

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.

MICHEL LEFEBVRE & CO., MONTREAL

J. U. CUENETTE, - - ST-JOVITE. BOULANGERIE COM- PLETE A VENDRE

THE Globe Spice Mills Co.

ARTHUR BROUSSEAU, Propriétaire. Manufacturiers et Importateurs d'Epices, Café, Moutarde, Thé, Etc.

Globe Baking Powder. La meilleure poudre allemande en usage.

393, St-Paul, Montréal

P.S.—Nous donnons en primes de magnifiques cadres, demandez à nos voyageurs de vous montrer les échantillons.

PRIX COURANTS. - MONTREAL 1ER AVRIL 187.

Table listing various oils and salades such as Huile à salade Lazenby, Huile d'olive extra No 1, and Crème à sal. petits and grands.

Table listing Liqueurs et spiritueux, including Brandy, Hennessy, Martel, and Jockey Club.

Table listing Whiskeys Importés, including H. Fairman & Co., Royal Eagle, and Sheriff's.

Table listing Whiskey Ecossais, including Harvey's R. O. S. spec. liq. e and Alex. McAlpine old scotch e.

Table listing Whiskey Irlandais, including Henry Thomson Irish e and St. Kevin Irish cause.

Table listing Rhums, including St. Georges and Diamant.

Table listing Dos Ly., Chauvet, St. John, St. Jos ph, Jamaïque, St. Félix, Martinique, and St. Marc.

Table listing Gins, including De Kuypier 1 a 24e, 25 a 49e, 50e et plus, and Key Brand.

Table listing Gins en fûts, including DeKuypier, barriques, le gall, and various other gins.

Table listing Whiskeys Importés, including H. Fairman & Co., Royal Eagle, and Sheriff's.

Table listing Whiskey Ecossais, including Harvey's R. O. S. spec. liq. e and Alex. McAlpine old scotch e.

Table listing Whiskey Irlandais, including Henry Thomson Irish e and St. Kevin Irish cause.

Table listing Rhums, including St. Georges and Diamant.

Table listing various spirits and liqueurs such as Burke's, Dunville, Wm. Jameson & Co., and Bushmill's.

Table listing Spiritueux Canadiens, including Esprit de vin, Rye, and Vieux Rye.

Table listing Gooderham & Worts, including Par 5 caisses, 25c. de moins, and Dominion Rye.

Table listing Apéritifs, including Angostura, Orange Bernard, and Vermouth Nollly Prat.

Table listing Liqueurs Cusenier, including Crème de Menthe glaciale, Curaçao blanc, and Cherry Brandy.

Table listing Produits de la Grande Chartreuse, including Chartreuse Blanche, Jaune, and Verte.

Table listing Abbaye de la Chaise Dieu, including Chartreuse jaune and verte.

Table listing Liqueurs A. Marspoil, including Marc, Kirsch, Menthe, la cause assortie, and autres liqueurs.

Table listing Liqueurs Simon Aine, including Kola-Koff, Prunelle, Kirsh, and Maraschino.

Table listing Liqueurs Frederic Mugnier, Dijon, France, including Crème de Menthe verte, Curaçao triple sec, and Bigarreau.

Table listing Stouev's, including Lime Juice Cordial and Double refined lime juice.

Table listing Mélasses, including Barbades tonne and tierce et quart.

Table listing Moutardes, including Coleman ou Keen and Moutarde Superfine.

Table listing Pâtes et denrées alimentaires, including Macaroni importé, Vermicelle, and Lait concentré.

AVIS

...A LOUER...

Nous désirons notifier nos clients et le commerce de quincaillerie du Canada, que le feu chez CRATHERN & CAVERHILL, à l'entrepôt de la rue Colborne, à Montréal, jeudi matin, le 14 janvier, ne nuira nullement aux affaires de Caverhill Learmont & Co.

Le Numero 25, rue Ste-Therese, coin de la rue St-Gabriel. Poste avantageusement connu depuis 25 ans comme imprimerie de commerce.

CAVERHILL, LEARMONT & Co. S'adresser à A. LIONAIS, Montreal, 14 janv. 1896.

Chambre 401, Bâtisse de la New York Life



DUCKETT, HODGE & CIE Exportateurs de BEURRE et FROMAGE Et Marchands de Provisions en Général 104 Rue des Soeurs Grises Coin de la rue William. - - MONTREAL.

PRIX COURANTS. - MONTREAL. 1ER AVRIL 1897.

1 lb. - 2 doz. en boîte for blanc, ch	3 10
" " " " " "	1 75
" " " " " "	1 10

Poissons.

Harengs Shore	brl.	3 50	3 75
" " "	brl.	0 00	0 00
Harengs Labrador	brl.	3 75	4 00
" " "	brl.	2 25	2 50
Harengs Cap Breton	brl.	3 00	4 00
" " "	brl.	2 25	0 00
Morne sèche	brl.	4 50	3 00
" verte No 1 en quart. lb.	0 02	0 24	
" No 1 large quart. lb.	0 02	0 24	
" No 1 Draft lb.	0 02	0 00	
Morne desséchée	lb.	0 15	0 06
Poisson blanc lac Sup.	brl.	0 00	0 10
Fruits des lacs	brl.	1 10	4 25
Maquereau No 1	brl.	0 00	0 00
Saumon Colombie A	brl.	0 00	6 25
do do	brl.	11 50	12 00
Saumon Labrador	"	0 00	7 50
" "	"	0 00	11 00
Anguille	lb.	0 00	0 00

Produits de la ferme.

(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.

Townships vieux	"	0 12	0 13
" " "	"	0 16	0 17
De l'Ouest	"	0 18	0 11
Rouleaux	"	0 14	0 15
Crémérie d'octobre	"	0 15	0 18
Crémérie nouvelle	"	0 20	0 21

Mouton.

D l'Ouest, nouveau la lb.	0 11	0 11
De Quebec	0 11	0 11

Vaches.

Chambré, Montréal, caissée	0 8	0 84
" " " " " "	0 00	0 00
Frais pondus	0 04	0 10

Sirup et sucre d'érable.

Sirup d'érable en qrts la lb.	0 44	0 05
" " " " " "	0 55	0 00
Sucre " pts pains la lb.	0 06	0 08

Miel et cire.

Miel rouge coulé la lb.	0 05	0 06
Miel blanc	0 07	0 18
Miel on gâteau	0 10	0 12
Cire vierge	0 25	0 26

Produits Pharmaceutiques.

Graine de lin, lb.	Doz.	Gros	0 03
Graine de lin moule lb			0 04
Sirup du Dr Codrre, grosse.			0 60
Sirup de Mme Winslow, grosse			0 00

Specialités de Picault & Contant.

Elixir Pulmon. Balsami.	\$1 75	\$18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20	12 00
Pastille à vers.	1 50	15 00
Poudre de condition 1 lb.	\$) 80	7 20
" " " " " "	1 25	13 00
" " " " " "	1 lb.	1 80
Huile d. foie d. morue 8 oz		18 00
Huile d. foie d. morue 8 oz		15 00
Emulsion "	4 00	
Huile Vétérinaire.	1 50	
Essence d'épinette.	0 80	
A. C. Dionne.		
Sirup de merisier composé doz.	\$1 20	

Régisse.

Young & Smylie.

Y. & S. en bâtons (sticks)		
Bte de 5 lbs, bois ou papier, lb	0 40	
" fantaisie (36 ou 50 bâtons)		
la boîte	1 25	
" Ringed " boîte de 5 lbs, la lb.	0 40	
" Acmé " Pellets, boîte de 5 lbs, la boîte (can).	2 00	
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie (34 in. A la boîte)	1 50	
" Acmé " Pellets, boîte fantaisie papier, la boîte (40 in.)	1 25	
Régisse au goudron et gaufres de Tolu, boîtes de 5 lbs, la boîte (can)	2 00	
Pastilles de régisse, jarro en verre, 5 lbs.	1 75	
Pastilles de régisse, boîte de 5 lbs (can)	1 50	
" Purity " régisse, 200 bâtons. 100	1 45	72

Ris.

B. 1 à 4 sacs.	Sac.	\$ 45	\$ 50	\$ 55	\$ 60
5 9		\$ 40	\$ 45	\$ 50	\$ 55
10 24		\$ 35	\$ 40	\$ 45	\$ 50
25 et plus.		\$ 30	\$ 35	\$ 40	\$ 45
CC 1 à 4 sacs		\$ 20	\$ 25	\$ 30	\$ 35
5 à 9		\$ 15	\$ 20	\$ 25	\$ 30
10 à 24		\$ 10	\$ 15	\$ 20	\$ 25
25 et plus		\$ 05	\$ 10	\$ 15	\$ 20

Ris " Crystal "

En sacs de 25 lbs	le sac,	1 35
" " " "	"	2 60
" " " "	"	4 50
" importés 250 lbs	"	5 50
Riz Patna imp., sacs 224 lbs. lb.		4 5

Salaisons, Saïndoux etc.

Lard Canada Short Cut Mess		
le quart	13 50	14 50
" " " " " "	10 00	13 00
Lard S.C. de l'Ouest le qrt	00 10	14 00
Jambons, la lb.	0 90	0 12
Lard fumé, la lb.	0 60	0 11

Saïndoux :

Pur de panne en saeux	1 40	1 65
Canistres de 10 lbs.	0 07	0 08
" " " "	0 07	0 08
" " " "	0 07	0 08
Composé, en saeux	0 00	1 10
Canistre de 10 lbs.	6 c	
" " " "	6 c	
" " " "	6 c	
Fairbank, en saeux	1 17	1 22
Cottolene en saeux.	lb.	0 08

Sapollie.

En caisses de 4 à 4 grosse, la gr.	11 30
------------------------------------	-------

Sel.

Sel fin, quart, 3 lbs.	\$2 75	\$2 80
" " " " " "	2 65	2 70
" " " " " "	2 45	2 5
" " " " " "	0 00	0 30
Sel fin sac 2 cwts.	0 90	1 00
Sel gros livre, sac	0 45	0 48

Sirops.

Matchless	lbs.	0 00	0 01
Atuber	qts	0 00	0 12
Diamond	0 00	0 40	
Perfection	0 42	0 45	
Sirup Redpath tins 2 lbs	0 00	0 09	
" " " " " "	8 lbs	0 34	0 38
Perfection,seau 25 lbs,seau	0 9	1 00	
Honey	28	0 00	0 90

Sucres.

Jaunes raffinée	0 33	0 34
Extra ground.	0 10	0 05
Cut loaf	0 00	0 15
" " " "	0 00	0 05
Cut loaf	0 00	0 05
Powdered	0 00	0 14
Extra granulé	0 00	0 04

En quantités de 10 quarts ou plus, 1/16 de moins par lb.

Tabacs Canadiens.

Specialités de Joseph Côté, Québec.

Tabac en feuilles.

X X X	No 2 en balles de 50 lbs.	
3 ans		0 07
X X X X	1	0 08
X X X X	2	0 09
X X X X	1	0 10
Blue Pryor		0 10
Grand Havane		0 12
Rouge Extra		0 12
Petit Havane		0 12
Parfum d'Italie	50 à 100 lbs. 1 an	0 35

Tabacs coupés.

Rouge Trade Mark St. Louis		
1710 lb. btes 4 lbs	0 35	
" " " "	10 lbs	0 35
" " " "	10 lbs	0 20
" " " "	10 lbs	0 35
Petit Havane	10 lbs	0 35
Cote Choise Mixture		
Tin 1/2 lb.	10 lbs	0 60
Quesnel 1/2 lb. en btes. de 5 lb.	0 60	
" " " "	10 lbs	0 60

Cigares.

El Rama	1/20 - le 1000	\$45 00
St. Louis	1/20 - "	30 00
Key West	1/20 - "	27 50
Our Leas	1/20 - "	25 00
Docteur Faust	1/20 - "	25 00
Golden Flowers	1/20 - "	20 00
Horse Show	1/20 - "	20 00
Twin St-ter.	1/20 - "	17 50
Beauties	1/20 - "	17 50
Enchantress	1/20 - "	17 50
Cheroots	1/20 - "	15 00

Tabacs.

American Tobacco Co. of Canada.

Old Chum 19	la lb	0 68
Seal of N. Carol., 1/2 & 1 10	"	0 80
" " " " " "	1 a blagues	1 00

Old Gold, 1/2 & 1 10	"	0 10
Old Virginia, 1 12 & 1 6	"	0 52
" " " "	lb. boîtes	0 58
" " " "	"	0 58
Puritan Cut Plug 1 10	"	0 75
Puritan Cut Plug 1/2 lb. btes. la lb.	"	0 75
" " " "	lb.	0 69
Miranda, 19	"	0 65
Brit. Smok'g Mix. 19	"	0 70
" " " "	1/2 lb boîtes	0 85
" " " "	Navy cut	0 80
Unique 1 12	"	0 62
" " " "	lb. paquets	0 48
" " " "	1 lb	0 48
O. K. 1 12	"	0 50
Hd cut Virginia, 1/2 lb. bott.	"	0 80
Lord Stanley	"	1 00
Perique Mix. 1/2 & 1	"	1 10
Athlete Sm. Mix. 1/2 & 1	"	1 25
Pure Perique 1/2 & 1	"	1 75
St. Leger, 1/2 & 1 lb	"	1 10
P. XXX, 1/2 lb.	"	0 90
" " " "	lb.	0 80
Old Fashioned, 1 10	"	0 85
Rex Parique Mix. 1 lb.	"	0 80
Handy Cut Plug, 1 a blagues	"	0 80
" " " "	1/2 lb. jarrés	0 85
Beau Ideal, 19	"	0 70
Athlete Cigaret Tob. 1 10	"	1 65
Sweet Caporal, 1 12	"	1 15
Southern Cigar et Tob. 1 12	"	0 15
Old Judge	"	1 20
B. C.	"	0 85
Puritan	"	0 10
Fin Cut Chewing 1 16	"	0 90
Derby Plug, 3 7 & 1 12	"	8 50
Old Virginia, 3, torquette	"	0 00
Old Chum Chew'g. pal'te.	"	0 10

Thés

Noirs.

Congous 1/2 caisses, la lb.	0 10	0 60
" " " "	caddies	0 18 0 50

De l'Inde.

Darjeeling	la lb	0 35 0 42
Assam Pekoe	"	0 20 0 40
Pekoe Souchong	"	0 17 0 35

Verts de Chine.

Gunpowder, extra, caisses, la lb.	0 42	0 50
Gunpowder, ordinaire, 1/2 caisses, la lb	0 20	0 38
Young Hyson, extra, caisses, la lb	0 42	0 50
Young Hyson, 1ère qualité caisses, la lb.	0 35	0 40
Young Hyson, ordinaire, 1/2 caisses, la lb	0 22	0 28
Young Hyson, 2-me qual. 1/2 caisses, la lb.	0 15	0 19
Young Hyson, 3ème qual. 1/2 caisses, la lb.	0 12	0 17

Japon.

1/2 caisses, Finest May, la lb	0 38	0 40
caisses fin à choix la lb.	0 25	0 38
" " " " " "	Moyen a bon	0 18 0 24
" " " " " "	Commun	0 15 0 18
" " " " " "	Nagasaki Pekoc	0 16 0 22

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

Références des meilleures maisons de la ville.

SUCCESSIONS DE J. A. ROBY.

DECORATIONS, DORURES, TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.

Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL



Essayez le... CHARBON

DIAMANT NOIR

AGENTS: J. O. LABRECQUE, COUSINEAU & CIE

CHS. LACAILLE & CIE

Epiciers en Gros IMPORTATEURS DE Mélasses, Sirops, Fruits Sees, Thés, Vins, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc.

Specialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier MONTREAL

Table listing various goods like Nagasaki Oolong, P. à can., and Poussière with prices.

Vinaigres.

Table listing vinegars and wines such as De MM. M. Lefebvre & Cie., Imperial triple, and various wine brands.

Vins.

Table listing various wine brands and types like Von Mousseux, Bordeaux ord., and Sherry.

Mousseux

Table listing sparkling wines (Mousseux) from various producers.

Champagnes

Table listing champagne brands like J. Mumm, G. H. Mumm, and others.

Vins toniques

Table listing tonic wines like Vin de Chevrier and Stimulant au vin de Rancho.

Cuir et peaux.

Table listing various types of leather and skins such as Spanish No 1, Zanzibar, and Slaughter sole.

Table listing harness leather (Cuir à harnais) and other leather goods.

Table listing leather for saddles and other uses (Cuir à selle).

Table listing various types of cow and calf leather (Vache, Veau).

Table listing sheep and goat leather (Cuir vernis, Vache vernis).

Table listing leather for saddles and other uses (Cuir à selle).

Table listing various types of leather and skins from different regions.

Table listing leather for boots and shoes (Cuir à bottes).

Table listing leather for various uses (Cuir à divers usages).

Table listing leather for various uses (Cuir à divers usages).

Table listing leather for various uses (Cuir à divers usages).

Table listing leather for various uses (Cuir à divers usages).

Table listing various types of oil and fat (Cap de B. E., Australie, etc.).

Table listing various types of iron and steel (Fers et Métaux).

Table listing various types of iron and steel (Fers et Métaux).

Table listing various types of iron and steel (Fers et Métaux).

Table listing various types of iron and steel (Fers et Métaux).

Table listing various types of iron and steel (Fers et Métaux).

Table listing various types of iron and steel (Fers et Métaux).

Table listing various types of iron and steel (Fers et Métaux).

Table listing various types of iron and steel (Fers et Métaux).

Table listing various types of iron and steel (Fers et Métaux).

Table listing various types of iron and steel (Fers et Métaux).

Table listing various types of iron and steel (Fers et Métaux).

Table listing various types of iron and steel (Fers et Métaux).

Table listing various types of iron and steel (Fers et Métaux).

Table listing various types of iron and steel (Fers et Métaux).

Table listing various types of iron and steel (Fers et Métaux).

Table listing various types of iron and steel (Fers et Métaux).

Table listing various types of iron and steel (Fers et Métaux).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

Table listing various types of nails and bolts (Clous de broche).

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr. LETOURNEUX, FILS & GIE, Lim., MARCHANDS-FERRONNIERS

Manufacture PINCEAUX

DE LONDON... Employe sur tous nos pinceaux qui ont besoin d'être bridés. THOS. BRYAN, LONDON, Ont.

D. R. WHITEHEAD, Agent pour la Province de Québec. Bureau et Salle d'Échantillons: Batisse Impériale, 107 St-Jacques, MONTREAL.



Brevet en Angleterre, en Allemagne et en France.

LA HALLE AUX GUIRS, LE MONITEUR DE LA GORDONNERIE

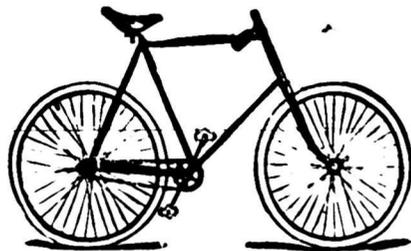
---A PARIS--- 10, RUE BEAUREPAIRE SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES DES GUIRS ET PEAUX. 50 ANS D'EXISTENCE

LEDUC & DAoust MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

Spécialité : Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

EN GROS ET A COMMISSION
AVANCES LIBERALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.
CORRESPONDANCE SOLICITEE

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL



Le WOLFF AMERICAN

Haute valeur artistique

Est à la tête des Meilleurs Cycles

\$100 valant pour \$100

DORKEN BROS & CO., - - - MONTREAL

EAUX DE VALS

Les meilleures des Eaux de table pour les estomacs délicats.

Chez tous les pharmaciens, et en dépôt chez

AND. BRISSET & FILS, IMPORTATEURS

Nos 21, 23 ET 25 RUE GOSFORD

PRIX COURANTS. - MONTREAL, 1ER AVRIL 1897

Tuyaux de poêles.

tuyaux No. 7, les 100 feuilles	\$5 75
" " 6, " " "	5 50
Coudes ronds pat., la douz	1 00
Connections, T et Y	2 40

Matériaux de Construction

CIMENTS

Ciment de Portland	1 90	2 25
Plâtre calciné	1 80	2 00
Chaux, maçonne p. 100 lbs	0 40	0 50

PLATRE POUR LA TERRE

Le sac	0 50	0 55
--------	------	------

BRUQUES

De Montréal	7 50	8 00
De Yamaska	0 00	0 00
De St-J. des Chailions	0 00	0 00
Réfractaires	18 00	22 00
Brique pressée	25 00	35 00

PEINTURES

Blanc de plomb pur, 100 lbs.	5 00	6 00
" " No 1	4 50	4 75
" " " "	4 00	4 25
" " " "	3 75	4 00
" " " "	5 00	5 50
" " " "	4 25	5 00
Rouge de Venise, Anglais	1 50	2 00
Ocre jaune	1 50	3 00
Ocre rouge	1 50	2 50
Blanc de Céruse	0 45	0 60
Peintures préparées, gal.	1 00	1 20
Huile de lin crue (net cash)	0 41	0 45
" " bouillie	0 47	0 48
Ess. de Térébenthine	0 00	0 14
Mastic par 100 lbs	2 00	2 50
Papier goudronné, la lb	0 01	0 02
Papier feutre, le rouleau	0 50	0 60
Papier goud., le rouleau	0 60	0 70

VERRES A VITRES

Unité 14 à 25	1 35	50 pds.
" " 26 40	1 50	" "
" " 41 50	3 30	100 pds
" " 51 60	3 60	" "
" " 61 70	3 90	" "
" " 71 80	4 30	" "
" " 81 85	4 80	" "
" " 86 90	6 30	" "
" " 91 95	" "	" "

TUYAUX ET CONDUITS.

Tuyaux en fer—liste :

1 pouce de diamètre	0 08
" " " "	0 12
" " " "	0 17
1 pouce de diamètre	0 24
1 1/4 " " "	0 30
2 " " "	0 43
2 1/2 " " "	0 60
3 " " "	0 82
4 " " "	0 74
5 " " "	0 93
6 " " "	1 06
" " " "	1 15

Escompte 65 à 70 p.c.
Gros tuyau pour égout, eau,
etc. la tonne net... \$33 00 \$34 00

Prix de détail.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 a 24
Chêne rouge 1 pouce	do	19 a 22
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	19 a 21
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	11 a 11
Merisier 1 à 4 pouces	do	9 a 11

Tuyaux en grès—liste, esc. 10 p.c.

1 pce. par longueur de 3pd	\$0 45
6 " " " "	0 60
9 " " " "	0 80
" " " "	1 28
" " " "	2 10
18 " " " "	2 70

Coudes ronds :

4 pouces chacun	0 75
6 " " "	1 00
9 " " "	1 75
12 " " "	2 50

Tuyaux de réduction :

8 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 " " "	1 80
12 x 9 " " "	2 75

Connexion carrée ou fausse aquarelle :

4 x 4 pouces chacun	0 90	1 40
6 x 4 " " "	1 50	1 90
8 x 4 " " "	1 50	1 90
9 x 6 " " "	2 10	2 75
12 x 9 " " "	2 10	2 75
12 x 9 " " "	3 00	4 00
12 x 12 " " "	3 00	4 00

Syphon :

4 pouces	simple	1 40	double	2 00
6 " " "	" " "	1 90	" " "	2 75
8 " " "	" " "	2 75	" " "	3 80
12 " " "	" " "	4 00	" " "	6 00

Tuyaux à cheminée :

9 1/2 pouces, par pied	0 25	0 40
------------------------	------	------

Charbons.

PRIX DE DETAIL.

Arate par tonne de 2000 lbs	\$5 75
Furnace do	5 75
Egg do	5 75
Stove do	6 00
Chestnut do	6 00
Peanut do	4 00
Screenings do 2240 lbs	5 1 80
Scotch Grate do 2000 "	0 00 6 00
Scotch Steam do 2240 "	4 00 5 25
Vale Grate do 2000 "	5 25
Pictou do 2240 "	" "
Cape Breton do " "	3 00
Glace Bay do " "	4 50
Sydney do " "	" "
Reserve do " "	" "
Charbon de forge do 2000 "	6 00 6 00
Lehigh pour fond. do " "	6 50 6 75
Coke " " par chaldron	6 75 7 00
" " usage domestique	3 40
" " concassé.	1 60
selon distance et qualité.	

Bois de chauffage

DANS LES CLOS

Erable la corde	\$6 00 à \$6 20
Merisier do	6 00 à 6 25
Épinette do	0 00 à 5 25
Glacis par char	27 00 à 29 00
Rouures, le voyage	1 50 à 2 00

Frene 1 à 3 pouces

Merisier 1 à 4 pouces	le M.	21 00 à 25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00 à 25 00
Erable 1 à 3 pouces	do	20 00 à 25 00
Orme 1 à 3 pouces	do	15 00 à 23 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00 à 40 00
Colonnier 1 à 4 pouces	do	40 00 à 45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00 à 22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00 à 35 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	10 00 à 50 00
Chêne scie sur grain	do	60 00 à 70 00

Plaquage (revêtement) :

Uni	par 100 pieds.	6 a
Français	la feuille	5 a
Americain	do	25 a 00
Erable piqué	le pied	04 a 00
Noyer noir onde	do	04 a 00
Acajou (mahogany)	do	8

Pin

1 pouce strip shipping cull.	6 à 16 pieds	le M.	\$12 00	15 00
1 1/4 et 2 pces. do	do	do	12 00	15 00
1 pouce shipping cull shipping	do	do	14 00	16 00
1 1/4 et 2 pces. do	do	do	15 00	18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 30	30 00
1 1/4 et 2 pces. do	do	do	20 00	30 50
1 pouce mill cull, strip, etc. No 2	do	do	10 00	10 50
1 1/4 et 2 pces. do	do	do	10 00	10 00
1 pouce mill cull No. 1	do	do	12 00	15 00
1 1/4 et 2 pces. do	do	do	12 00	15 00
3 pces. do	do	do	10 00	12 00
do do. No 2	do	do	8 a	8 50

Pruche.

1, 2 et 3 pouces	do	9 00	10 00
Colonbages en pin, 2 x 4, 3 x 4, 4 x 4	do	10 00	11 00
Latées—lère qualité	do	1 60	1 75
2ème do	do	1 35	1 50
Bardeaux pin XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 50
do X	do	do	1 50
do lère qualité	18 pouces	do	3 00
do 2ème do	do	do	1 75
Bardeaux cèdre XXX	16 pouces	do	2 90 3 00
do XX	do	do	2 40 2 00
do X	do	do	1 50
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75

Charpente en pin.

de 16 à 24 pieds—3 x 6 à 3 x 11	do	16 00	17 00
de 25 à 30 do do do	do	18 00	18 00
de 31 à 35 do do do	do	21 00	22 50
de 16 à 24 do —1 x 12 à 3 x 14	do	18 00	19 00
de 25 à 30 do do do	do	20 00	21 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00	24 00

Bois carré—pin.

de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pouces carrés	do	17 00	18 00
de 25 à 30 do do do	do	19 00	20 00
de 31 à 35 do do do	do	21 00	22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pouces carrés	do	19 00	20 00
de 25 à 30 do do do	do	21 00	22 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00	24 00

Charpente en pruche.

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pouces	do	15 00
Charpente en épinette	do	16 00	18 00
do en épinette rouge	do	20 00	30 00

Pour conserver une bonne clientèle, vous devriez toujours avoir en mains

N. B. Voyez nos prix parmi les prix courants.

Le **Tabac Rouge et Theo**, en paquets.

JOS. COTE, - - - Marchand de Tabac en Gros, 179 Rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,
Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2296. MONTREAL

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St. Louis (autrefois St. Louis du Milieu), population 7700, sur les rues St-Urbain, Mance, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et à meilleur marché que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

CLARENCE J. MCCUAIG,

45 Rue ST-JEAN, Coin Notre-Dame

Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCCESSIONS :

Coin des rues St-Laurent et St-Vincent et 7 St-Laurent

TÉLÉPHONE 368

John A. Bulmer & Co.

BOIS DE SERVICE

EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront dans nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Lattes, Etc. Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS :

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL :

No 571, RUE DORCHESTER

P. E. BEAUCHAMP

Successor de Beauchamp & Dery
AGENTS D'IMMEUBLES



Administration de Successions. Prêts d'Argent. Assurances Feu, Vie, Accidents. Location de Maisons, Etc.

505, Rue Craig, MONTREAL

COIN ST-LAURENT.

TELEPHONE BELL 1286

A. DUHAMEL & Cie

AGENTS

D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Argent à prêter de 5 à 6 pour cent.

Propriétés et Fermes à vendre ou à échanger

No 136 rue St-Laurent, MONTREAL

Heures de bureau : 9 A. M. à 9 P. M.

UBALDE GARAND. TANCREDE D. TERROUX

GARAND, TERROUX & Cie.,

BANQUIERS ET COURTIERS.

No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émis sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires traitées par correspondance.

A. LATOUR

CONSTRUCTEUR

222, Av. de l'Hotel-de-Ville.

D. HOULE, ENTREPRENEUR
Menuisier - Charpentier.
Ateliers : 142 ST-CHARS-BORROMEE. Résidence Privée : No. 203 AVENUE LAVAL. G. 18.

SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS
TELEPHONE 6320. Atelier : 81 rue Ste-Elizabeth, Montreal

E. ROBERT
Constructeur :: General
465, RUE ST-ANDRE

T. POULIOT, Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
No. 226 Rue Craig, - MONTREAL

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE FERBLANTIER ET COUVREUR.
100 rue St-Henri, coin St-Maurice, Montréal.

A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier, Couvreur, et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
692 rue St-Laurent

M. BONIN, PLOMBIER et COUVREUR
186, RUE ONTARIO
Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition

L. GIRARD & CIE, Ferblantiers Plombiers Couvresseurs
Spécialité : Corniche en tôle galvanisée
TEL BELL 6320. 850, ST-LAURENT

ANT. BELANGER, Ferblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude, Corniches en spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modéré.
1266 RUE NOTRE-DAME

V. LAPOINIE & CIE, Ferblantier, Plombier, Vitrier et Couvresseur.
NO 1151, RUE ONTARIO
Reparations en tous genres. Prix modérés.

A. VAILLANCOURT, PEINTRE-DECORATEUR
IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES une spécialité
Atelier : 394, r. d'Amherst. Résidence : 384, rue St-André
MONTREAL

W. D. RUFIANGE Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes. Imitateur, tapissier, vitrier et blanchisseur. Résidence : 110, St-Augustin
ATELIER : 3466, NOTRE-DAME, ST-HENRI.

HORMISDAS CONTANT CONTRACTEUR - PLATRIER
290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 90.

MARBRE CANADIENNE
T. ROCHON & FILS
(Successors of A. R. Cintrat)
Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Menuisiers. Reparations de tous genres.
36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. Marché 755.

FELIX DANSEREAU MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE
819, Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)
Tél. Bell No 6212. MONTREAL.

MATERIAUX...

Telephone Bell 965

DE CONSTRUCTION

+ METAUX DIVERS +

Tuyaux en Grès pour Canaux. Pavements Céramiques.
Tuyaux de Drainage. Briques réfractaires.
Ciment de différents marques. Pavés Céramiques.
Marbres divers. Briques pleines
Briques creuses. Briques repressées.

GHYSENS, De VILLERS & Cie,

Bureau : 204, rue St-Jacques,
Magasin : 13 et 15, rue St-Urbain, MONTREAL

BRICK YARD, A HAWKESBURY, ONT.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE :: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont convertis de superbes arbres.
Prix des lots : \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.
Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER
16, rue St-Jacques, MONTREAL

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 27 mars 1897

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St André, Nos 267 à 277. Droits dans le lot $\frac{1}{2}$ ind. 799 avec une maison en brique et une maison en bois, terrain 154 d'un côté, 157 de l'autre x 174 3, supr 2796. Louis Edmorr Bernard à Tancrède Bienvenu et Lucien Arsène Bernard; \$3,800 et autres considérations [43439].

Rue St André, Nos 687 et 689. Lot 1207-179 avec maison en brique, terrain 24 x 94, supr 2256 Arthur Lamoureux à Henri Scott; \$400 et autres considérations [43446].

QUARTIER ST-LAURENT

Avenue du Parc, No 161 à 177. Lot 41-45 et 46 et pt S. E. 41-47 avec maison en pierre et brique, terrain 66 x 136 Thomas Collins à Louis Wilfrid Scotte et al exécuteurs testamentaire de L. F. W. Marchand; \$21,000 [43452].

QUARTIER ST-LOUIS.

Ave de l'Hôtel-de-Ville. Lot 916-18, terrain 21 x 56, supr 1176 vacant. Noël Leclair à Thomas Forest; \$1,000 [43415].

Rue Hypelite, Nos 137 et 139. Lot 944-6 avec maison en brique, terrain 25 x 71 6 d'un côté et 70.9 de l'autre, supr 1778. Drapeau Savignac & Cie, faili is à Bridget Downes; \$2,500 [43432].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Fullum, Nos 238 et 240 Lot $\frac{1}{2}$ ind. 1468 17 avec maison en brique, terrain 22 x 74, supr 1628. Moïse Godin et ux à J. G. Adélaré Filion; \$600 et autres considérations [43423].

Rue Huron, No 21. Lot 508-16 avec maison en brique, terrain 24 x 80, supr 1920. George Hainault à Ovilla Labelle; \$1,265 [43425].

Rue Paner, Nos 254 et 256. Lot 778 avec maison en bois, terrain 44 x 75 9 d'un côté et 75 6 de l'autre, supr 3328. Eusèbe DeLouchamps, failli, à J. H. Bourgouin; \$1,255 et autres considérations [43427].

MONTREAL OUEST

QUARTIER ST ANTOINE

Ave Union, No 47 et rue Alymer Nos 18 et 20. Lot 1228 et 1226 avec 2 maisons en pierre et brique, terrain 44 x 90 pour le 1er et 47 3 de front 51.9 en arrière x 77 6 d'un côté et 77.9 de l'autre pour le 2e. Succession Robert Palmer Howard à James Morgan et Colin D Morgan; \$25,000 [129389].

Ave Overdale, Nos 6 et 7. Lot 1574-6 et 7, avec maison en pierre et brique, terrain 40 x 80 supr 3200. Wm. Patrick Sheridan à Micheal Francis Sheridan; \$6,400 [129390].

Rue Plymouth Grove. Lot 1637-14 et terrain irrégulière supr 1960 pour l'un et 1572 pour l'autre vacant. George Bail à Mde Marie Louise Castongnay épouse de Joseph Brosseau; \$750 [129392].

Rue Victoria No 74. Lot pt 1309 avec maison en pierre et brique, terrain 18 8 x 95 6 supr 1782. Le Shérif de Montréal à Succession Hôsea B. Smith; \$2,000 [129393].

Rue Cresent, No 133. Lot S. E. 1702-71 N. O. 1702-72 avec maison en pierre et brique terrain 23 4 x 100 supr 2333 Helen L. Douglas à Dame Anna U.

Morris épouse de Chs S Reinhardt \$14,500 [129399].

Rue Université, No 281. Lot 1822-8 avec maison en pierre et brique, terrain 30 x 88 supr 2660 James G Ross à William G. Ross moyennant bonnes et valables considérations [129402].

Rue Alymer, Nos 23 et 25, Lot 1180 avec maison en bois, terrain 43 x 76 Dame Lucy Maria Meany, épouse de Michael Burns à P. McCoogan et ux; \$3,750 [129415].

HOOHELAGA ET JACQUES-OARTIER

QUARTIER ST DENIS

Rue Berril. Lot 162-83, terrain 22 x 70 vacant. Wm. Higgins à Charles O. Hardie; \$383 [66404].

Rue Boyer. Lots 328-345 et 346, terrains 25 x 100 chacun vacant Horace A. Hutchins à Pierre Arsène Beaudoin. \$1,000 [66417].

QUARTIER ST GABRIEL.

Rue Mullins, Nos 280 à 276 Lots 3101 à 3106 avec maison bois et manufacture en brique, terrain irrégulière supr 34094 Le Shérif de Montréal à Wm Francis et al; \$150 [66396].

Rue Chateauguay, No 317 et 319. Lot pt 2607 avec maison en brique, terrain 48 x 92.9, supr 4152. Joseph Octave Vallée à Michael Lonergan et James Lonergan; \$2,000 [66445].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Rivard, Nos 299 et 301. Lot 15-225 avec maison en brique, terrain 20 x 70. Pierre Ovide Lefebvre à Anselme Bissonnette, fils; \$1,100 [66382].

MILE END

Rue Robin. Lot 167-9, terrain 40 x 80 vacant. Laura Hainault veuve de P. A. Fauteux à Léon Chevalier; \$400 [66408].

MONTREAL ANNEXE

Rue St-Laurent. Lots 11-331 et pt 11-330, terrain 75 x 100. A. E. Lewis à I. Laberge & Cie; \$1,200 [66399].

Coin de la rue Hutchison et Ave Pacific. Lots 12-23-8 et 12-25-15, terrain 50 x 110.6 supr 5525 vacant. William B. Robb à Marie Joséphine Fournier épouse de Henri Pepin; \$550 [66438].

Rue St-Urbain. Lots 11-575, 576, 577, 459, 460, 461, 2 terrains 50 x 100 et 4 autres 32 x 100 chacun vacants. The Montréal Investment & Freehold Co à George Wm. Foisy et al; \$3420 [66444].

STE-CUNEGONDE.

Rue Richelieu, No 316 à 310. Lot 611 et 612 avec maison en brique, terrain 60 x 80. Edward Ross Prendergast à The Montréal Loan & Mortgage Co; \$3,900 [66419].

WESTMOUNT

Ave Clarke. Lot 312-2 avec maison en pierre et brique, terrain, supr 2400 Duncan McLennan à Andrew W. Dolbel; \$1,750 [66378].

Rue St-Antoine. Lot 384-166 et 167 terrain supr \$5 500. S. D. Vallière & Horm. Choquette à Domina Gagné; \$3,300 [66398].

Ave Kensington. Lot 278-31 et 32 avec maison en brique, terrain supr 11250 George Avila Marsan à James N. Green-shields; \$14,000 [66413].

Rue Ste Catherine. Lot S. O. 355-82 pt S. O. 355a-2 pt 384 2 et 4 pt 384-3, 355-8-3, 355a-3 pt 384-3 395-8 4 pt S. E. 355-9a, pt S. E. 354-9, pt 354-10, 355a-4, pt 384-4, 384-5 et 8, pt 384-6, pt 384-4, 5 et 6, terrain sur 12027 vacant. Alexander P. Willis à George H. Archibald; \$7,000 et autres considérations [66467].

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs
17, Cote de la Place d'Armes.

Téléphone Bell, 1869.
Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND
ARCHITECTE et MESUREUR
280 - RUE ST. ANDRÉ - 280
MONTREAL.

VICTOR ROY & ALP. CONTENT,
Architectes et Evaluateurs.
No 151, Rue St-Jacques
CHAMBRE 1
Elevateur. Téléphone 2118.

J. B. RESTHER & FILS
ARCHITECTES,
Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, - Montréal
Téléphone 1800.

L. Z. GAUTHIER
Cédant de la société Roy & Gauthier
Tel. Bell 2287 ... Architecte et Evaluateur
180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Epargne,
Elevateur. 3me étage. Chambre 7

J. EMILE VANIER,
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingenieur Civil et
Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques
En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
publics et particuliers, de demandes de brevets
d'invention, etc. Téléphone No 1800.

J. SAUVAGEAU,
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
110 rue St-Dominique, - Montreal.

J. B. LAMONTAGNE, Evaluateur et
Mesureur.
1216, RUE DE MONTIGNY
Prix défiant toute concurrence.

LABRECQUE & MERCURE.
Entrepreneurs-Menusiers
37 RUE ST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone-Bell 6322.

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.
Atelier: 77 RUE CRAIG | Résidence: 18 AVE PAPINEAU

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER,
Réparateur de toute sorte à des prix défiant toute compétition!
No 32, RUE GAUDRY

Résidence: 583 et 585 St-André. Tel. Bell 6103

COUVRETTE & FILS
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS: --- No 80 RUE BERARD

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187, ST-CHAS.-BORROMEE
T. 1. Bell 712). Tel des Marchands 10

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS,
Escaliers, une spécialité.
637 & 639 rue Beaudry, Montreal.

E. L. de la VALLÉE & Cie
Ingénieurs Civils et Entrepreneurs
17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.
Travaux Municipaux, Etude et Installation de
Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

ST-HENRI.

Coin des rues Barré et Lacroix, No 82 à 98a. Lot 2211 et pt 2212 avec maison en bois et brique, terrain, supr 6750 pds. Le Shérif de Montréal à Vitaline Legault dit Deslauriers épouse de Arthur Olovis Léger; \$6,560 [66365].

Rue Dellnelle, No 138. Lot 1705-89 avec maison en bois, terrain, supr 1752 pds. Odile Bourelle. Vve de F. X Plante dit Laplante et épouse de Etienne Giroux à Arsène Bourelle; \$400 [66393].

Rues St Jacques et Metcalfe. Lot pt 1180 avec maison en brique, terrain, supr 62000 pds. Autorité de Justice à la Communauté des Sœurs de Ste-Anne; \$25,000 et une rente annuelle de \$9.74 [66430]

VERDUN

Les droits dans les lots 4333, 4034, 4035, 4048, 4049, 4050, 4053, 4072, à 4075, 4112, 4120 à 4126, 4146, à 4152, 4167, 4168. Gerahom de Sola et al. à Jesse Joseph; \$4,579 68 [66388].

Lot pt 4519. Harry A. Wilder et al. à Louis Prévost; \$225 [66462].

COTEAU ST-PIERRE

Lot J O 138 33. John Bulloch à David S. Leach; moyonnant considérations [66400].

Lot pt 177 Théophile Prudhomme et al à The Montreal Park & Island Ry Co.; \$1.00 [66406].

SAULT AUX RECOLLETS

Lot 246-25 et 26 avec maison en bois et brique, terrain 60 x 98 9 chacun. Jules Noël Primeau à Joseph Herm Berthelet; \$3,325 [66407].

Lot 245 8, 9, 10, avec maison en bois et brique, terrains 50 x 126 chacun. Noël Primeau à Alex & Chs. Michaud; \$5,250 [66409].

LACHINE

Lot pt 915 Hugh McGee alias Magie et al. à The Montréal Park & Island Ry Co.; \$1,941 34 [66405].

Lot pt 922 La Succession J. S. Evans à The Montréal Park & Island Ry Co.; \$1,630 et autres considérations [66451].

Lot pt 694. Louis Alphonse Boyer à The Montréal Park & Island Ry Co.; \$40 [66472].

Lot pt 546. Francis Beauchamp à The Montréal Park & Island Ry Co.; \$60 [66473].

Lot 402 et pt N. 403 et 431. Andrew Amesse à The Montréal Park & Island Ry Co.; \$1,000 [66474].

POINTE CLAIRE

Lot ind 29a-1, 7, 11, 17, 18, 20 à 40, 43, 44, 47, 48, 51, 56, 59 à 63, 65, 66, 68 à 91 et pt 29a. Thos Mulvey Kirkwood à Daniel Laughlin McKinnon; \$5,000 [66431].

Lot 57-1, 21 et 36 et pt 58 et 57b Succession George Childs à Joseph Hudon; \$4,500 [66396].

Lot 390-11 et pt 390-12. Gustave Vinet à Euclide Forest; \$600 [66440].

STE GENEVIÈVE

Lot 90 pt 115v et 185 p. 151, Pte Claire. Nap Brunet jr à Nap Brunet sr; \$40,000 [66371].

Lot pt 210 Emery Dutoir à Bruno Brunet et Godfroy Brunet; \$250 [66453].

Lot 90 pt 115. No 185 p Ste Geneviève et 151 Pointe Claire. Nap. Brunet, fils, à Frs. Brunet, fils; \$1,000 et autres considérations [66468].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot pt 14 avec maison etc. La succession J. H. Abbott à Mariane Jane Camp-

bell épouse Arthur E. Abbott; \$3,707.63 [66436]

Lot 30 avec maison etc, terrain supr 68 arpents. Enelle Crevier vevve J. B. Lanthier jr à James Morgan; \$3,000 [66364].

Lot pt 18. J. B Crevier à Alfred Crevier \$100 [66369].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers:

St Jacques.....	\$ 4,200 00
St Laurent.....	21,000 00
St Louis.....	3,500 00
Ste Marie.....	3,120 00
St Antoine.....	52,400 00
St-Denis.....	1,383 00
St Gabriel.....	2,150 00
St Jean-Baptiste.....	1,100 00
Mile End.....	400 00
Montreal Annexe.....	5,170 00
Ste Ounégonde.....	3,900 00
Westmount.....	29,050 00
St Henri.....	31,950 00

\$159,323 00

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 27 mars 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$61,049 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$24 759
Successions.....	18,100
Cies de prêts.....	11,090
Assurances.....	3 500
Autres corporations...	3,600

\$61,049

Les prêts ont été consentis aux taux de :

5 p.c. pour \$3,000
5 1/2 p.c. pour \$1,500; \$2,000; \$3,500; \$3,600 et \$10 600.

Les autres prêts portent 6, 6 1/2, 7 8 et 12 p. c. d'intérêts.

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 27 mars 1897.

Chez S. Frappier, architecte, rue St Laurent, No 4. 2 cottages rue St Jacques, St Henri, à 2 étages, formant un logement chacun

Maçonnerie, à donner.
Charpente et menuiserie, N. Lavoie.
Couverture, St Amour.
Plombage, Jos. Perrault.
Brique, à donner.
Enduits, D. Laverdure.
Peinture et vitrerie, à donner.
Propriétaire, G. Lefebvre.

Chez A. C. Hutchison, architecte, rue St Jacques, No 181. Une bâtisse, rue Edgell à 3 étages, formant un logement.

Maçonnerie, Wighton & Morrison.
Charpente et menuiserie, Geo Robert.
Couverture, Montréal Roofing Co.
Plombage, James Ballantyne.
Chauffage, do
Brique, W. Laver.
Enduits, John McLean.
Peinture, Geo De Zouche.
Ouvrage en fer, Dominion Bridge Co.
Propriétaire Chas Coughlin.

Chez Gamelin & Huot, architectes, rue St Jacques, No 58 4 bâtisses, rue Quiblier à Westmount à 2 étages, formant un logement chacune.

Maçonnerie, Boucher & Huberdeau.
Charpente et menuiserie, Désiré Houle.

Couverture, Pelletier & Brosseau.
Plombage, do
Chauffage, do
Brique, à donner.
Enduits, E. Marche.
Peinture et vitrerie, T. A. Gauthier.
Electricité, Canada Electric Co.
Propriétaire, Succ. Masson.

Chez J. Alcide Chaussé, architecte, 153 rue Shaw. Un presbytère à L'Assomption, P.Q., à 2 étages 42 x 73, en pierre taillée.

Maçonnerie, Edouard Lauzon, de Joliette.

Brique, do do do
Charpente et menuiserie, Edmond Piché, de L'Assomption.

Toiture, do do do
Plomberie, do do do
Chauffage, do do do
Peinturage et vitrerie, do do
Platrerie, do do
Ouvrages en fer, do do
Propriétaire: La Fabrique de L'Assomption.

NOTES

M. J. Alcide Chaussé, architecte, est à préparer les plans pour deux magasins et salles, rue Ste Catherine; quatre logements, rue St Dominique; une résidence à L'Assomption pour Madame Moreau

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Coin des rues Craig et Alexandre, une allonge 29 x 28 en brique, couverture en gravois; coût probable \$2,575. Propriétaire, La Succession R. T. Godfrey; charpente, Phaneuf & Doré.

Rue Iberville, près de la rue Ontario, une maison à 2 étages, 88 x 28 d'un côté et 32 de l'autre, formant 8 logements, en bois et brique; coût probable \$3,500. Propriétaire, Joseph L'Espérance; maçon, Durocher & Frère; charpente, Alph. Lafrance.

Décidément la Chine se civilise. En même temps qu'elle consent à la construction de lignes ferrées sur son territoire, elle veut imiter les nations occidentales en créant des musées. Un musée commercial vient, en effet, d'être établi à Pékin où se trouveront exposés spécialement les machines étrangères et les différents systèmes de mécaniques de provenance européenne ou américaine. Le directeur du Musée demande qu'on lui envoie des modèles, des photographies, des dessins de machines, de charnues notamment, de voitures, de moulins à vent, de métiers à tisser, de presses d'imprimerie, de navires, de fusils, de machines électriques. On comprend que la nouvelle est intéressante pour tous nos industriels belges; Il importe seulement que les objets qu'on veut faire exposer soient accompagnés d'une notice écrite en chinois et donnant une description, au besoin le prix de l'objet, le nom et l'adresse du fabricant.

Le Canada pourrait tenter avec profit l'introduction en Chine du matériel agricole, des machines à travailler le bois, etc..... pour lesquels il a peu de concurrents à redouter.